

A full-page photograph of a tennis player in mid-serve. The player, wearing a red tank top, black skirt, and white visor, is captured in a dynamic pose with one arm extended upwards towards a yellow tennis ball. Her other arm holds a red tennis racket. The scene is set on a green tennis court with a black background, creating a high-contrast, dramatic effect.

RAPPORT ANNUEL 2020

Groupe BCGE

Chiffres-clés consolidés

Bilan (en CHF millions)	2020	2019	2018	2017	2016
Total du bilan	27'542	24'919	23'034	22'671	21'393
Avances à la clientèle	17'593	17'025	16'603	15'692	14'973
Dépôts de la clientèle et emprunts	21'375	18'965	18'056	17'981	16'315
Fonds propres	1'716	1'667	1'570	1'472	1'386

Résultats (en CHF millions)					
Résultat net des opérations d'intérêts	216	231	247	210	206
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	116	120	117	107	100
Résultat des opérations de négoce	30	31	29	30	26
Autres résultats ordinaires	5	37	16	19	17
Total des produits d'exploitation	367	420	409	366	349
Charges d'exploitation	237	239	232	223	222

Résultat opérationnel (en CHF millions)	113	165	161	128	111
--	-----	-----	-----	-----	-----

Résultat de la période (en CHF millions)	105	97	91	82	79
---	-----	----	----	----	----

Actifs gérés et administrés (en CHF milliards)	31.8	30.4	26.7	26.4	23.1
---	------	------	------	------	------

Effectif total

• en unités de travail à plein temps	819.6	780.4	760.6	748.3	737.6
• en personnes	873	833	811	799	791

Ratios (en %)

Fonds propres / Total du bilan	6.2	6.7	6.8	6.5	6.5
Capitalisation boursière sur fonds propres	66.7	84.0	88.1	80.2	77.3
Résultat opérationnel sur fonds propres	6.7	10.1	10.5	8.9	8.1
Bénéfice net sur fonds propres (ROE)	6.2	5.9	5.9	5.6	5.8
Charges / Produits	64.7	56.9	56.7	60.8	63.4
Couverture en fonds propres	16.2	16.1	15.6	15.0	13.2

Données par action (en CHF)

Fonds propres	238	232	218	204	193
Résultat opérationnel	16	23	22	18	15
Résultat net	15	13	13	11	11
Dividendes par action à CHF 50	3.75*	3.75	3.4	2.9	2.8

Données boursières (maison-mère)

Cours extrêmes des actions (en CHF)					
• plus haut	204	206	198	166	149
• plus bas	155	192	162	148	129
• clôture	159	195	192	164	149
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	1'145	1'400	1'382	1'180	1'072
Nombre d'actions en milliers (information historique)	7'200	7'200	7'200	7'200	5'721
Fonds propres comptables / Nombre d'actions	242	234	221	207	195

* Proposition soumise à l'assemblée générale du 29.04.2021.

Sommaire

2^e de couverture Chiffres-clés consolidés du groupe BCGE

3 Éléments-clés 2020 : indicateurs de performance

Messages

- 4 Message du président du conseil d'administration
2020, la résilience comme toile de fond
- 6 Message du président de la direction générale
Examen de solidité réussi

Présentation du groupe BCGE

- 8 Portrait
- 10 Stratégie
- 12 Organisation
- 14 Modèle d'affaires
- 16 Organisation territoriale
- 18 L'action BCGE
- 20 Services
- 21 Banque digitale
- 22 Contrôle des risques
- 24 Valeurs et compétences / Partage de convictions
- 28 Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale (PREE)

47 Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

70 Commentaires sur les comptes du groupe

75 Comptes consolidés 2020 et annexes groupe BCGE

113 Comptes annuels 2020 et annexes maison-mère

138 Proposition de répartition du bénéfice

3^e de couverture Coordonnées

Photo de couverture et suivantes

Sebastianna Scilipoti, 1^{re} joueuse de tennis suisse *International Tennis Federation Junior 2020*. Nouvelle sportive ambassadrice BCGE depuis le 1^{er} janvier 2021 (voir les autres sportifs soutenus par la BCGE en pages 26 et 27 du présent rapport).

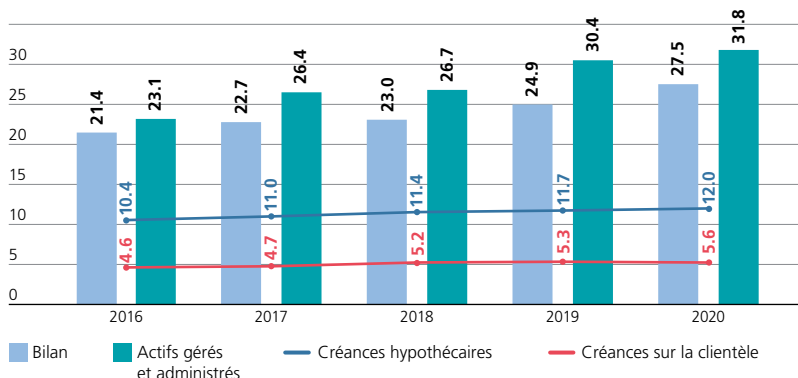
Éléments-clés 2020

Les indicateurs de performance se maintiennent à un haut niveau

Si le chiffre d'affaires est en recul du fait de la conjoncture en récession et d'éléments non-récurrents, la compétitivité de la banque reste intacte. Les volumes d'affaires sont en croissance avec l'augmentation des prêts hypothécaires et des actifs gérés et administrés.

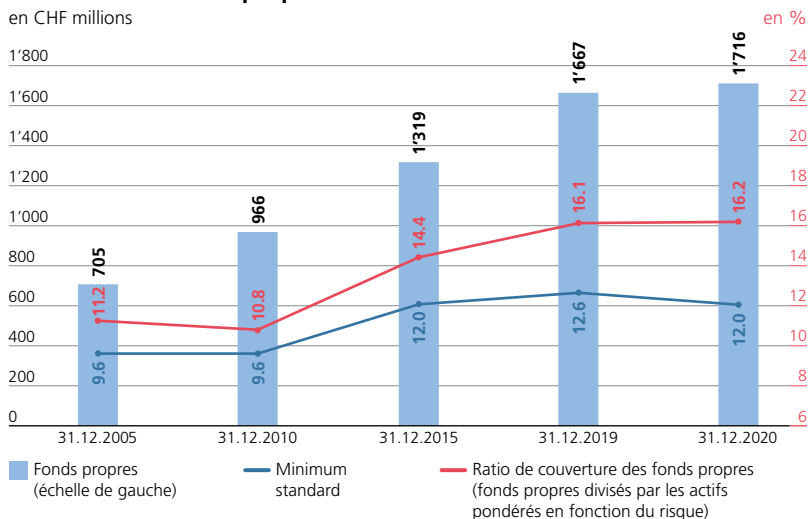
31.8
milliards
d'actifs gérés
et administrés

Evolution du bilan et des grands agrégats commerciaux
en CHF milliards



1'716
millions
de fonds propres

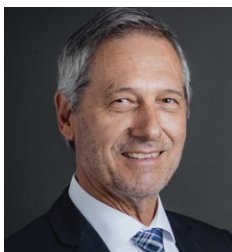
Evolution des fonds propres
en CHF millions



Message du président du conseil d'administration

2020, la résilience comme toile de fond; stratégique, organisationnelle et individuelle

4



Prof. Gilbert Probst

Etre membre d'un conseil d'administration aujourd'hui, c'est endosser un rôle de plus en plus pointu, dans un contexte de plus en plus volatil, incertain, complexe et ambigu. Un monde différent, qui crée de nouveaux défis et de nouvelles exigences pour les dirigeants et les directeurs d'entreprise; mais aussi pour les conseils d'administration, qui doivent faire preuve de prévoyance et de résilience, tout en restant concentrés sur la vision à long terme de l'institution pour laquelle ils s'engagent. Cela n'aura jamais été aussi vrai qu'en 2020, année insolite et inédite sur de nombreux plans.

Créer de la valeur et garantir une résilience nécessaire à la croissance

Un conseil d'administration est par définition un organe de contrôle et de supervision, mais pas seulement, puisqu'il reste activement impliqué, en étroite collaboration avec la direction générale, dans la planification de la ligne de conduite de l'entreprise. Il a en effet la responsabilité de mener une réflexion stratégique claire pour créer de la valeur et garantir cette résilience nécessaire à la croissance et à la continuité des affaires.

Une résilience que la BCGE a su démontrer en cette année 2020 si particulière, marquée par la crise liée à la pandémie COVID-19 et ses conséquences humaines, économiques et financières; critiques pour tous, pour la banque, ses clients, ses collaborateurs et les collectivités. Des conséquences qui ont confirmé l'importance et la crédibilité d'une banque comme la BCGE en tant que partenaire central de l'économie régionale.

La BCGE reste confiante et poursuit son expansion commerciale

La forte disparité des impacts sectoriels de cette crise sur notre économie nationale et cantonale a nécessité des politiques contra-cycliques massives pour réduire les inégalités, sans que l'on puisse déjà connaître la profondeur et la granularité des effets de cette récession. Cependant, la BCGE reste confiante et poursuit son expansion commerciale en s'appuyant sur la diversité de ses compétences et sur son modèle d'affaires organisé par segments de marchés, en adéquation avec les demandes de l'économie genevoise et suisse (*voir organigramme au 1^{er} mars 2021 en page 12 du présent rapport*), tout en gardant un haut niveau de flexibilité et d'innovation.

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles: en 2020, chaque partie prenante a été contrainte de faire montre d'une grande capacité d'adaptation, nous rappelant au passage les principes fondamentaux de la gestion de crise: prévention/anticipation, préparation/organisation, réactivité/efficacité. Bonne nouvelle, la BCGE est parée pour affronter ce genre de crise. Cela fait partie de son ADN. Depuis 20 ans, le conseil d'administration et la direction générale ont favorisé une approche basée à la fois sur une stratégie de croissance ciblée, de prise de risques mesurée et de gestion des ressources disciplinée, tout en restant ouverts aux opportunités stratégiques, organisationnelles et individuelles visant à améliorer la résistance globale de la banque.

Cette année encore, malgré la crise, la BCGE a prouvé qu'elle était résistante. Les indicateurs de performance se maintiennent à un haut niveau. Les volumes d'affaires sont en croissance, avec une structure de revenus bien diversifiée. Les charges d'exploitation sont bien tenues. Le ratio de couverture des fonds propres est excellent. Le dividende proposé est réjouissant. Les perspectives de développement du groupe sont intactes, avec le maintien de tous ses projets de développement à moyen et long terme, comme le renforcement de la digitalisation et de la transition énergétique, par exemple.

Engagement exemplaire pour la continuité du service à la clientèle

Banque *leader* en Suisse, la BCGE propose une offre diversifiée et se profile comme un pilier multiservices de l'économie régionale. Fondé sur un noyau d'activités traditionnelles, son modèle d'affaires a fait l'objet d'évolutions régulières, en vue d'un élargissement des compétences et des services proposés.

Créer de la valeur par une orientation à long terme est possible. Avec l'appui d'un conseil d'administration prospectif et d'une direction générale exploitant une stratégie claire, basée sur une planification revue annuellement au travers d'un processus sophistiqué; mais aussi et surtout, grâce à un engagement exemplaire des équipes en faveur de la continuité du service à la clientèle, particuliers, entrepreneurs ou investisseurs.

Une banque cantonale est essentielle aux personnes, aux familles comme aux entreprises. Ainsi, au plus fort de la crise, les équipes du groupe BCGE ont été appelées à servir en première ligne, impliquant naturellement un effort extraordinaire de chacun et chacune; notamment la présence sur site dans de nombreuses fonctions, pleinement

opérationnelles dans un environnement sanitaire dégradé, faisant rimer respect des normes édictées par la Confédération avec proximité et accompagnement efficace des clients, au plus près de leurs besoins.

Dans un contexte difficile, qui a exigé encore plus d'anticipation et de créativité de l'ensemble des collaborateurs et des collaboratrices, tous ont été acteurs du changement. Un changement de paradigme dans la façon de travailler et d'apporter, dans un temps record, des solutions concrètes, hautement sécurisées, mais inédites, pour faire face à une situation évoluant sans cesse, tout en restant professionnels et à l'écoute des attentes.

Esprit d'innovation pour la mise en place de solutions concrètes et inédites

Parmi les mesures mises en place pour préserver la continuité opérationnelle de la BCGE, citons la répartition des fonctions critiques sur différents sites, le déploiement sécurisé de matériel de télétravail reposant sur une organisation stricte et équitable, un soutien social et psychologique, la protection de personnes à risque, ainsi que le maintien du lien avec nos collaborateurs, clients et partenaires, via des outils de communication en format digital. D'une part, des formations à distance ont été proposées aux équipes afin de continuer à répondre aux impératifs légaux et réglementaires, mais aussi à renforcer leurs compétences générales; d'autre part, des conférences exclusives interactives en ligne, à l'attention des clients privés et institutionnels ont été organisées (*voir le magazine Dialogue hiver 2020/21*). Cette expérience enrichissante a fait naître des idées et des perspectives novatrices pour le futur.

Tirer les leçons de la crise, c'est anticiper

C'est parce que la BCGE a su anticiper au fil des années, qu'elle a pu traverser nombre de crises et en tirer les enseignements. Privilégier la formation à tous les niveaux de l'entreprise, y compris pour le conseil d'administration, fait partie de ces enseignements. En effet, ce dernier est invité à renforcer ses compétences en permanence, grâce à des programmes réguliers organisés par la banque sur des thématiques ciblées. Par ailleurs, la banque offre à ses cadres dirigeants un séminaire annuel sur trois jours, le Championnat de management. Cette année, il visait un entraînement de la gestion de crise aux méthodes de l'Armée suisse, avec, entre autres, la réalisation du test périodique du plan de continuité de la BCGE, au plus près des conditions réelles.

“Les perspectives de développement du groupe BCGE sont intactes, avec le maintien de tous ses projets de développement à moyen et long terme.”

C'est ici que nous pouvons remettre en perspective la notion de résilience stratégique, organisationnelle et individuelle, qui a permis au groupe BCGE de se démarquer, de contenir les effets de la crise sur ses activités et de confirmer sa solidité.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les collaborateurs et collaboratrices de la BCGE pour leur engagement et leur détermination, leur loyauté et leur sens des responsabilités, ainsi que nos clients, nos actionnaires et nos nombreux interlocuteurs, réglementaires, fournisseurs, collectivités, pour leur confiance réitérée à l'égard de notre institution.

Pensées particulières

Ces remerciements revêtent une importance particulière pour moi, car je cesserai mes fonctions de président du conseil d'administration, en date de la prochaine assemblée générale le 29 avril 2021. Mon temps de mandat réglementaire se termine, conformément aux statuts, non sans une grande émotion. En quatre ans, j'ai pu constater avec satisfaction l'évolution et le développement de la BCGE et ne peux que souhaiter plein succès à mon successeur, ainsi qu'à la banque.



Gilbert Probst
Président du conseil d'administration

Message du président de la direction générale

Examen de solidité réussi

6



Blaise Goetschin

L'exercice 2020 fut une année de test de résistance de la banque. Après une série ininterrompue de hausse de résultats et de progression des marqueurs de compétitivité et de création de valeur, l'an passé porte les traces d'un environnement adverse. La profitabilité opérationnelle est en contraction à CHF 113 mios, ce qui n'empêche pas le bénéfice net d'atteindre un plus haut historique à 105 mios. Les grandes masses commerciales, comme les prêts hypothécaires (CHF 12.0 mias en hausse de 2.8%) ou les actifs gérés et administrés (CHF 31.8 mias en hausse de 4.5%), attestent d'une résilience remarquable. 2020 a été en effet une année compliquée. Des défis nombreux et simultanés se sont posés à nos équipes.

Parmi ceux-ci, on relèvera particulièrement : la gestion opérationnelle de la banque en situation de pandémie, l'accompagnement individualisé des entreprises connaissant des difficultés en raison des décrets de confinement, la hausse des risques et de la volatilité des prix des matières premières dans le commerce international, la baisse du cours du dollar et son effet sur le chiffre d'affaires et la persistance d'une situation précaire sur les marchés de taux en CHF et en Euro, qui érode année après année, la marge d'intérêt.

Et pourtant... la banque tourne. Hausse des fonds propres, croissance commerciale, augmentation des effectifs, dividende stable, sont autant de marques tangibles de la solidité du groupe BCGE face à ce sévère "stress test". La banque est intacte et sort même renforcée de l'épreuve. Ses perspectives commerciales et financières sont positives. Trois aspects de cet état de préparation pour l'avenir méritent d'être mis en lumière.

Pôle de sécurité financière

La crise économique aiguë qui a été déclenchée immédiatement par les dispositifs de confinement a notamment permis de constater l'utilité, que dire, l'impérieuse nécessité de compter sur une banque cantonale robuste et réactive. Le concept de port sûr, souvent décrit par les économistes par l'anglicisme *safe haven*, a été brillamment matérialisé par la BCGE dès la fin février 2020 et jusqu'à la fin de l'année, sans discontinuer.

- Premier pilier de sécurité : les fonds propres et la liquidité sont restés abondants tout au long de la crise, permettant à la banque d'opérer normalement. La liquidité a même bénéficié d'un effet de migration des dépôts vers les établissements les plus sûrs (CHF 16.9 mias, +12.9%).
- Deuxième pilier de sûreté : le réseau d'agences et de succursales bien réparti sur le territoire genevois et les principaux centres économiques

suisse. Cette présence quotidienne, aux côtés des privés et des entreprises, a permis des décisions rapides et efficaces. De nombreux clients ont ainsi mieux supporté les rigueurs des mesures de contrainte sanitaire, en étant soulagés sur le front des paiements, des financements ou de l'adaptation de leurs structures financières. La banque a aussi soutenu ses clients restreints dans leur mobilité, comme les personnes à risque, en les aidant à réaliser leurs opérations bancaires, en coordination avec le Département de la cohésion sociale (DCS).

- Troisième pilier : le relais efficace de l'aide publique cantonale et fédérale, en coopération étroite avec la Fondation d'aide aux entreprises et l'Office de cautionnement romand. Ce sont ainsi 2'000 crédits transitoires COVID-19, pour un montant de CHF 200 mios, qui ont été mis à disposition des entreprises clientes en un temps record.
- Enfin, quatrième support du pôle de sécurité financière BCGE, sa part prépondérante dans l'économie genevoise, bâtie depuis de nombreuses années, qui lui permet de compter 20'609 entreprises et institutionnels comme clients et de leur allouer un total de CHF 10.2 mias de financements de toute nature.

C'est dans ces moments charnières de l'histoire économique d'une région, que l'on réalise la chance de disposer d'un instrument de puissance afin de soutenir le tissu économique des plus petites structures en raison individuelle, aux grandes sociétés ouvertes sur le monde.

Stratégie anticipative des enjeux de société

2020 a aussi vu se profiler avec plus de force, les thématiques de la conduite déontologique des entreprises vis-à-vis de la société et de l'environnement. "Finance durable" et "standards ESG" (pour environnement, impact sociétal et gouvernance de l'entreprise) ont figuré parmi les concepts les plus fréquemment cités pour exprimer l'évolution des mentalités s'agissant de l'importance, pour certains, de la primauté, de la prise en compte des enjeux de société dans la formulation et l'exploitation des stratégies d'entreprise. S'agissant de la BCGE, celle-ci a anticipé depuis plusieurs années une telle évolution. Au préalable, il faut relever que les 24 banques cantonales suisses sont intrinsèquement des projets publics-privés visant un but idéal de développement de l'économie et du tissu entrepreneurial. En ce sens, la BCGE, comme ses cousines, s'inscrit pleinement dans le 8^e objectif de développement durable de l'ONU intitulé "Travail décent et croissance économique" (*Decent work and economic growth*).

Mais, la BCGE est allée beaucoup plus loin en développant sa Politique de responsabilité éthique et environnementale (PREE). Le rapport consacré à l'examen de nos différents engagements et objectifs est chaque année plus détaillé et précis (*voir en page 29 du présent rapport*). Sur le plan de nos produits et de nos services, l'approche "Performance responsable" s'étend progressivement à la plupart des prestations.

Cette année, les mandats de gestion de fortune de la marque Best of ont été complétés par une extension ESG dans plusieurs compartiments. À l'avenir, la banque entend fournir à ses clients une notation externe et indépendante en matière ESG ou SRI (*socially responsible investment*) sur l'ensemble de ses produits de placement, à commencer par les fonds de placement de la marque Synchrony. Dans le domaine des financements, la banque accompagne la transition énergétique, en privilégiant le dialogue avec les entreprises clientes et en veillant à éviter toute forme de discrimination de secteurs ou de domaines d'activité parmi les acteurs de l'économie genevoise et suisse.

Efficiencia operativa, paso obligado de la crecencia del grupo

La BCGE et sus filiales ont atteint un haut degré d'efficiencia operativa. Esta plataforma operativa est lista para recibir volúmenes de asuntos suplementarios importantes y para soportar una estrategia comportando aujourd'hui 14 grandes metiers (*voir tableau en page 14 du présent rapport*) sur 31 sites en Suisse, en France et au plan international. La puissance et la resiliencia de los sistemas informáticos reposan notablemente sobre la cooperación densa con proveedores de primer plan, al nombrar de los cuales Swisscom y Finnova. El souci permanente de una arquitectura a las líneas depuradas, una cultura fuerte en materia de lucha contra los ciberrisques, un diálogo constante al más alto nivel con los mejores expertos externos, son los tres fundamentos de una estabilidad notable de la producción. Las vagues sucesivas de confinamiento han sido atravesadas sin incidentes técnicos, ni para la banca, ni para su clientela.

La estrategia de digitalización, etapa por etapa, permite de permanecer en la carrera por relación al *benchmarking* de ofertas de productos de una competencia viva, bancaria y extra-bancaria, todo en asegurando los más altos criterios de seguridad. Las aperturas de cuentas o de préstamos hipotecarios en línea son ahora ordinarias. Las aplicaciones de pago recientes, como Twint, son adoptadas muy rápidamente por la clientela privada. Los créditos profesionales a las PME

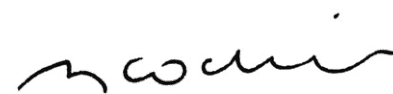
son, desde este año, igualmente disponibles en línea. La digitalización ofrece d'innombrables opciones y posibilidades en face de las cuales la clientela a un necesidad creciente de consejo objetivo y neutro. En este sentido, la nueva consumación bancaria exige una disponibilidad y una presencia humana e individualizada del banquero, en reunión, por conferencia telefónica o vía d'otros medios de comunicación. A título ilustrativo, la banca ha extendido su servicio de banca en línea al domingo (de 9h a 13h) desde el 20 de septiembre de 2020.

Conclusion

En dépit d'un environnement exceptionnellement défavorable, la banca a montré une résilience exemplaire. Le maintien de la notation et de la perspective positive par S&P en cours d'année en atteste.

Si une stratégie innovante, une robustesse opérationnelle et une haute qualité des prestations ont servi de boucliers efficaces, ce sont avant tout les collaborateurs et les collaboratrices de toutes les disciplines et de tous les rangs, qui ont assuré la continuité opérationnelle et l'atteinte des principaux résultats. Ils et elles l'ont fait avec beaucoup de sérieux et sens du sacrifice, notamment dans l'exploitation continue des fonctions critiques et dans l'accueil et l'accompagnement des clients, malgré les risques liés à la pandémie. Le travail à domicile a été déployé lors des phases aiguës, dans un cadre de haute sécurité informatique et de protection des données. Aucune hospitalisation de collaborateur n'a été heureusement nécessaire. Seuls quelques épisodes localisés de quarantaine ont été bien maîtrisés, avec l'appui diligent et éclairant du médecin conseil de la banque et de la *Task force* ad hoc, qui a fonctionné sans interruption du 11 février au 31 décembre 2020.

Une conclusion s'impose : l'expression d'un sentiment de profonde reconnaissance à l'égard de toutes et tous, professionnels BCGE, leurs proches et les partenaires de la banque. 2021 peut ainsi être abordée sur des fondements solides et avec une ligne d'horizon plus lumineuse.



Blaise Goetschin
CEO

Groupe BCGE

Portrait



1816

BCGE, des solutions bancaires made in Geneva

Banque universelle depuis 1816, la BCGE propose des prestations bancaires de grande qualité aux particuliers, aux entreprises et aux institutions de Genève et de la région. Elle exerce une fonction vitale de soutien et de dynamisation de l'économie régionale.

La BCGE développe les métiers suivants : les services bancaires quotidiens, le *private banking*, l'*asset management*, les fonds de placement, le conseil en prévoyance, les financements hypothécaires et les crédits aux entreprises et aux collectivités publiques. Elle exploite une salle des marchés et offre des services d'ingénierie financière, d'évaluation et de transmission d'entreprises, de *private equity* et de *trade finance*.

Le groupe BCGE comprend 21 agences à Genève et exerce certains de ses métiers à Zurich, Lausanne, Bâle, Paris, Lyon et Annecy. Il dispose de Bureaux de représentation à Dubaï et à Hong Kong. Il occupe actuellement 873 collaborateurs (ou 820 personnes en équivalent plein temps au 31 décembre 2020).

La BCGE est cotée à la bourse suisse, SIX Swiss Exchange (n° de valeur 35 049 471) et est notée A+/positive/A-1 par l'agence de notation Standard & Poor's (S&P).

bcge.ch



1993

Avec son siège à Lyon, deux succursales à Annecy et Paris, la Banque Cantonale de Genève (France) SA (BCGEF) est une filiale à 100% de la BCGE. Elle propose des prestations de financement à une clientèle d'entreprises et de professionnels de l'immobilier, ainsi que de la gestion de patrimoine à une clientèle privée. BCGE France contribue au développement de l'axe économique Lyon-Genève; elle emploie 65 collaborateurs au 31.12.2020.

Malgré une conjoncture économique fortement impactée par la crise sanitaire, BCGEF a maintenu un très bon niveau de rentabilité

Le résultat net s'établit à EUR 9.8 millions, équivalent à celui de 2019. La résilience du marché immobilier en France a contribué à la progression des encours de crédits sains de EUR +87.5 millions à 803 millions, sans dégradation du coût du risque, qui est resté très bas. En gestion privée, la masse sous gestion est stable à EUR 530 millions dans un contexte de forte volatilité des marchés.

Dans cet environnement perturbé, BCGEF a su faire preuve d'agilité et a poursuivi ses projets de développement : rénovation des bureaux à Lyon et à Annecy, élaboration de la future plateforme de services bancaires quotidiens dont le démarrage est prévu en 2021 et renforcement des effectifs, notamment au Directoire et dans le domaine de la gestion privée.

En matière de refinancement, la filiale française bénéficie toujours du soutien de sa maison-mère. La croissance des dépôts constitue une source croissante de son refinancement.

bcgef.fr



Nouvelle agence du Grand-Saconnex



2008

Capital Transmission SA, Genève, est une société d'investissement en *private equity*, qui vise à créer de la valeur ajoutée durable pour les sociétés dans lesquelles elle investit.

Capital Transmission s'engage en fonds propres dans des opérations de transmission et d'expansion d'entreprises, dans la région genevoise en priorité. Elle opère également en Suisse et dans quelques cas particuliers en France.

Elle dispose d'une capacité d'investissement afin d'accompagner les sociétés et les dirigeants à long terme et de soutenir leurs projets par des prises de participations minoritaires ou par des prêts mezzanine.

Capital Transmission SA est investie dans 15 sociétés pour un montant net de CHF 43.0 millions

En 2020, Capital Transmission SA a réalisé 1 nouvelle opération, a procédé à 2 réinvestissements et a sorti une participation du portefeuille suite à son remboursement.

capitaltransmission.ch



La BCGE investit dans un service personnalisé sur le terrain avec un réseau dense de succursales et de bancatque.

9

DIMENSION

2015

Dimension SA est une société indépendante, créée en 1994, spécialisée dans la conduite d'opérations de vente, d'acquisition et d'évaluation d'entreprises.

La société, basée à Lausanne, fait partie du groupe BCGE depuis 2015 (filiale à 100%).

Dimension, société spécialisée et reconnue, est l'interlocuteur privilégié des entrepreneurs pour analyser le potentiel de valorisation de leurs sociétés et réaliser des opérations de transmission d'entreprises.

En 2020, Dimension SA a été chargée de conduire 11 projets de transmission d'entreprises et plus de 25 missions d'évaluation et de conseil.

dimension.ch

LOYAL FINANCE

2019

Loyal Finance AG est une société de gestion de fortune indépendante, créée à Zurich en 1991, disposant du statut de gestionnaire de placements collectifs. La société est un spécialiste reconnu de la gestion obligataire, active principalement auprès d'investisseurs institutionnels en Suisse alémanique.

Après obtention des autorisations requises, la BCGE est devenue propriétaire de 60% des actions de Loyal Finance AG à fin mai 2019. Le solde de 40% sera formellement transféré en 2023, conformément au plan d'acquisition par paliers.

Cette acquisition permet de renforcer les compétences de gestion obligataire du groupe BCGE, ainsi que les relations et le service à la clientèle au plan national. La filiale Loyal Finance AG est consolidée depuis le 01.06.2019.

En 2020, Loyal Finance AG a repris la gestion de la plupart des fonds obligataires du groupe BCGE.

loyalfinance.ch

Une banque *leader* en Suisse

Servir le rayonnement économique genevois

10

La stratégie d'entreprise de la BCGE vise un succès durable et inscrit dans le long terme. Elle intervient sur le marché auprès des particuliers (personnes physiques) et des entreprises ou institutions (personnes morales).

Une politique financière visant la pérennité

Pour répondre d'une manière compétitive aux exigences d'une clientèle très diverse, la banque développe des métiers spécifiques organisés en portefeuilles d'activités stratégiques. Le modèle d'affaires de la BCGE s'inscrit dans celui d'une banque universelle. Quelques principes de conduite transversaux dominant le dispositif d'ensemble.

L'objectif financier majeur est l'accroissement régulier de la valeur de la banque. Cette valeur est fondée sur la somme attendue des *cash-flows* libres. L'amélioration du *cash-flow* total découle pour l'essentiel d'une croissance organique et qualitative des affaires (*incremental growth business model*).

Les décisions stratégiques et la conduite opérationnelle visent en priorité l'accroissement à long terme de la valeur actionnariale de la banque (reflétée par la capitalisation boursière) – si nécessaire au détriment de la rentabilité à court terme – et tendent à ne pas sous-investir ou à trop élever le profil de risque, ou encore à n'affaiblir en aucune façon la conduite déontologique de la banque.

Une réponse adaptée à chaque segment de marché

La banque calibre ses métiers, sa politique commerciale et ses ressources sur la base d'une étude approfondie des marchés et d'une évaluation de leur accessibilité et potentialité. Elle ambitionne une position de n° 1 à Genève-même et elle accompagne le rayonnement de l'économie genevoise en Suisse, en France et à l'international.

Cinq des quatorze métiers de la banque sont centrés sur les particuliers: les services bancaires quotidiens, le conseil patrimonial de base, l'épargne et la prévoyance, le *private banking* et le financement privé. Ceux-ci représentent un tiers des revenus totaux de la banque. Parmi les huit métiers dévolus aux entreprises et institutionnels, quatre ressortent du crédit. Il s'agit du financement de l'entreprise, de l'immobilier professionnel, des collectivités publiques et du *trade finance*. Les autres métiers sont le conseil financier stratégique, les marchés financiers, le service aux investisseurs institutionnels et celui aux banques et assurances.

Le quatorzième métier crée et gère des fonds de placement proposés à la clientèle de la banque ou diffusés au travers de plateformes d'investissement. Deux tiers du chiffre d'affaires du groupe sont réalisés avec des entreprises et institutions publiques privées.

La banque gère le portefeuille de domaines d'activités en visant à optimiser le ratio rentabilité-risque de chacun et en cultivant les synergies opérationnelles entre eux. La banque construit des positions compétitives et recherche le *leadership* dans chacun de ses métiers. Elle capitalise sur sa réputation de banque sûre, transparente et innovante.

La banque maximise l'usage de ses fonds propres disponibles, tout en protégeant sa pérennité par une marge de sécurité définie dans le cadre réglementaire et financier. Ayant atteint un niveau optimal d'emploi du capital, la priorité actuelle de la croissance est portée sur les domaines d'activités moins consommatrices de fonds propres.

Priorités stratégiques 2021

- **Partenaire principal de l'économie régionale et des PME.**
- **Leader du financement du logement privé et social à Genève.**
- **Conseiller reconnu et performant en *private banking* suisse et international.**
- **Expert en *asset management* et en fonds de placement.**
- **Vecteur du rayonnement de l'économie et du commerce genevois en Suisse et dans le monde.**
- **Acteur innovant en digitalisation bancaire.**
- **Accompagnant de la clientèle, entreprise et privée, dans le cadre de la transition énergétique.**



REGARDER DEVANT

La BCGE, acteur innovant
en digitalisation bancaire.

Structure opérationnelle

Au 1^{er} mars 2021

12

	Direction générale
Blaise Goetschin Président de la direction générale, <i>CEO*</i>	
Etat-major de conduite et de planification Irene Diez	
Corporate affairs et communication Christophe Weber	
Marketing Christian Hamm	
Ressources humaines Elisabeth Ray Tang	

	Division Finance
Frédéric Vernet Membre de la direction générale, <i>CFO, CRO*</i>	
Etat-major Finance Jérémy Linder	
ALM (Asset and Liability Management) Marc Doerks	
Contrôle de gestion Marc Doerks <i>ad interim</i>	
Comptabilité générale Yvan Nicolet	
Marchés financiers et trésorerie Pierre Sauvagnat	
Contrôle des risques Nicolas Dervaux	
Contrôle et expertise crédits François Kirchhoff	
Juridique et Conformité Philippe Marti	
Conformité Yael Hen Marie-José Bratcov	
Contentieux Marius Hämmig	
Juridique René-Christian Métrailler	

	Division Genève
Pierrette Jatton Klopfenstein Membre de la direction générale	
Etat-major et business development Christelle Didier	
Private banking clientèle suisse Franco Furcolo	
Financements PME et indépendants Claude Bagnoud	
Banque en ligne Paulo Oliveira	
Secteur Rive droite Alexandre Scala	
Secteur Rive gauche David Bottoli	
Secteur Centre André Thiévent	
Secteur Ouest Pierre-Olivier Vialla	

*CEO : Chief executive officer
 CFO : Chief financial officer
 CRO : Chief risk officer



Division Entreprises

Virginie Fauveau
Membre de la
direction générale

**Etat-major Entreprises
et business development**
Patrick Senger

Entreprises Suisse
Grégoire Borlat

**Multinationales et
institutions internationales**
Grégoire Borlat

Immobilier et construction
Charles Kaser

Collectivités publiques
Alain Voirol

Participations et workout
Sébastien Collado

**Personal finance et affaires
bancaires du personnel**
Nicolas Bezaguet

Corporate finance
Ozren Bakaric

Corporate advisory
Ozren Bakaric

Private equity
Frédéric Tixier



**CAPITAL
TRANSMISSION SA**

Frédéric
Tixier



DIMENSION SA

Arthur
Magis



Division International

Yves Spörri
Membre de la
direction générale

Etat-major International
Josiane Tistounet

**Private banking
international**
Claudio Pietroforte

Clientèle privée internationale
Maria-Teresa Lopez Bouffard

Private banking Switzerland
Zurich : Christoph Habluetzel
Bâle : Oliver Riberzani
Lausanne : Marc Bussard

**Private banking
international Genève**
Team 1 : Laurent Juget *ad interim*
Team 2 : Olivier Ernoult
Team 3 : Laurent Juget

**Gérants de fortune
indépendants**
Stéphane Cuereil

Global commodity finance
Nicolas Demierre

Commodity trade finance
CTF 1 : Serge Chesternine
CTF 2 : Danila Mariotti
CTF 3 : Nicolas Demierre *ad interim*

**Opérations Global
commodity finance**
Philippe Maillart

**Crédit et transaction
management**
Olivier Thyssen

Banques et assurances
Boris Bijleveld

Entreprises France
Catherine Raphoz



BCGE (FRANCE) SA

Eric
Wesse



Division Asset management

Constantino Cancela
Membre de la
direction générale

Etat-major Asset management
Ingo Bionda

Investisseurs institutionnels
Michel Gada

Wealth solutions
Albert Gallegos

Wealth planning
Albert Gallegos

Financial assets advisory
Thierry Angele

BCGE Asset management
Urs Ziegler

Investment office
Valérie Lemaigre

Portfolio management privé
Axel Moser

**Portfolio management
institutionnel**
Bruce Crochat



**LOYAL
FINANCE AG**

Hans
Tarnutzer



Division Opérations

Jean-Marc Joris
Membre de la
direction générale

Organisation
Benito Perez

**Centre de services
opérations bancaires**
Jean-Michel Comte

**Centre de services
crédits et prestations**
Patrick Boero

Informatique
Daniel Stocco

**Logistique et
gestion des achats**
Céline Orlandini

Modèle d'affaires

Organisation par segments de marché

ENTITÉS DE GESTION¹

MAISON-MÈRE

Division Genève

Pierrette Jaton Klopfenstein

250 collaborateurs à Genève

- Dédie spécifiquement au service de Genève, de ses habitants, de ses petites entreprises, de ses artisans et des indépendants.
- Présence dense sur le territoire, avec 21 agences et une banquette étendue.
- Banque en ligne 24h/24.
- Hotline 7j/7.
- Une unité de *private banking* spécialisée pour la clientèle genevoise.

Division Entreprises

Virginie Fauveau

59 collaborateurs à Genève et Zurich

- Consacrée aux entreprises de taille moyenne et grande, aux multinationales, aux organisations internationales, aux grandes associations, fondations, missions diplomatiques et ONG.
- *Leader* de l'immobilier professionnel à Genève.
- Partenaire financier des collectivités publiques genevoises et suisses.
- Conseil patrimonial global pour les dirigeants d'entreprises privées ou d'entités publiques.
- Fusions et acquisitions, *private equity* et ingénierie financière.

Division International

Yves Spörri

130 collaborateurs à Genève, Lausanne, Bâle, Zurich, Hong Kong et Dubaï

- Accompagne le rayonnement de l'économie genevoise à l'international.
- Conseille et finance des sociétés actives dans le commerce international et l'import-export de matières de première nécessité.
- *Private banking* international : gestion de fortune et prestations bancaires personnalisées pour les clients privés non-résidents (Suisse ou étrangers).
- Financements immobiliers en Rhône Alpes et Ile-de-France pour la clientèle résidente suisse et frontalière, conçus dans l'optique du développement d'un portefeuille crédit qualitatif et diversifié sur ces marchés, en collaboration avec la filiale française de la BCGE.
- Assure le suivi des banques et assurances dans le cadre de la stratégie de la BCGE, mais aussi en vue de répondre aux besoins des clients (*Bank services for banks*, GCF, Financement à l'export).
- Succursales BCGE à Lausanne, Zurich et Bâle.

Division Asset management

Constantino Cancela

35 collaborateurs à Genève et Zurich

- Chargée de conseiller la clientèle institutionnelle dans ses stratégies de placement.
- Gestion centralisée de tous les mandats, fonds et instruments de placement du groupe.
- Distribution des produits de placement du groupe sur les marchés suisse et étranger.

GRANDS MÉTIERS

PARTICULIERS

Services bancaires quotidiens					
Epargne et prévoyance					
Conseil patrimonial					
Private banking					
Financements privés					

ENTREPRISES

Financement de l'entreprise					
Financement de l'immobilier professionnel					
Financement des collectivités publiques					
Global commodity finance					
Conseil financier stratégique et M&A					
Marchés financiers					
Investisseurs institutionnels					
Banques et assurances					

PRODUITS DE PLACEMENT

Produits de gestion collective					
--------------------------------	--	--	--	--	--

¹ Nombre de collaborateurs : chiffres au 31.12.2020.

Division Finance

Frédéric Vernet

99 collaborateurs à Genève

- Assure un cadre financier structuré, performant et évolutif, générant des conditions financières compétitives pour la banque et les unités front.
- Met en œuvre des processus de prévention et de détection des risques, et garantit l'efficacité des systèmes de conformité et de contrôle interne.
- Effectue des contrôles spécialisés sur le domaine des crédits via des contrôles de qualité intensifs.
- Réduit l'exposition du groupe au risque juridique par la prévention et une collaboration avec les meilleures études externes.
- Assure la planification financière et stratégique de la banque, ainsi que le déploiement des scénarios de *stress test*.

Division Opérations

Jean-Marc Joris

156 collaborateurs à Genève

- Mise à disposition du groupe BCGE d'une plateforme opérationnelle de production des prestations, en adéquation avec les stratégies métiers, dans un cadre hautement productif, économique et sûr.
- Définition de l'exploitation d'une stratégie technologique permettant à la banque d'anticiper et de s'adapter aux évolutions rapides et importantes du secteur.
- Accompagner les équipes du front sur le chemin de la digitalisation en utilisant celle-ci pour les clients et pour les activités d'administration et de contrôle.

FILIALES



Eric Wesse

65 collaborateurs à Lyon, Annecy et Paris

- Financements immobiliers, commerciaux et de logement : promotion, marchands de biens, immobilier patrimonial long terme et partenariat historique dans deux foncières.
- *Corporate banking* : financement à moyen long terme des entreprises et des opérations de transmission.
- Gestion privée : accompagner les dirigeants d'entreprise dans la gestion de leur patrimoine privé et professionnel, en apportant son expertise en gestion d'actifs et ingénierie patrimoniale.



Frédéric Tixier

– collaborateurs² à Genève et Zurich

- *Private equity*.
- Financement des fonds propres.

Arthur Magis³

5 collaborateurs à Lausanne et Genève

- Fusions et acquisitions.
- Mise en valeur de l'entreprise en vue de sa cession.



Hans Tarnutzer

6 collaborateurs à Zurich

- Gestion institutionnelle.
- Centre de compétence de gestion obligataire.

DIGITAL



Markus Guniat

- Avantage service est la principale application d'acquisition en ligne (exclusivement sur le territoire suisse).
- Ouverture de comptes et financements en ligne pour la clientèle privée.

² L'activité opérationnelle de Capital Transmission est opérée par les collaborateurs de la division Entreprises.

³ Depuis le 01.07.2020 (jusqu'au 30.06.2020 : Claude Romy).

Présence locale

21 agences proches des domiciles et des lieux de travail des genevoises et des genevois



4 Agences principales



Onex



Servette-Wendt



Ile ● **Siège**

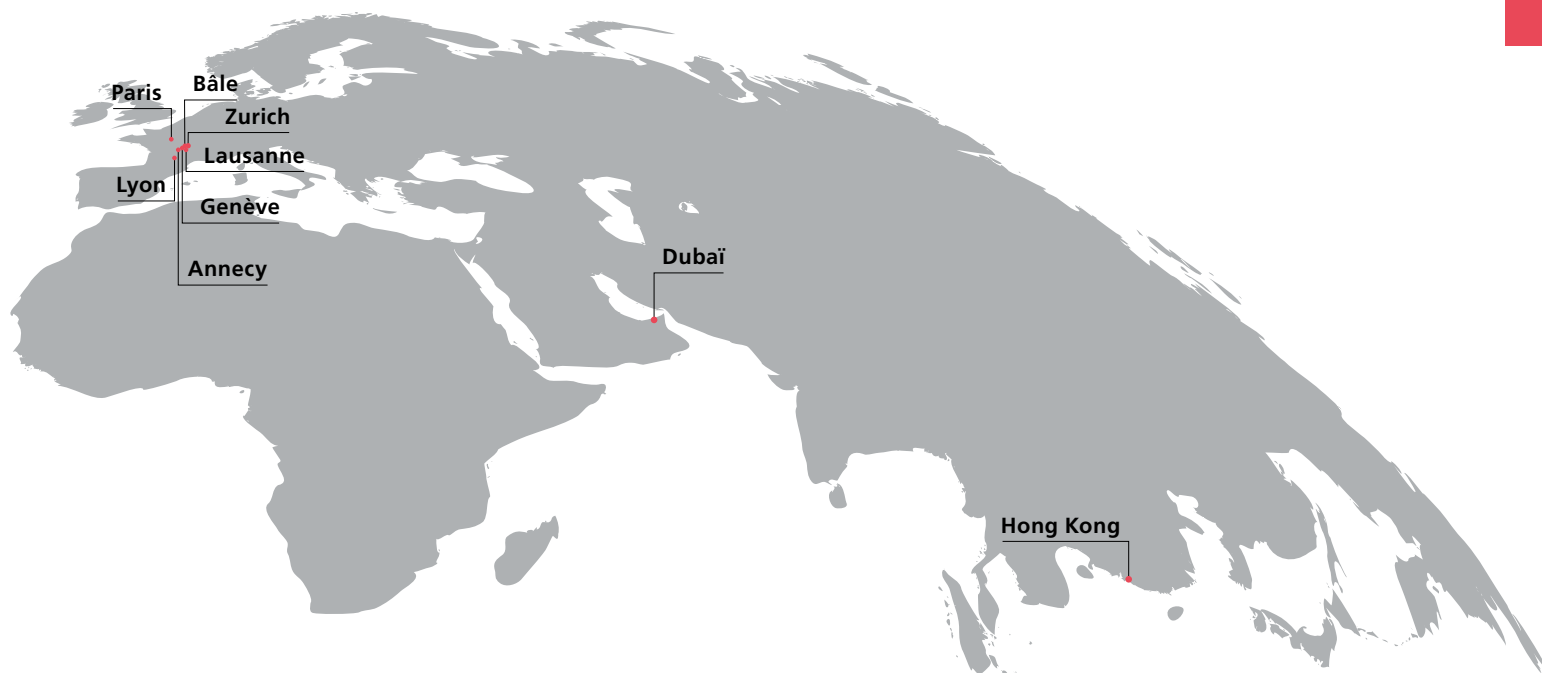


Trois-Chêne

Présence internationale

Une infrastructure au service du rayonnement économique genevois

17



Genève 1816
(Siège)



Lausanne 1997
Marc Brussard



Bâle 2019
Oliver Riberzani



Zurich 1997
Christoph Habluetzel



Genève, Zurich 2008



Lausanne, Genève 2015

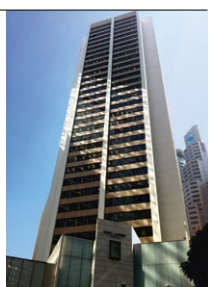


Zurich 2019

Bureaux de représentation BCGE



Dubaï 2010
Mario Al-Jebouri



Hong Kong 2011
Renaud Chambolle



Annecy 1993
Philippe Bouganim



Lyon 1993
Eric Wesse



Paris 2010
Nicolas Charavner

L'action BCGE

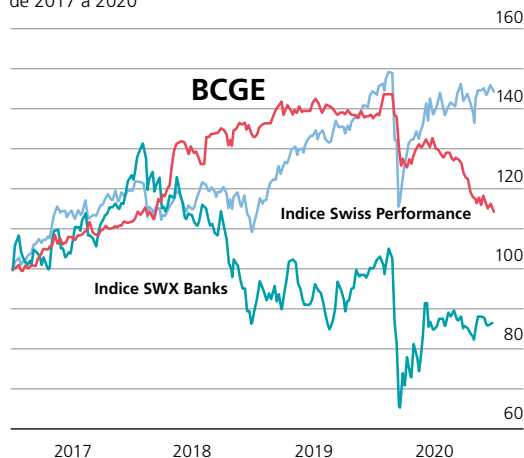
Le potentiel d'appréciation demeure important

18

Le rendement du titre BCGE sur l'année 2020 a été de 7.5% du nominal (proposition soumise à l'assemblée générale du 29 avril 2021). Le dividende de 2021 est ainsi stable par rapport à l'exercice précédent.

Evolution comparative du cours de l'action

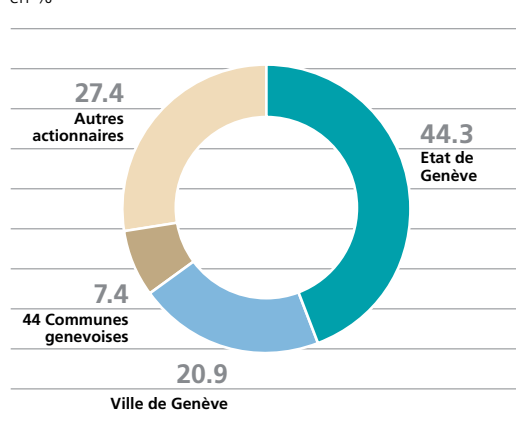
de 2017 à 2020



- L'action BCGE a connu une année de recul après une décennie de progression importante. Ce recul s'explique notamment par un contexte d'anxiété des investisseurs à l'égard du secteur bancaire.
- Les fondamentaux de la banque sont excellents et devraient, *in fine*, être reconnus par les marchés.
- La capitalisation de la banque s'établit en 2020 à CHF 1.145 mia pour une valeur des fonds propres qui se situe à CHF 1.716 mia.
- Le potentiel de progression de l'action BCGE est important puisque, au 31.12.2020, pour un cours de CHF 159.0 la valeur intrinsèque du titre se situe à CHF 242.4.

Répartition du capital et des droits de vote

en %



	2020	2019	2018	2017	2016
Données par action¹ (en CHF)					
Fonds propres	238	232	218	204	193
Résultat opérationnel	16	23	22	18	15
Résultat net	15	13	13	11	11
Dividendes par action à CHF 50	3.75 ²	3.75	3.4	2.9	2.8

Données boursières (maison-mère)

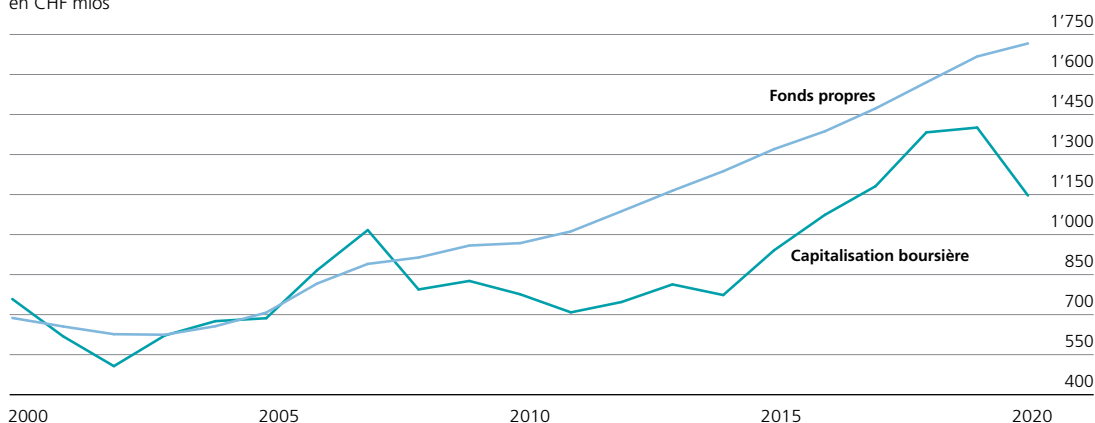
Cours extrêmes des actions (en CHF) ¹					
• plus haut	204	206	198	166	149
• plus bas	155	192	162	148	129
• clôture	159	195	192	164	149
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	1'145	1'400	1'382	1'180	1'072
Fonds propres comptables / nombre d'actions ¹	242	234	221	207	195

¹ Ajusté selon la structure du capital en vigueur dès le 2 février 2017.

² Proposition soumise à l'assemblée générale du 29 avril 2021.

Evolution des fonds propres et de la capitalisation boursière de 2000 à 2020

en CHF millions



Référence pour la cotation BCGE (symbole)

Cotation en bourse	Bourse suisse, SIX Swiss Exchange
Reuters	BCGE.S
Bloomberg	BCGE SW
Telekurs	BCGE
Numéro de valeur	35 049 471
Numéro ISIN	CH0350494719

Structure du capital BCGE de CHF 360 millions

Actions nominatives de CHF 50 nominal	Nombre d'actions 7'200'000
---------------------------------------	-------------------------------

Des solutions sur-mesure

Une gamme complète de services bancaires et financiers

20

Particuliers

Services bancaires quotidiens

GE CH

Comptes courants
Comptes privés
Cartes bancaires
Cartes de crédit
Coffres
Devises

Services bancaires en ligne

GE CH

Netbanking
Application Mobile *Netbanking*
Application BCGE Twint
Principaux "digital wallet"
Coffre-fort électronique (e-Safe)

Epargne

GE CH

Court, moyen et long terme
(Avantage service)
Comptes d'épargne
Obligations de caisse

Prévoyance

GE CH F

Conseil en prévoyance
Comptes de 2^e et 3^e pilier
Contrats d'assurance-vie
Plan d'épargne en fonds
Rentes viagères

Placements

GE CH F INT

Dépôts titres
Trading online
Fonds de placement et structurés
Fonds immobiliers
Certificats *trackers* AMC
Plans d'épargne en fonds
Métaux précieux

Private banking

GE CH F INT

Mandats de gestion discrétionnaire
Mandat de conseil en placement
Crédits lombard
Dépôts à terme et fiduciaires
Planification patrimoniale
Mandats de *private equity*

Financement du logement

GE CH F

Résidences principales
Résidences secondaires
Crédits de construction ou de rénovation

Financement d'appui

GE CH

Leasings véhicules
Crédits pour projets personnels

Entreprises

Financement de l'entreprise, de la gestion de la trésorerie et des exportations

GE CH F

PME et grandes entreprises
Professions libérales et indépendants
Etat et entités satellites
Communes et fondations
immobilière communales
Institutions paraétatiques et églises
Fondations immobilières de droit public
Collectivités publiques en Suisse
Organisations d'intérêt public

Financement de l'immobilier et de la construction

GE CH F

Investisseurs immobiliers
Promotion immobilière
Tertiaire immobilier et régies
Entreprises de construction

Financement du négoce international de matières premières

GE CH INT

Financements transactionnels
Financements structurés
Forfaiting

Services et marchés financiers pour banques et assurances

GE CH INT

Devises
Plateforme *forex* en ligne
Trading online
Titres, fonds de placement
Métaux
Marché des capitaux
Trésorerie
Billets

Multinationales et Institutions internationales

GE CH INT

Conseils aux entreprises

GE CH F

Conseil financier stratégique
Conseils en fusions et acquisitions (*M&A*)
(Dimension)

Financements en fonds propres

GE CH F INT

Participation minoritaire au capital,
Mezzanine finance, *Management buyout*
(Capital Transmission)

Institutionnels

Financement et gestion de la trésorerie

GE CH

Caisses de pension privées et publiques
Fondations privées et publiques
Family offices
Institutionnels étatiques

Services aux gérants de fortune indépendants

GE CH

Plateforme eGFI

Asset management

GE CH F INT

Mandats sur-mesure
Gestion active d'actions suisses
Gestion quantitative
Gestion balancée
Gestion obligataire
Gestion ESG
Mandats de *private equity*

Conseils aux investisseurs

GE CH F INT

Ingénierie financière
Conseil pour la gestion des taux
Conseil pour la gestion des changes
Conseil en placement

Services et marchés financiers

GE CH F INT

Bourses
Devises
Plateforme *forex* en ligne
Métaux
Emissions
Marché des capitaux
Trésorerie

GE CH F
Genève Marché suisse Marché français – par BCGE (France)

INT
Marchés internationaux – Toutes les opérations sont conclues et enregistrées en Suisse. La BCGE agit à Dubaï et Hong Kong à travers ses bureaux de représentation agréés par les autorités respectives. Ces bureaux se limitent à promouvoir les activités de la banque et n'effectuent pas d'opérations.

Banque digitale et innovation

Des interfaces numériques ciblées et sécurisées

21

La BCGE offre à ses clients un accès facilité aux interfaces numériques, tout en affirmant la prépondérance du conseil personnalisé. Elle développe des applications ciblées en assurant la sécurité des données.

Devenir client en quelques clics



Les sites avantageservice.ch et bcge.ch permettent de devenir client de la banque, via le *device* de son choix, en quelques clics. Ils offrent une plus grande autonomie selon des horaires élargis; les clients sont identifiés à distance et n'ont pas besoin de se déplacer en agence.

Banque quotidienne en ligne

Netbanking

La plateforme *Netbanking* est offerte à plus de 96'000 utilisateurs. Depuis 2020, la commande de billets livrables à domicile en Suisse et la recharge en ligne des cartes prépayées SwissBankers sont possibles via *Netbanking*. Le centre d'appel et conseil en ligne BCGE, composé de 25 collaborateurs, est désormais disponible 7j/7, grâce à une extension de ses horaires le dimanche de 9 à 13h, en plus du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 et du samedi de 9 à 16h, par téléphone (+41 58 211 21 00) ou par messagerie électronique.



Banque mobile

L'application Mobile *Netbanking* pour *smartphone* permet la reconnaissance biométrique du visage pour les téléphones de dernière génération. La fonction "scan" de bulletins de versement sur Mobile *Netbanking* a été améliorée et permet de traiter des QR-factures. Les utilisateurs de *Netbanking* sur ordinateur peuvent utiliser leur *smartphone* comme "scanner".

Plus de 30'000 utilisateurs se connectent chaque mois à l'application Mobile *Netbanking*: le nombre de paiements a augmenté de plus de 35%.

L'application BCGE Twint, dédiée aux transferts immédiats d'argent à d'autres clients bancaires en Suisse, permet de payer auprès de commerces et de sites marchands sur Internet. Le nombre d'utilisateurs a plus que doublé en une année (17'000), alors que le nombre de transactions et leur volume ont presque triplé.

Identité numérique



SwissSign Group vise la création d'un standard unique à l'échelle de la Suisse, en matière d'identité digitale. La BCGE détient 3% de la société. Depuis juin 2020, la solution d'hypothèque en ligne d'avantageservice.ch utilise SwissID pour la souscription de prêts et l'obtention de contrats de financement.

Coffre-fort-numérique de la BCGE



e-safe, disponible depuis l'espace client, permet de stocker et de sauvegarder tout type de document électronique (relevés de comptes, factures, bulletins de paie, documents d'identité...) dans un espace sécurisé, gratuit et hébergé en Suisse, de manière illimitée en durée et en volume. Plus de 3'300 clients ont activé ce coffre-fort numérique.

Plateforme de trading online



Avec plus de 10'000 utilisateurs, la plateforme de *trading online* 1816 a encore progressé en 2020, le nombre de transactions ayant triplé dans le même temps. Intégrée à *Netbanking* et *Mobile banking*, elle permet l'achat et la vente de titres en direct sur les marchés financiers.

Avec le portail d'informations financières [Yourmoney.ch](https://yourmoney.ch), l'investisseur dispose d'un cockpit financier complet.

Solution pour l'échange de données financières



Business link permet d'optimiser les paiements et la gestion de trésorerie des entreprises grâce à une connexion directe entre leur logiciel financier et la BCGE.

Plateforme de transactions spécialisées en ligne



Principalement dédiée aux PME et aux entreprises ayant des activités avec l'étranger, la plateforme de change en ligne ForXchange facilite la gestion des opérations en devises au comptant ou à terme, avec un accès aux *market makers*.

Digitalisation des demandes de prêts pour les PME



Les clients professionnels peuvent désormais réaliser une demande de prêt pour un investissement ou pour le financement de leur fonds de roulement, directement sur le site de la BCGE. La banque confirme ainsi sa volonté de faciliter le quotidien des entrepreneurs.

Plateforme eGFI



Les gestionnaires de fortune indépendants traitant avec la banque disposent de la plateforme eGFI pour consulter les positions et les opérations en ligne de leur clientèle.

Un monitoring synthétique et systématique

Le contrôle des risques est omniprésent à plusieurs niveaux

22

Les unités de front sont les premières responsables des risques attachés aux affaires, appuyées dans ces tâches par les activités de support. S'y ajoutent les départements spécialisés de contrôle, dits de second niveau, qui surveillent les risques sur une base agrégée.

Les départements responsables des contrôles de second niveau sont plus particulièrement les départements de Conformité et de Contrôle des risques.

Ces unités opèrent un contrôle des positions de risques et les modélisent pour que la banque puisse conserver le bon équilibre entre risques et revenus. Leur rôle est aussi de suivre et de rapporter au plus haut niveau l'information sur le respect du cadre réglementaire et des limites fixées par le champ normatif et les instances compétentes de la BCGE et des autorités externes.

Ces départements relaient, à travers différents comités opérationnels, leurs analyses, la surveillance des processus mis en place et les informations nécessaires à la gestion de chaque nature de risque.

La crise du coronavirus, débutée en Suisse au premier trimestre 2020, a eu un lourd impact sur toute l'économie mondiale, les entreprises et les particuliers. Son retentissement s'est fait sentir à plusieurs niveaux dans les activités de la banque : au niveau opérationnel et logistique en premier lieu, au niveau des différents financements mis en place au sein de notre banque (en particulier chez les entreprises et les crédits COVID-19 que la BCGE a distribués), mais aussi au niveau des marchés et de la gestion ALM (*Asset and liability management*). **Ce fut un vrai défi, relevé avec brio dans un laps de temps très court et qui a révélé une gestion des risques efficace dans tous les domaines.**

16.15%

Couverture des fonds propres
du groupe à fin décembre 2020

Les comités Risques et Asset and liability management

Le comité des risques (CRISK) analyse chaque mois l'état des risques et recense les informations des autres comités. Cet inventaire est fait sous la forme de rapports et d'examen des positions.

- Pour la filiale Banque Cantonale de Genève (France), un comité des risques spécifiques examine mensuellement la situation.
- Un autre comité le fait pour les risques liés à l'activité de financement du négoce international.
- Le comité de supervision de la gestion du bilan et des risques de taux, le comité *Asset and liability management* (CALM), se tient également sur une base mensuelle. Il contrôle l'état d'exposition aux risques de taux, les mesures de sensibilité des revenus et de sensibilité de la valeur nette actualisée des fonds propres, analyse les marges de taux de cession interne (TCI) et suit les ratios de liquidités réglementaires.

La BCGE est classée dans la "catégorie 3" selon la circulaire de la Finma 2011/2 et le seuil minimal de son ratio de couverture en fonds propres est de 12% (note: le volant anticyclique, qui amenait le seuil minimal à 12.6%, a été suspendu lié à la crise COVID-19). La planification des affaires tient compte de ces contraintes dans la projection de la croissance, afin de garantir ce niveau de couverture des fonds propres. Le seuil minimal est largement couvert, les exigences de publication liées aux fonds propres sont disponibles sur le site de la banque ([bcge.ch](https://www.bcge.ch) – [A propos de la BCGE > publications > Rapports financiers](#)).

Etablir une planification roulante des fonds propres pour les prochaines années demande une excellente coordination entre les entités de front et le contrôle des risques. Le choix de la banque de distribuer des enveloppes de fonds propres par domaine d'activité stratégique constitue une base solide pour que les objectifs puissent être atteints tout en respectant le niveau de couverture. Pour l'ensemble des activités répertoriées au sein des plans financier et stratégique, des limites de risque sont établies afin de fixer le maximum acceptable d'exposition par type d'activité. Le rendement des opérations en termes de revenus d'intérêts et commissions est mis en balance face aux coûts de l'opération et aux risques encourus.

On distingue les types de risques suivants

Le risque de crédit

(voir également page 89)

La banque a distribué pour un montant d'environ 200 millions de crédits COVID-19 entre mars et août 2020, afin de faire face à cette crise sans précédent. Les analystes prédisaient un scénario en V (à savoir un retour à la normale relativement rapide).

Cependant, nous faisons face à une crise qui tend à durer. Un suivi attentif est pratiqué depuis le début de la crise sur l'impact qu'elle peut avoir sur l'ensemble des financements de la banque. Le risque de crédit, qui était déjà prédominant à la BCGE, est encore plus prépondérant avec la crise actuelle.

Les supputations sur une éventuelle surchauffe du marché immobilier et l'inquiétude exprimée par le régulateur au sujet de cette problématique demeurent malgré la crise. La banque continue de maintenir sa politique de prudence dans l'octroi de crédits.

La répartition des crédits selon les tranches de montants est stable. Comme pour les années précédentes, on constate pour les crédits inférieurs à CHF 1 million une large distribution avec un mode – soit le nombre le plus fréquent – qui s'établit à environ CHF 0.5 million. La répartition des crédits entre CHF 1 million et CHF 10 millions montre une décroissance constante, tandis que celle des crédits de montants supérieurs à CHF 10 millions dénote de quelques points d'accumulation isolés.

Les risques par pays

Les risques sur les pays sont bien diversifiés. Mis à part la France, où la banque a une activité significative à travers sa filiale française Banque Cantonale de Genève (France) SA, les limites sur les pays concernent notamment le négoce international et les banques clientes.

Le risque de marché

(voir également pages 90 et 102, point 5.21)

Les risques de marché en négoce sont limités étant donné l'activité volontairement réduite du *trading* pour le compte de la banque. La principale position de ce portefeuille est composée d'actions de la BCGE fin 2020 pour laquelle la banque est *market-maker* (elle accompagne la liquidité du titre). Les contrôles sur l'évolution du titre et sur les quantités détenues sont quotidiens.

Le CHF représente la majorité du bilan de la BCGE, l'USD et l'EUR le complétant. La banque est peu exposée au risque de transaction sur les devises étrangères. Elle suit et couvre quotidiennement les positions en devises et les stocks de billets.

Le portefeuille d'immobilisations financières s'élevait, en décembre 2020, à CHF 2.0 milliard. C'est une protection contre les risques de liquidité; il permet aussi de contribuer aux résultats par leur rendement et permet à la banque de diversifier ses engagements. 76% du portefeuille d'immobilisations financières est noté AAA, les autres titres oscillant entre AA+ à A-.

Les engagements de la BCGE dans le portefeuille *Private Equity Nostro* s'élevaient à CHF 166 mios à fin décembre 2020. Les méthodes rigoureuses de sélection des fonds ainsi que la stratégie d'investissement diversifiée, tant au niveau de la géographie, de la monnaie et du secteur d'activité, permettent de limiter les risques et d'assurer un rendement à long terme.

Le risque opérationnel

(voir également page 91)

Les risques opérationnels sont surveillés activement et des mesures supplémentaires sont mises en place pour faire face aux évolutions afin de renforcer le système de contrôle interne. Des cartographies de risques et les contrôles y afférents sont mis en place et suivis régulièrement afin d'avoir une vue globale des risques opérationnels et bien contrôlés.

Valeurs et compétences

Un engagement exemplaire des collaborateurs pour la continuité du service à la clientèle

24

La BCGE a parfaitement rempli sa mission de soutien et de dynamisation de l'économie régionale en assurant un service de haute qualité tout au long de l'année 2020, même au plus fort de la crise liée à la pandémie COVID-19.



Les collaborateurs et les collaboratrices de notre réseau d'agences ont su concilier respect des normes sanitaires avec proximité et accompagnement efficace des clients, au plus près de leurs besoins.

Dans un contexte difficile, qui a exigé encore plus d'anticipation et de créativité de l'ensemble des équipes, tous ont été acteurs du changement; confirmant ainsi leur engagement exemplaire en faveur de la collectivité et de la continuité opérationnelle de la banque.



Des modèles de rémunération alignés avec les intérêts des clients et de la banque

A fin 2020, le groupe BCGE comptait 873 collaborateurs, soit 820 en équivalent plein temps. Les effectifs sont stables par rapport à 2019. Les charges de personnel sont en diminution de 0.14% (CHF 147'762 millions contre CHF 147'973 millions en 2019).

Près de 300 collaborateurs du front bénéficient d'un modèle de rémunération variable à dominante quantitative. En fonction du métier (*private banking, global trade finance*, réseau d'agences, investisseurs institutionnels, front crédits...), des modèles spécifiques ont été développés en cohérence avec les objectifs stratégiques de la BCGE. Ils sont alignés avec les intérêts du client et de la banque – en particulier de la gestion des risques – et valorisent une gestion administrative disciplinée. Ils réduisent d'autant la part d'arbitraire dans les décisions salariales.



2'624 jours

de formation suivis par des collaborateurs en Suisse, soit 3.5 jours par collaborateur de la maison-mère

Employeur équitable et reconnaissance d'un engagement historique en matière d'égalité salariale

Sur la base des données du 31.07.2020, la banque a fait vérifier le respect de l'égalité salariale interne entre les femmes et les hommes, par la société de conseil RH Comp-On selon la norme de certification Fair-On-Pay de SGS (837 employés pris en compte). Selon une analyse Logib conforme à toutes les directives fédérales, l'écart de rémunération entre les sexes dans l'entreprise se situe en dessous du seuil de tolérance de 5%. **Sur cette base, SGS a délivré le certificat Fair-ON-Pay+, qui distingue l'entreprise en tant qu'employeur équitable** et souligne son engagement durable en faveur de l'égalité salariale. Conformément aux exigences de la loi sur l'égalité (LEg), l'analyse d'égalité salariale a par la suite été contrôlée par un organe de révision indépendant et agréé.

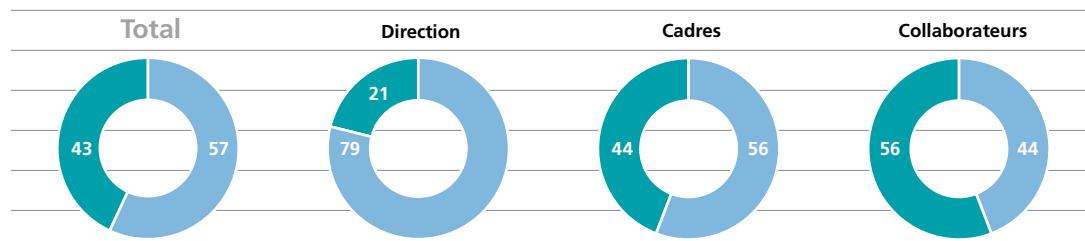
Employeur responsable

La BCGE a reçu à nouveau, en 2020, le Label **1+ pour tous "Employeur responsable"** destiné aux entreprises qui engagent, à compétences égales, en contrat à durée indéterminée (CDI), des résidents genevois inscrits à l'Office cantonal de l'emploi. Le label *1+ pour tous* est une reconnaissance décernée aux acteurs publics et économiques du canton.

Proportion de femmes et d'hommes au 31.12.2020

en %

Femmes Hommes



Remis pour une période de deux ans par le département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES), le Label *1+ pour tous* valorise l'engagement local en faveur de l'emploi et de l'intégration par le travail.

Entreprise formatrice

La BCGE emploie de manière permanente 31 personnes en formation, dont 25 suivent des programmes de formation externes visant à l'obtention d'un CFC, d'un diplôme ou d'un brevet fédéral, tout en travaillant à la BCGE. Ces apprentis, stagiaires, porteurs de maturité ou étudiants en emploi à la HEG ou auprès de l'AKAD Banques et finances, sont *coachés* dans leur activité professionnelle par des formateurs de pratique, qui les préparent à leur futur métier de conseiller clientèle bancaire.

En 2020, un des apprentis de la banque figurait parmi les trois diplômés de la Haute école de gestion, filière économie d'entreprise, ayant obtenu les meilleures notes pour leur travail de Bachelor dans le domaine de la finance. Il a notamment été plébiscité pour son travail intitulé "L'évolution d'un rating ESG induit-il une évolution positive/négative de la valorisation d'une société cotée en bourse?"

De plus, la banque engage régulièrement des universitaires (9 en 2020) pour des postes de gestionnaire en formation ou de stagiaire universitaire dans des domaines d'activités, tels que le financement, la conformité, l'organisation ou la fiscalité.

L'esprit d'innovation favorisé

La banque propose à ses cadres dirigeants un séminaire annuel sur trois jours, sous la forme du Championnat de management, visant à renforcer l'esprit d'entreprise et d'innovation.

En 2020, cet événement central dans l'activité de conduite de la BCGE s'est déroulé à l'Ecole d'Etat-Major général de Kriens, à Lucerne, afin de profiter des infrastructures et des compétences d'accompagnement de l'Armée suisse. Au travers de divers cas pratiques, les équipes ont pu s'entraîner à la gestion de crise et effectuer notamment le test périodique du plan de continuité BCGE. Cette préparation s'est avérée fort utile pour la gestion opérationnelle de la pandémie.

Par ailleurs, au vu de la situation sanitaire en 2020, des formations à distance ont été proposées en un temps record afin de continuer à répondre aux impératifs légaux et réglementaires et à renforcer les compétences générales des équipes. Une mise en place qui s'est déroulée en collaboration directe avec des collaborateurs et des collaboratrices des différents métiers de la banque, impliqués tout au long des différentes étapes. **Cette expérience positive et enrichissante a fait naître des idées et des perspectives novatrices dans le développement de prochaines formations en format digital.**

"Le modèle stratégique offensif et focalisé de la BCGE implique la mobilisation de compétences pointues dans des domaines techniques très divers, la capacité de traiter dans de multiples langues et cultures, ainsi que la maîtrise parfaite des réglementations applicables dans les pays concernés. Comptant d'abord sur la relève interne, la banque investit, aux limites du temps disponible de ses collaboratrices et collaborateurs, dans la formation et le soutien à des parcours de carrière comprenant des missions successives sur plusieurs métiers et marchés."

Blaise Goetschin, CEO (Rapport annuel 2019)

Partage de convictions

De la préparation à la performance

26

La BCGE soutient 5 sportifs de haut niveau, ambassadeurs de l'institution : les 4 athlètes romands ci-dessous, photographiés dans l'exercice de leur discipline, ainsi que depuis le 1^{er} janvier 2021, Sebastianna Scilipoti, 1^{re} joueuse de tennis suisse *International Tennis Federation Junior 2020* (visuels à découvrir tout au long du présent rapport).



Séverine Pont-Combe, skieuse-alpiniste
Ambassadrice de la BCGE depuis 2018
Championne suisse et championne du monde

De renommée internationale (dont palmarès en ski-alpinisme et trail), Séverine Pont-Combe brille avec 10 titres de championne suisse et 2 titres mondiaux. Elle est également quadruple vainqueur de la mythique course de la Patrouille des glaciers et accède avec son équipe, à la 2^e marche du podium lors de l'édition du 21 avril 2018. En début de saison 2019, elle obtient le titre de championne suisse en individuel.



Mickaël Matthey, lutteur
Ambassadeur de la BCGE depuis 2018
38 couronnes en Suisse

Athlète romand d'envergure, Mickaël a gagné 40 couronnes toutes compétitions confondues, dont 2 en Californie. Le 13 mai 2018, Mickaël Matthey remporte, ex-aequo, le titre genevois lors de la Fête cantonale genevoise d'Anières. En 2019 il obtient 6 couronnes romandes et devient ainsi Vice-champion romand. Vainqueur de la seule compétition 2020 (COVID oblige) à Lausanne.

Ces partenariats s'inscrivent dans la durée et sont construits autour de principes forts, communs au sport et à la finance, faisant appel au respect de règles strictes, au partage de convictions et à l'application de choix méthodiques distinctifs.

La BCGE est fière d'être représentée par des sportifs d'élite suisses, prônant les mêmes valeurs d'engagement et de performance que la banque.



Eline Rol, avironneuse

Ambassadrice de la BCGE depuis 2019
Championne du monde

Membre du Team Genève des athlètes du canton. En 2017, Eline signe une belle 3^e place aux Championnats du Monde juniors en quatre de couple. En 2018, elle remporte le titre de championne d'Europe en skiff poids légers en U23. En juillet 2019, elle remporte le titre de championne du monde, avec Sofia Meakin, dans la catégorie olympique (23 ans, double poids légère), en Floride. Elle reçoit le prix du "Meilleur espoir féminin 2019" lors de "La Nuit du sport genevois".



Maxime Chabloz, kite surfeur

Ambassadeur de la BCGE depuis 2019
Champion du monde junior

Après des débuts à ski remarquables, Maxime bifurque vers le kite surf. 3^e au classement général du GKA Airgames et à la manche turque du *Worldkiteboarding Championships Elite* en 2018, il participe aux Jeux Olympiques de la jeunesse à Buenos Aires. Maxime a été élu "Junior Sailor of the Year 2017 & 2018" par Swiss Sailing. En 2020, il remporte au Brésil la seule compétition kitesurf free style de l'année (COVID oblige) lors du *GKA Kite World Tour*.

Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale

1.	Introduction	29
2.	Contexte général	30
3.	Principes et parties prenantes	30
4.	Objectifs	31
5.	Objectifs par parties prenantes et évaluation 2020	32
6.	Mission, rôles et responsabilité	38
7.	Valeurs et convictions : partenariats et soutiens locaux	39
8.	Gestion de l'impact environnemental	40
9.	Financements et investissements responsables	43

Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale

Une banque cantonale est par nature fondée sur un projet de service à une communauté

Ce service est exprimé de manière précise dans la loi: il consiste à contribuer au développement de l'économie de Genève et de sa région. Par ailleurs, la BCGE est une banque "ordinaire", soumise aux lois du marché et dont il est attendu qu'elle soit compétitive et profitable.

29

1. Introduction

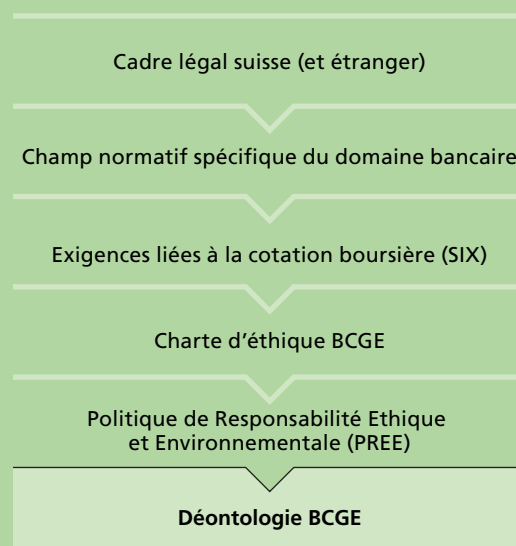
La cotation en bourse de la banque atteste de la volonté de son actionnaire public de la soumettre pleinement à l'environnement concurrentiel, sans protection ou facilité particulière. La BCGE doit donc concilier ces deux finalités avec la nécessité, condition de survie, de s'adapter à la demande très dynamique du marché bancaire et, ceci, face à plus d'une centaine de concurrents sur la place financière de Genève.

C'est pleinement conscient de ce défi que le Gouvernement (Conseil d'Etat et le Grand Conseil par son vote) et la banque ont élaboré, en 2003, en complément à la loi, une charte d'éthique adaptée aux réalités du marché bancaire et aux exigences de caractère moral, que suscitent les concepts de "développement durable" et de "responsabilité sociale des entreprises (RSE)".

Depuis plusieurs années, la BCGE a adopté dans les faits une ligne de conduite inspirée par sa charte d'éthique et par ses responsabilités sociétales. Elle l'a fait autant par respect de ses propres valeurs que par intérêt stratégique et commercial. En effet, son exposition au regard de tous au sein d'une communauté économique régionale, en tant que société bancaire de droit public, cotée à la bourse et notée par une grande agence de *rating*, lui impose d'ores et déjà une contrainte de sans faute en matière de risque de réputation.

Autre paramètre déterminant: le champ normatif du domaine bancaire suisse très dense et fixant de nombreuses limites (que nous éviterons de répéter dans ce chapitre, même s'il s'agit de mesures déployant des effets RSE) et la surveillance intense exercée par la Finma¹ principalement, mais aussi par la BNS¹, ainsi que les exigences en matière de conformité à l'échelon fédéral et cantonal (MROS, MPC, SECO, COMCO, OCIRT¹).

La Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale (PREE) de la BCGE vient compléter le champ normatif par l'intégration volontaire des préoccupations sociétales, environnementales et éthiques. Elle précise ainsi le cadre dans lequel la BCGE entend mener ses activités et conduire ses relations avec les parties prenantes. Elle se résume avec le graphique ci-après.



¹ FINMA Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
BNS Banque nationale suisse
MRO Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent
MPC Ministère public de la Confédération
SECO Secrétariat d'Etat à l'économie
COMCO Commission de la concurrence
OCIRT Office cantonal de l'inspection et des relations du travail

2. Contexte général

Le paysage dans lequel nous opérons évolue vers une prise en compte croissante des sujets liés au développement durable, tels que les droits humains, l'environnement, le *reporting* sur les questions non financières et l'investissement responsable.

Suite à l'adoption des Accords de Paris sur le climat (2015) et à l'engagement des Etats en faveur de la réalisation des 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies d'ici à 2030, le sujet du changement climatique a également pris une importance considérable. L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma) prévoit de renforcer la transparence concernant les risques que peuvent représenter le changement climatique et la transition énergétique pour les établissements financiers. L'approche retenue s'oriente, quant à son contenu, sur les recommandations largement reconnues à l'échelle internationale de la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)*².

En qualité d'acteur financier, la BCGE doit être en conformité avec les réglementations existantes, s'assurer d'une gestion efficace des risques et d'un comportement éthique au sein de tous ses métiers et maintenir un *reporting* régulier, précis et transparent.

La Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale qui formalise la démarche de développement durable de la banque, décrit comment la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) s'intègre dans les activités de la BCGE. Elle se fonde en partie sur les textes fondamentaux de la banque:

- la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe);
 - la Charte d'éthique de la Banque Cantonale de Genève (adoptée par l'assemblée générale des actionnaires de la BCGE et par le Grand Conseil genevois en 2003),
- et sur la documentation disponible au niveau suisse, incluant:
- le Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise (economiesuisse, 2002, mises à jour en 2007, 2014 et 2016);
 - la position et plan d'action du Conseil fédéral concernant la responsabilité des entreprises à l'égard de la société et de l'environnement (Confédération suisse, 2020);
 - le Guide pour l'intégration des facteurs ESG dans le processus de conseil auprès des clients privés (Association suisse des banquiers, 2020).

3. Principes et parties prenantes

Responsabilité Ethique et Environnementale de l'entreprise

La Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale de l'entreprise (PREE) regroupe un ensemble de normes qui touchent notamment aux conditions de travail, aux droits de l'Homme, à l'environnement et à la prévention de la corruption. Ces normes visent "à optimiser l'utilité de l'entreprise pour les parties prenantes et à éviter ou atténuer les éventuels effets négatifs de leurs activités" (SECO). Cette notion prend donc en considération l'impact des activités d'une entreprise en termes sociétal (S) et environnemental (E), éléments auxquels peut être ajouté le concept de bonne gouvernance (G) d'entreprise, considéré comme "un élément-phare d'une responsabilité sociale judicieuse des entreprises" (economiesuisse, Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise).

La PREE entend dépasser les exigences réglementaires comprises dans les textes législatifs, sans pour autant préteriter la marche courante de la banque: "La réussite économique est la première – et la plus importante – fonction d'une entreprise vis-à-vis de la société, car cela lui permet de créer des emplois, de payer des impôts et de poser ainsi la base de la prospérité et de l'économie." (economiesuisse). La PREE poursuit des objectifs vis-à-vis de la communauté de façon générale, plus particulièrement vis-à-vis des parties prenantes de l'entreprise, celles qui y participent et celles qui sont sous l'influence de son activité. L'atteinte de ces objectifs contribue à la pérennité de la banque.

Parties prenantes: les actionnaires

La présence d'une pluralité d'actionnaires parmi les parties prenantes, rappelle à l'entreprise qu'elle est plongée dans un système concurrentiel, non protégé par des caractéristiques monopolistiques comme les grandes régies publiques, par exemple. Les actionnaires sont essentiels, puisqu'ils fournissent la base de fonds propres et de capital-risque nécessaire à toute activité bancaire. Il convient de les motiver par des

² La Task Force on *Climate-related Financial Disclosures* (TCFD) recommande la transparence et la publication d'informations, pour les entreprises et le secteur financier, sur les risques et les opportunités que représentent le changement climatique et la transition énergétique pour leur organisation.

résultats élevés et une politique de distribution bien équilibrée. On notera que l'actionnariat de la BCGE est original, car il est mixte (public et privé), avec un rôle important de l'Etat de Genève, de la Ville de Genève et des communes genevoises, ainsi qu'une communauté croissante d'actionnaires privés, composée notamment de clients et de collaborateurs. La cotation sur le marché des capitaux de l'action BCGE constitue un gage de transparence et impose, à elle seule, un code de conduite très exigeant.

Parties prenantes: les clients

Le client est le décideur du succès d'une banque. La BCGE souhaite fidéliser le client individuel et son cercle familial comme l'entreprise, si possible pour plusieurs générations. Cet engagement sur le long terme exige beaucoup de respect des intérêts de la clientèle et une qualité de conseil de très haut niveau (y compris la dimension déontologique). Les processus de production de ses services bancaires doivent tendre à la meilleure qualité et être formalisés de façon à fournir des prestations homogènes dans le temps. Le partenariat avec la clientèle vise la satisfaction de besoins d'ordre financier. Des enquêtes de satisfaction doivent attester régulièrement de l'adéquation entre les besoins de la clientèle et les services proposés par la banque. L'approche marketing et les démarches commerciales de la banque sont conçues pour satisfaire des besoins avérés, générer une utilité véritable et préserver les intérêts à long terme des clients. La banque assure, par une documentation complète et variée, la transparence de son offre de produits et de prestations. Elle informe ouvertement et régulièrement sa clientèle de son analyse de la situation économique.

Parties prenantes: les collaborateurs

Dans une société de services et de conseil, la qualité, l'engagement et la loyauté à l'entreprise sont des conditions de survie et de développement. Une entreprise soucieuse de son développement futur s'efforce de recruter, fidéliser et dynamiser ses employés. Outre son obligation de rémunérer équitablement les compétences et les performances individuelles, elle se doit de traiter les collaboratrices et collaborateurs avec respect, de manière non-discriminatoire et de les soutenir dans leur développement professionnel. La politique des ressources humaines de la BCGE met en œuvre ces principes.

Parties prenantes: la communauté

Ce concept général recouvre de nombreux domaines, comme la distribution équitable des services (proximité, tarifs justes, etc.), le soutien d'activités socialement responsables, la création de valeur pour les collectivités publiques (impôts, taxes, donations, masse salariale distribuée, etc.), ou encore l'exercice de la mission légale de contribution au développement de l'économie. Dans le domaine du financement, des règles d'intervention bien précises doivent permettre aux petits entrepreneurs et artisans d'être traités avec équité et respect. Dans le domaine du crédit et du placement, il s'agit de veiller à ne pas soutenir des projets contraires aux principes de responsabilité sociétale de la banque et, par ailleurs, d'offrir à la clientèle des solutions qui contribuent au développement d'une économie durable, à la fois crédibles et performantes. Enfin, sur le plan local, la banque informe régulièrement de son appréciation de l'économie genevoise et participe à des recherches thématiques régionales.

4. Objectifs

L'objectif principal de la BCGE est d'assurer sa réussite économique, en lien avec sa mission de service à la communauté, telle que stipulée dans l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale du 24 juin 1993. Le succès économique permet de créer de la valeur pour les actionnaires publics et privés sous forme de dividendes, d'impôts et de plus-values patrimoniales.

L'objectif complémentaire de la BCGE est de répondre aux attentes de la société en matière éthique et environnementale, qui vont au-delà des obligations purement juridiques découlant du respect des dispositions légales, des conventions entre partenaires sociaux et autres contrats.

La prise en compte de ces attentes, qui s'expriment notamment au travers de normes et de directives RSE (Responsabilité sociale des entreprises) internationalement reconnues, constitue un axe de contribution de la BCGE au développement durable.

5. Objectifs par parties prenantes et évaluation 2020

Actionnaires

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Conduire une gouvernance d'entreprise conforme aux attentes les plus élevées des parties prenantes	Respecter strictement les exigences légales et réglementaires Assurer une information complète et transparente à l'égard des actionnaires Adopter une politique de rémunération valorisant compétences et responsabilités et assurer le principe d'indépendance dans les mécanismes de décisions salariales Veiller à ce que les systèmes de rémunération du conseil d'administration et de la direction générale soient alignés sur les intérêts patrimoniaux de l'actionnariat	Déroulement de l'assemblée générale et résultats des votes Qualité du rapport annuel ★★★
Fidéliser notre communauté d'actionnaires publics et privés	Exploiter un plan stratégique assurant le développement et la croissance de la banque sur le long terme Assurer une communication institutionnelle ouverte et des rencontres régulières avec les analystes Réaliser des publications utiles aux décideurs économiques genevois et à la clientèle de la banque	Rendement des capitaux propres/<i>Return on equity (ROE)</i> Communication aux investisseurs Degré de couverture des fonds propres Nombre de clients actionnaires ★★★
Assurer les actionnaires d'un rendement conforme au marché et compatible avec le développement à long terme de la banque	Veiller à une politique de distribution équilibrée et prudente	Dividendes Capitalisation boursière Rendement de l'action ★★★

- ★★★ Objectifs pleinement atteints.
- ★★ Quelques améliorations et projets en cours de réalisation.
- ★ Domaine d'amélioration prioritaire.

Clients

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Protéger la sphère privée financière de nos clients	- Garantir le respect des normes légales et éthiques relatives à la protection des données des clients - Mettre en place toutes les mesures de sécurité nécessaires à la protection des données personnelles des clients - Garantir que tout traitement de données repose sur une base légale suffisante - Déployer tous les efforts nécessaires pour garantir une sécurité informatique sans faille	Absence d'incident de déperdition (plaintes/réclamations) ★★★
Offrir des prestations compétitives et adaptées aux besoins du consommateur et des entreprises	- Informer les clients sur les avantages et risques des produits de la banque - Veiller à une politique modérée en matière d'<i>e-brokerage</i> (pas d'encouragement à la spéculation) - Assurer une politique transparente en matière de rétrocessions - Conduire une politique loyale de marketing	Absence de critique justifiée dans la presse spécialisée ★★★
Sélectionner la clientèle en évitant d'associer le nom de la banque à des pratiques critiquables	- Éviter l'accusation de complicité de blanchiment - Sélectionner soigneusement la clientèle dépositante ou financée en écartant des relations d'affaires qui pourraient s'avérer critiquables - Développer des processus d'examen systématiques pour les situations à risque réputationnel préidentifiées - Veiller, en matière de financement du commerce international, au respect des normes ESG usuelles - Prévenir le surendettement en matière de crédits privés - Octroyer des lignes de risque pays sur la base d'analyses approfondies	Nombre d'incidents de réputation ★★★
Diffuser des prestations financières de placement et de prévoyance respectant les intérêts des clients sur le long terme	- Rechercher les meilleures solutions de placement pour la clientèle - Développer des produits simples et maîtrisables, orientés sur le long terme et pas sur un jeu spéculatif à court terme - Permettre aux investisseurs de contrôler leurs mandats à date régulière - Appliquer des normes strictes de financement en matière de crédit - Conseiller nos clients en matière de sécurité financière et patrimoniale (Concept de conseil : "BCGE Bastion")	Absence de réclamation fondée, plainte en justice ou auprès de l'<i>ombudsman</i>, concernant les mandats, produits financiers, conseils ou tarifs de la banque ★★★

Clients

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Donner accès à une information vulgarisée et de qualité à tous nos clients	Publier des documents didactiques sur nos prestations et sur les questions financières-clés Organiser chaque année des conférences thématiques pour nos clients	Tenue des événements prévus et taux de présence ★★★ <i>Le nombre d'événements et de contacts a été réduit en raison des mesures de confinement</i>
Organiser efficacement les voies de réclamation et de plaintes	Disposer d'une instruction administrative sur le traitement des réclamations Assurer un suivi régulier des réclamations via un <i>reporting</i> au niveau de la direction générale Tenir un inventaire des plaintes contre la banque et en informer régulièrement le conseil d'administration Assurer un suivi régulier des taux de satisfaction de la clientèle dans les études Réaliser des enquêtes <i>mister X</i> sur une base régulière	Taux de satisfaction de la clientèle Nombre de dossiers auprès de l'<i>Ombudsman</i> Nombre de réclamations ★★★
Considérer tous les clients sur un plan d'égalité, quel que soit leur niveau de patrimoine	Appliquer une tarification homogène des prestations et services, quelle que soit la surface financière du client Refuser une segmentation de la clientèle qui exclut ou dégrade le traitement des clients dont le patrimoine est modeste Développer des programmes de fidélisation (Avantage service)	Revue de clientèle par la direction générale, contrôle des tarifs par le département Marketing ★★★
Offrir aux clients la possibilité d'accéder à des produits financiers soucieux du respect de l'environnement et de la responsabilité sociétale	Développer le programme "Performance responsable" (communication, élargissement de la gamme de produits, etc.) Entretenir une offre de produits d'investissement responsable (IR) dans le cadre des activités d'<i>asset management</i> Mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de la signature des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) Former les professionnels (gérants – analystes – conseillers) à l'importance de l'investissement responsable (IR) Appliquer des taux préférentiels pour le financement de projets répondant aux exigences environnementales les plus élevées (hypothèque Minergie, Crédit projet Rénovation durable, <i>leasings</i> "verts")	Présence d'une palette de produits complète sous le label "Performance responsable" Evolution des encours ESG/IR Introduction progressive d'une notation ESG indépendante ★★★

Collaborateurs

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Offrir des conditions de travail permettant une créativité et une productivité de haut niveau	Donner au département Ressources humaines moyens et responsabilité Entretenir un dialogue régulier avec la Commission du personnel et lui donner les moyens d'accomplir sa tâche Eviter la présence de cahiers des charges trop répétitifs, favoriser les évolutions internes Coopérer avec la médiatrice et le Service social inter-entreprises Assurer une communication interne de qualité Valoriser, par l'attribution de prix, l'esprit entrepreneurial, la collaboration entre les services et entités du groupe ainsi que les performances exceptionnelles	Audits de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) Nombre d'affaires au Tribunal des prud'hommes et qualifications de celles-ci ★★★
Assurer une égalité des chances sans distinction d'origine, de genre, nationalité ou religion	Valoriser les talents et l'engagement personnel Soutenir la formation, encourager l'évolution de carrière Assurer la neutralité politique et idéologique de la banque Garantir un système de sélection (recrutement/promotion) exempt de tout parti pris et équitable Veiller au respect des exigences en matière d'égalité salariale	Dossier de non-respect de ces principes (éventuelle preuve) Certification externe attestant de l'égalité salariale Respect des critères légaux en matière de représentation des sexes ★★★
Donner les meilleures chances de progression dans les cursus	Définir une politique de formation systématique et exigeante Suivre les talents et assurer la préparation aux progressions de carrière Evaluer les performances de manière objective et confidentielle Inciter les collaborateurs au maintien et au développement de leurs compétences	Evolution du budget annuel de formation Nombre de postes repourvus par progression interne ★★★
Aligner les rémunérations sur le seul intérêt de l'entreprise, des clients et des actionnaires	Mettre en place des réglementations internes claires et précises Aligner les politiques de rémunération sur les stratégies à long terme et l'intérêt des actionnaires	Taux de rotation Perte de talents Part des collaborateurs au capital ★★★
Favoriser la mobilité douce	Inciter à l'utilisation des transports publics pour les déplacements professionnels Financer l'achat d'un abonnement annuel des transports publics genevois (TPG) Favoriser le covoiturage	Suivi de ce programme ★★★

Collaborateurs

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Valoriser une attitude intègre et l'approche RSE dans le <i>management</i>	Former l'ensemble des cadres dirigeants aux valeurs, stratégies, méthodes et terminologies en usage au sein de la banque tout en respectant des styles de management spécifiques aux différents métiers Transmettre les valeurs BCGE: courage et indépendance d'esprit, intégrité, engagement et force de travail, soin du détail et capacité de concrétisation Renforcer l'esprit d'équipe (<i>team building</i>) dans le championnat de <i>management</i> annuel	Tenue régulière des cours/événements ★★★

La Communauté

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Créer de la valeur pour les collectivités publiques	Assurer le développement à long terme de la banque Répondre à l'ensemble des besoins des collectivités publiques en matière de financement, de dépôts et de conseil Rester le <i>leader</i> du financement des logements à caractère social ou coopératif à Genève	Impôts, taxes, masse salariale, emplois, autres contributions Volume de financement de logements à caractère social et coopératif ★★★
Soutenir l'investissement à Genève	Mesurer les investissements et les dépenses importantes dans l'économie genevoise via un tableau de bord stratégique A qualité et prix égaux, favoriser l'approvisionnement local	Publication des investissements dans la communauté genevoise (voir tableau page 38 du présent rapport) ★★★
Promouvoir une utilisation respectueuse et efficiente des ressources naturelles	Optimiser le niveau d'utilisation des ressources naturelles dans le cadre des rénovations Promouvoir le recyclage des déchets Sensibiliser les collaborateurs et les partenaires à l'importance de la question environnementale Sélectionner les fournisseurs en fonction de leur respect des normes de la Loi sur le travail et des normes environnementales Réduire la consommation de ressources par une politique active d'externalisation (<i>outsourcing</i>) Opérer la production bancaire avec des partenaires ayant des politiques respectueuses de l'environnement	Respect des directives internes ★★★

La Communauté

Objectifs	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Etre accessible géographiquement et être disponible pour tous	Préserver des services de proximité Maintenir des horaires d'ouverture fonctionnels pour les clients Assurer une aide aux handicapés dans les agences Soutenir des actions sociales locales par un budget dédié Collaborer étroitement avec la Fondation Patrimoine Participer activement au projet FinanceMission de l'Union des Banques Cantionales Suisses (financemission.ch)	Mesures en faveur des clients à mobilité réduite Nombre d'agences et de service bancaire à disposition de la clientèle Capacité à répondre à la clientèle 7j/7 Nombre d'associations soutenues dans le respect des critères établis. ★★★
Veiller au respect de l'environnement	Fixer des objectifs de réduction de l'empreinte environnementale dans le cadre du plan stratégique (chauffage, consommation de papier, traces carbone, etc.) Assurer la sélectivité ESG en matière d'immobilisations financières, de capital-investissement (<i>private equity</i>) et de crédits en général Adopter des mesures d'éco-efficacité ambitieuses au regard de la taille de la banque et inspirées par la norme ISO 14001 sur le <i>management</i> environnemental	Bilan écologique Taux minime d'exposition des immobilisations financières dans les débiteurs sensibles en matière environnementale ★★★
Disposer d'une Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale (PREE) en ligne avec les réalités extérieures	Suivre les évolutions du débat sociétal (p. ex. : publication en 2019 d'une étude sur le développement durable en partenariat avec la CCIG et l'OCSTAT) Appuyer le comité PREE, responsable d'examiner la mise en œuvre de la Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale et de proposer des améliorations Organiser des réunions régulières du comité PREE, élaborer des rapports de suivi à la direction générale "Sustainable finance leader" nommé (M. Laurent Brossy, Gérant institutionnel)	Dialogue avec nos clients et prise en compte de la dimension environnementale dans nos décisions de financement Adaptation itérative de la PREE ★★★

6. Mission, rôles et responsabilités

Synthèse réussie entre mission publique et impératif de rentabilité

Conformément à l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève du 24 juin 1993, "la banque a pour but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région [...] Elle est gérée selon les principes éprouvés de l'éthique bancaire". La BCGE concilie harmonieusement sa mission de politique publique avec l'impératif d'être une entreprise rentable, sans aucun avantage monopolistique et en l'absence de toute garantie cantonale.

La Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale (PREE) de la BCGE constitue un cadre supplémentaire allant au-delà des exigences réglementaires fixées par les lois et les autorités de surveillance (Banque nationale suisse, Finma, etc.) et permettant à la banque d'ancrer son activité de manière harmonieuse avec chacune de ses parties prenantes, sans prêter la marche de ses affaires.

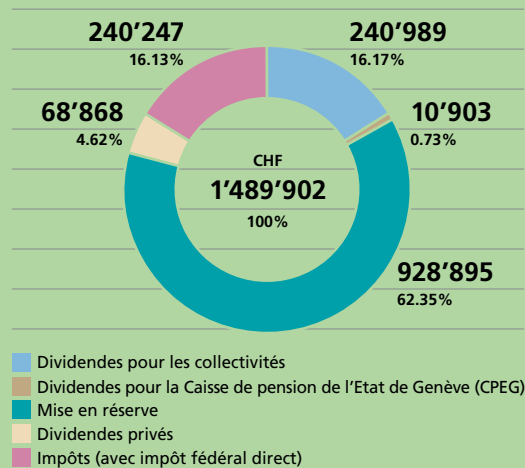
Gouvernance et organisation

Afin de renforcer la gouvernance et le pilotage de la PREE, la BCGE a défini une nouvelle organisation, effective en 2020 :

- Le conseil d'administration adopte la Politique de Responsabilité Ethique et Environnementale et informe les actionnaires sur son application au travers du rapport annuel.
- La direction générale fixe les objectifs opérationnels de cette politique au niveau de la banque, contrôle leur atteinte et établit un rapport succinct au conseil d'administration.
- Créé fin 2019, le comité PREE examine la mise en œuvre de la PREE, formule des mesures d'améliorations dans les différents métiers de la banque. Le comité, composé de représentants des différentes divisions et des domaines d'activités-clés reporte directement au président de la direction générale (CEO).

Répartition des résultats cumulés 2000-2020

Estimation en CHF milliers



Impact économique monétaire genevois

La mission constitutionnelle de la Banque Cantonale de Genève se matérialise au travers des prestations offertes par la BCGE à la clientèle, aux entreprises, aux organisations publiques et parapubliques genevoises, ainsi que par la génération de dividendes, de plus-values boursières et d'impôts, qui bénéficient directement aux collectivités publiques genevoises.

	Impôts payés en 2020, y compris les taxes professionnelles et de tourisme (en CHF 1'000)	Proportion du total des impôts payés (en %)	Taux d'imposition, sans la TVA (en %)
Canton de Genève et communes genevoises	14'188	57.1	11.0
Autres Cantons et communes suisses	98	0.4	0.1
Confédération	6'420	25.8	5.7
Etranger	4'156	16.7	3.7
Total	24'862	100.0	21.0

Voir également le point 5.39 en pages 110 et 137.

Le groupe BCGE a ainsi versé en 2020, l'équivalent de CHF 206 par ménage en dividendes et impôts au canton de Genève et aux communes genevoises, soit près de CHF 40.2 millions. Depuis 2000, il a créé plus de CHF 1.5 milliard de valeur, 78% de ce montant, soit CHF 1.16 milliard, revenant aux collectivités publiques.

Le groupe a acheté à des fournisseurs en Suisse pour CHF 99.1 millions de biens et services. De cette somme, une part importante revient à des sociétés établies à Genève ou sont en faveur des entités genevoises de sociétés dont la facturation est effectuée dans d'autres cantons suisses, comme Swisscom.

Contribution fiscale

La conduite de la banque en matière fiscale s'attache à supporter toutes les obligations fiscales directes et indirectes, en tant qu'entreprise et employeur, dans tous les pays où elle opère, et à attribuer les revenus et les charges en lien avec le lieu d'enregistrement des opérations.

7. Valeurs et convictions : partenariats et soutiens locaux

La BCGE soutient de manière ciblée des œuvres et manifestations locales en faveur des entités du canton de Genève.

FinanceMission : un engagement social des Banques Cantonales

Fondée conjointement par les 24 Banques Cantonales et les Fédérations d'enseignants de Suisse alémanique et romande, l'Association FinanceMission a pour objectif de promouvoir la compétence financière auprès des jeunes. La BCGE soutient ce projet qui constitue un élément important de prévention contre l'endettement.

FinanceMission

financemission.ch

Prix de l'artisanat

La BCGE soutient le Prix de l'Artisanat depuis 1999. Créé en 1991, ce prix a pour vocation de valoriser, chaque année, les compétences d'un artisan genevois, son engagement pour la formation de la relève et la transmission de son savoir-faire. Remis sous l'égide de l'Association des Communes Genevoises (acg.ch), il est attribué par l'Etat de Genève pour mettre en évidence la richesse et la diversité de l'artisanat genevois. Le Prix de l'artisanat 2020 a été décerné à Pianos service Pierre Fuhrer, réparateur, accordeur et facteur de pianos à Carouge.

Soutien d'athlètes romands

Dans le cadre de sa campagne Image mettant à l'honneur des disciplines sportives, la BCGE soutient des athlètes romands : Séverine Pont-Combe (skieuse-alpiniste), Mickaël Matthey (lutteur), Maxime Chabloz (kite surfeur), Eline Rol (avironneuse) et dès 2021, Sebastianna Scilipoti, 1^{re} joueuse de tennis suisse ITS Junior 2020 (International Tennis Federation). Ces partenariats sont construits autour de valeurs traditionnelles suisses. Ils s'inscrivent dans la durée et offrent l'opportunité à la BCGE de mettre en avant des valeurs fortes, communes entre le sport et la finance, soumises au respect de règles strictes, à l'application de choix méthodiques distincts et au partage de convictions.

Sponsoring

Les actions de sponsoring s'intègrent dans un concept marketing global et concernent avant tout des événements populaires locaux. Le soutien de la BCGE s'opère en échange de contreparties, notamment la promotion des produits et services de la banque selon les axes définis par celle-ci, et le développement de la notoriété de ses métiers et de son image de marque.

Dons

D'une manière générale, les demandes de dons que la banque reçoit sont examinées dans leur ensemble et périodiquement par un comité, en vue de soutenir, à tour de rôle, des associations genevoises et de la région à but caritatif, social ou humanitaire. Dans ce contexte, la politique de soutien financier de la BCGE s'applique essentiellement pour des actions qui sont menées sur ce territoire régional en priorité et pour des aides directes immédiates en faveur de bénéficiaires en situation de précarité. En 2020, la BCGE a soutenu plus de 35 associations caritatives locales, en faisant un effort particulier pour certaines d'entre elles, qui ont apporté une aide d'urgence à des personnes en grande précarité en raison du contexte COVID-19.

En parallèle, la Fondation immobilière Patrimoine (FIP) a été fondée par la BCGE en 1996 avec pour but de soutenir des activités culturelles, sociales et sportives d'intérêt général dans le canton de Genève et sa région. Après que la BCGE l'ait dotée d'un capital, la FIP est aujourd'hui une fondation indépendante. Elle répartit son budget de façon égale entre les trois axes de sa mission: soutien culturel, social et sportif, tout en favorisant les associations et projets genevois.

8. Gestion de l'impact environnemental

Un travail quotidien

Au quotidien, la BCGE réduit son empreinte environnementale en améliorant la gestion et l'efficacité énergétique de ses bâtiments, en se fournissant en papier recyclé ou provenant de forêts gérées de manière durable, en réduisant leur consommation ou encore en adoptant une gestion responsable des déchets.

Assainissement des bâtiments

La BCGE poursuit les transformations et les rénovations de ses locaux, de manière économique et écologique, en collaboration avec les autorités cantonales, les architectes et les bureaux d'ingénieurs; notamment lors du projet d'aménagement de la nouvelle agence du Grand-Saconnex ou lors de la campagne de remplacement de l'ensemble des joints d'étanchéité des fenêtres du bâtiment du quai de l'Ile. Lors de travaux, la BCGE est particulièrement attentive à l'impact des matériaux employés, que ce soit dans ses achats ou dans ceux de ses sous-traitants, et au respect par les fournisseurs de leur obligation de trier leurs déchets.

Concentration des activités centrales de la banque sur deux sites opérationnels

Les bénéfices pour l'environnement sont visibles dans l'amélioration des ratios coûts-besoins des infrastructures dans ce domaine. La BCGE optimise le ratio des places de travail en concentrant ses activités hors agences. La banque a deux sites principaux: un pôle essentiellement commercial (en l'Ile) et un pôle opérationnel, administratif et de formation (à Lancy).

Informatique verte et performance énergétique

La BCGE, qui adhère au concept du *green IT* (informatique verte), améliore la performance énergétique des outils de production informatique. Lorsqu'elle doit opter pour des

Consommables	2020	2019	2018	2017	2016
Achat papier (nombre de feuilles) dont:	3'503'000	4'082'100	6'105'000	6'011'000	6'393'000
Fibres de bois FSC	21'000	104'100	60'000	61'000	67'000
Fibres d'eucalyptus FSC	2'762'000	3'113'000	4'220'000	4'175'000	4'251'000
100% recyclé	720'000	865'000	1'825'000	1'775'000	2'075'000
Destruction papier (en tonnes)	54	49	75	61	54
Récupération PET (en kg)	1'316	1'201	1'546	1'336	1'198
Composants informatiques (en kg) ¹	580	194	125	292	781

¹ Les composants informatiques ne sont pesés que quand ils sont livrés à l'usine de recyclage; avant cela, ils sont entreposés.

équipements, la BCGE prend des décisions sur la base de critères économiques et écologiques. Le renouvellement soutenu de l'ensemble des infrastructures permet ainsi de disposer des technologies les plus récentes (virtualisation, stockage centralisé, partage des puissances de calcul), tout en assurant la conformité avec les futures normes écologiques des centres de calcul. Par souci de simplification et d'optimisation, la BCGE a choisi d'héberger l'essentiel de son infrastructure informatique dans un centre de calcul externe, permettant ainsi de réduire la consommation d'électricité et le dégagement de chaleur.

En parallèle, la BCGE continue d'étendre son système de visioconférence, en particulier avec les sites les plus distants, afin de favoriser la communication entre les collaborateurs, tout en diminuant les déplacements professionnels.

Politique d'achat responsable

Lors de l'achat, de la reprise de biens d'équipement ou de la commande de consommables, le département Logistique suit les conditions générales d'achat du groupe BCGE visant le respect de l'environnement. Il se base sur le guide des achats professionnels responsables diffusé par le Service cantonal du développement durable (SCDD).

Gestion des déchets

Dans le cadre du recyclage, les services généraux de la BCGE poursuivent leur mission de manière responsable en centralisant et en triant les consommables professionnels (papier, cartouches d'encre usagées, composants informatiques) dans les bâtiments de la banque. Les collaborateurs y participent en jetant leurs déchets personnels (piles, PET, aluminium) dans des points de collecte dédiés. Chacun d'entre eux dispose de deux poubelles, une pour le papier, l'autre pour les déchets non recyclables. Depuis 2019, la BCGE a rejoint le concept du recyclage des capsules de café.

Transports et soutien à la mobilité douce

L'essentiel du transport du courrier entre les bâtiments de la banque est confié à un prestataire qui se doit d'utiliser des véhicules appartenant à la classe la moins polluante de la norme Euro N5. En ville, le courrier léger est acheminé par un prestataire travaillant avec des coursiers à vélo. Pour ses interventions techniques dans les différents bâtiments, la banque possède un véhicule utilitaire 100% électrique.

La BCGE encourage l'utilisation des transports publics, en fournissant gratuitement à ses collaborateurs un abonnement TPG, qu'elle complète d'une indemnité incitative. 29% des collaborateurs travaillant à Genève en bénéficient pour un coût global de CHF 180'320 assumé intégralement par la BCGE. Enfin, des conditions particulières sont offertes aux collaborateurs des sites hors Genève. La banque recommande également à son personnel d'utiliser le plus possible les moyens de transport public terrestre pour ses déplacements professionnels.

En outre, avec un réseau d'agences le plus dense du canton de Genève (21 agences), elle favorise la proximité pour ses clients en leur permettant de minimiser leurs déplacements.

Diminution de la consommation énergétique et optimisation des coûts

Afin de minimiser les effets de sa consommation sur l'environnement, la BCGE a opté pour une électricité respectueuse de l'environnement, produite en Suisse et à 100% d'origine hydraulique, proposée par son fournisseur actuel, les SIG. Lors de la modernisation de ses équipements, la BCGE mène des actions d'optimisation énergétique et recherche systématiquement la mise en œuvre de solutions écopéformantes.

Ainsi, elle a pris part au projet cantonal de l'offre d'électricité (NOE) du Service de l'énergie (OCEN), et participe aujourd'hui au programme Ambition Négawatt Vision de son fournisseur d'électricité, les SIG. La BCGE a reçu le Certificat SIG-éco21 pour son engagement, comme pour les années précédentes.

Soucieuse de contribuer concrètement à l'abaissement de ses émissions de gaz à effet de serre, la banque investira plus de CHF 20 millions en vue du raccordement de son siège de l'île au réseau thermique GeniLac; une innovation énergétique majeure et durable pour Genève, consistant à utiliser l'eau du lac Léman pour rafraîchir et chauffer les bâtiments. Un projet innovant et à l'échelle du canton. Cette solution qui n'utilisera que des énergies 100% renouvelables, permettra à terme, de chauffer et de refroidir le bâtiment, sans émission de CO₂.

Les travaux de raccordement au réseau thermique GeniLac ont démarré en 2020. Ces travaux, ainsi que ceux de mise à jour de la production, réalisés en partenariat avec les SIG, se termineront en 2021. Des travaux de mise à jour du bâtiment seront réalisés les années suivantes, ceci pour le rendre "compatible" avec cette nouvelle solution de chauffage et de rafraîchissement.

Sensibilisation des collaborateurs à la biodiversité

Depuis 2016, la banque gère trois ruches installées sur le toit de l'un de ses bâtiments. La section Apiculture a été créée à l'initiative de quelques collaborateurs motivés. Objectif: sensibiliser les collaborateurs de la banque à la problématique de la disparition des abeilles, liée notamment à la perte de biodiversité, aux néonicotinoïdes³, au frelon asiatique et au réchauffement climatique. Dès le début, il a été décidé de gérer ces ruches en interne, avec la création de la section Apiculture qui compte aujourd'hui 23 membres s'occupant des ruches et veillant au développement des colonies⁴. La plupart des membres étant des néophytes, un cycle de formation a été organisé en interne et un système de mentorat mis en place.

La section Apiculture est fière de "l'essaimage" de cette initiative. En effet en 2019, profitant d'essaims issus des ruches de la banque, deux membres ont décidé de se lancer et de devenir apiculteurs de loisir. D'autres membres réfléchissent également à acquérir des ruches.

La création de cette section fait partie d'une réflexion plus large au niveau de la banque sur la responsabilité éthique et environnementale menée par la banque et la direction.

ENTREPRISE ENGAGÉE 2020



	2020	2019	2018	Variation 2020-2019
Electricité (kWh)	3'642'816	3'730'053	3'798'889	-87'237
Gaz (kWh)	970'504	890'754	909'693	79'750
Eau (m ³)	11'728	9'515	10'747	2'213

Source: SIG

³ Classe d'insecticides agissant sur le système nerveux central des insectes et utilisés en agriculture pour la protection des plantes. Ils contribuent, en raison de leurs effets, à la disparition des insectes pollinisateurs, notamment les abeilles.

⁴ Colonie d'abeilles qui se séparent de la ruche mère afin de s'établir dans un nouvel emplacement et fonder une nouvelle colonie.

9. Financements et investissements responsables

Offre de prestations “Performance responsable”

Fondée par nature et par sa mission légale sur un projet de service à la communauté, la BCGE s’inscrit dans une démarche durable et éthique. Particulièrement attentive à l’évolution de la société et aux demandes de ses clients, la BCGE propose une gamme de prestations bancaires intégrant les plus hauts critères éthiques et environnementaux. Cette gamme, labellisée “Performance responsable”, au libre choix du client, complète les produits plus traditionnels de la banque.

Plus de 20 ans d’engagement et d’innovation

La BCGE met à disposition de sa clientèle des solutions qui contribuent au développement d’une économie et d’une société durables, à la fois crédibles et performantes.

Dans le domaine du financement, la BCGE joue un rôle actif en proposant à la clientèle des offres incitatives pour les activités durables.

En matière d’investissement, elle offre, depuis plus de 20 ans, des solutions qui intègrent des facteurs de durabilité (ESG), selon une approche qui vise à améliorer la performance tout en diminuant les risques spécifiques.

En qualité de signataire des Principes pour l’Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI), BCGE Asset management s’engage en faveur de l’intégration progressive, pertinente et adaptée des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les processus d’investissement.

Signatory of:



Financements responsables

Face aux évolutions de la société et soucieuse des besoins de ses clients, la BCGE a développé une palette de prestations de financement s’inspirant des principes du “développement durable”. Respectueuses des exigences éthiques et environnementales, elles sont également utiles, compétitives et performantes.

Afin d’accompagner ses clients dans la rénovation ou l’acquisition d’un bien immobilier répondant aux exigences les plus élevées, la BCGE propose des conditions de financement avantageuses. Le prêt hypothécaire BCGE destiné aux particuliers est la solution idéale pour financer un bien immobilier respectant les prescriptions du label Minergie. Cette option “verte” permet d’optimiser le confort dans le respect de l’environnement et d’obtenir des conditions de financement attractives. Le Crédit projet Rénovation durable donne l’opportunité, aux propriétaires d’un logement, de financer les travaux de rénovation durable à l’aide d’un taux préférentiel.

Le *leasing* véhicule de la BCGE propose un taux particulièrement attractif pour le financement de véhicules électriques ou à faible consommation de carburant. Ce taux privilégié s’applique aux modèles de véhicules les moins polluants figurant sur la liste établie par le canton.

Global commodity finance

La Suisse est l’une des plus grandes plateformes du négoce de l’énergie, des métaux, des minéraux et des produits agricoles au monde. Elle est le *leader* mondial du commerce du sucre, du coton, des oléagineux et des céréales. L’industrie suisse du négoce des matières premières emploie environ 35’000 personnes et génère 4.8% du produit intérieur brut. La Suisse compte au total quelque 550 sociétés de négoce de matières premières dont la plus large partie déploie son activité depuis l’arc lémanique, principalement Genève (source: SECO et STSA).

Dans le cadre de sa mission de contribution au développement économique, la BCGE travaille avec ces entreprises de négoce international. L’activité s’articule autour du financement transactionnel de cargaisons de matières premières allant d’un pays d’origine vers un pays de consommation, répondant ainsi activement aux besoins de l’économie réelle.

Les décisions d'octroi de crédit intègrent des critères sélectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse des risques clients. Cette approche a été perfectionnée depuis son introduction en 2013. L'analyse ainsi conduite est réalisée sous trois angles : l'historique de l'entreprise en la matière, les actions prises par l'entreprise et son niveau d'exposition dans son marché. Les conclusions de cette analyse conduisent à l'octroi – ou non – de facilités de crédit et restent sans impact sur la tarification appliquée, soulignant ainsi le caractère impératif et non négociable de ces critères.

Investissements responsables et gestion des avoirs

De plus en plus d'investisseurs attendent de la part des spécialistes de l'investissement qu'ils fondent leurs décisions d'investissement sur la base de critères financiers traditionnels, mais également environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Dans ce domaine, la BCGE a pour ambition de satisfaire les exigences financières de ses clients au travers d'une démarche d'investisseur responsable, reposant sur l'intégration systématique des enjeux ESG à l'analyse financière. Cette démarche, à la fois pragmatique et inclusive, se fonde sur la conviction que les bonnes pratiques concernant les aspects ESG sont à même de favoriser une performance pérenne.

BCGE Asset management gère plusieurs fonds et mandats dédiés à l'investissement responsable. Il est par exemple possible de s'exposer au marché suisse des actions au travers de stratégies qui sélectionnent les investissements sur la base de critères financiers traditionnels et extra-financiers. Concrètement, l'approche adoptée se démarque ainsi de la concurrence par l'intégration systématique des critères ESG dans l'analyse des fondamentaux et la valorisation des entreprises. BCGE Asset management propose également un fonds SRI (*socially responsible investment*) en multigestion, répondant aux exigences de la prévoyance professionnelle suisse et investissant uniquement dans des actifs généralement reconnus comme responsables ou durables.

Le mandat Best of, fer de lance de la gestion de fortune de la BCGE, se décline également en version ESG. Les mandats Best of ESG, créés en 2020, et Best of Swiss Economy ESG s'adressent en particulier aux clients convaincus par la philosophie d'investissement de la BCGE et les principes du mandat Best of, tout en souhaitant appliquer un filtre de durabilité à la gestion de leur patrimoine. Gérés selon les principes de l'architecture ouverte, ces mandats sont composés de fonds ESG Synchrony et de fonds durables de tiers.

Afin de renforcer la transparence sur le profil ESG des produits financiers proposés, la BCGE élabore des rapports sur la base des informations fournies par l'agence de notation externe MSCI ESG Research.

La BCGE a mis en place une politique d'exclusion des activités controversées, qui s'applique à l'ensemble de sa gestion actions en lignes directes et qui porte sur les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes nucléaires destinées à des pays qui n'ont pas signé le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Pour cela, la BCGE s'appuie les recommandations de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR).

Les encours du groupe BCGE gérés selon des stratégies d'investissement responsable totalisent plus de CHF 1.3 milliard, représentant environ 17% des actifs.

La BCGE dispose d'une doctrine d'investissement *Performance responsable* accessible sur bcge.ch



LA BCGE S'ENGAGE



TOUT FAIRE POUR GAGNER

La BCGE, partenaire
principal de l'économie
régionale et des PME.

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

1. Structure du groupe et actionnariat	49
1.1 Structure du groupe	49
1.1.1 <i>Présentation de la structure opérationnelle du groupe</i>	49
1.1.2 <i>Sociétés cotées</i>	49
1.1.3 <i>Périmètre de consolidation</i>	50
1.2 Actionnaires importants	50
1.3 Participations croisées	50
2. Structure du capital	51
2.1 Capital	51
2.2 Capital autorisé ou capital conditionnel	51
2.3 Modification du capital	51
2.4 Actions et bons de participation	51
2.5 Bons de jouissance	51
2.6 Restrictions de transfert et inscription des <i>nominees</i>	51
2.6.1 <i>Restrictions de transfert</i>	51
2.6.2 <i>Motifs justifiant l'octroi de dérogations</i>	51
2.6.3 <i>Inscription des nominees</i>	51
2.6.4 <i>Procédure</i>	51
2.7 Emprunts convertibles et options	51
3. Conseil d'administration	52
3.1 Membres	52
3.2 Autres activités et groupements d'intérêt	54
3.3 Ordonnance contre les rémunérations abusives	54
3.4 Election et durée du mandat	54
3.5 Organisation interne	55
3.5.1 <i>Répartition des tâches au sein du conseil d'administration</i>	55
3.5.2 <i>Comités du conseil d'administration</i>	55
3.5.3 <i>Méthodes de travail</i>	56
3.6 Compétences du conseil d'administration et de la direction générale	56
3.7 Instruments d'information et de contrôle	58
4. Direction générale	60
4.1 Membres	60
4.2 Autres activités et groupements d'intérêt	62
4.3 Compléments d'information à ajouter par les émetteurs soumis à l'ORAb	62
4.4 Contrats de management	62

5.	Rémunérations, participations et prêts	63
5.1	Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation	63
5.2	Informations à fournir par les émetteurs soumis à l'ORAb	65
5.3	Informations à fournir par les émetteurs non soumis à l'ORAb	65
6.	Droits de participation des actionnaires	66
6.1	Limitation et représentation des droits de vote	66
6.1.1	<i>Dispositions statutaires</i>	66
6.1.2	<i>Octroi de dérogation pendant l'exercice</i>	66
6.2	Quorum statutaire	66
6.3	Convocation de l'assemblée générale	66
6.4	Inscriptions à l'ordre du jour	66
6.5	Inscription au registre des actions	66
7.	Prises de contrôle et mesures de défense	66
7.1	Obligation de présenter une offre	66
7.2	Clauses relatives aux prises de contrôle	66
8.	Organe de révision externe	67
8.1	Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable	67
8.2	Honoraires de révision	67
8.3	Honoraires supplémentaires	67
8.4	Instruments d'information sur l'organe de révision externe	67
9.	Politique d'information	68

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

1. Structure du groupe et actionnariat

1.1 Structure du groupe

1.1.1 Présentation de la structure opérationnelle du groupe

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne.

Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève".

Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

La BCGE exploite des succursales et des agences. Le portrait du groupe et ses filiales se trouve en pages 8 et 9 du présent rapport, l'organisation territoriale en pages 16 et 17.

Le périmètre de consolidation est présenté au point 1.1.3 page 50 et au point 2 page 86 du présent rapport.

La Banque Cantonale de Genève est organisée, depuis le 01.01.2021, en six divisions conduites par les membres de la direction générale.

L'organigramme du groupe BCGE au 01.03.2021, tenant compte des changements d'organisation annoncés tout au long de l'année 2020, figure en pages 12 et 13 du présent rapport.

La coordination et les synergies entre les divisions sont assurées, d'une part, par le président de la direction générale et son état-major et, d'autre part, par un fonctionnement matriciel.

Le fonctionnement est renforcé par des comités stratégiques chargés, au nom de la direction générale, d'exercer des compétences ou des contrôles importants.

Les missions des divisions se trouvent en pages 14 et 15 du présent rapport.

1.1.2 Sociétés cotées

La BCGE est cotée à la SIX Swiss Exchange. Les 7'200'000 actions nominatives étant cotées, la capitalisation boursière est calculée sur la base d'un cours de CHF 159 au 31.12.2020.

Capitalisation boursière	CHF 1'145 millions
Numéro de valeur	35'049'471
Numéro ISIN	CH0350494719

1.1.3 Périmètre de consolidation¹

Le périmètre de consolidation complet comprend notamment, au 31.12.2020, les sociétés, filiales détenues à plus que 50% :

- Banque Cantonale de Genève (France) SA (bcgef.fr), Lyon, capital-actions de EUR 30 millions;
- Capital Transmission SA, Genève, capital-actions de CHF 2 millions;
- Dimension SA, Lausanne, capital-actions de CHF 160'000;
- Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon, capital-actions de EUR 10'000;
- Rhône Saône Léman SNC, Lyon, capital-actions de EUR 10'000;
- Loyal finance AG Zurich, capital-actions de CHF 200'000;
- Swiss Public Finance Solutions SA, Genève, capital-actions de CHF 400'000.

1.2 Actionnaires importants

Situation des actionnaires importants, telle que connue par la BCGE:

Participations détenues par les actionnaires importants

Situation au 31.12.2020

Actionnaires	Actions nominatives	Total des voix	Total valeur nominale	% en capital et en voix
Etat de Genève	3'187'715	3'187'715	159'385'750	44.27%
Ville de Genève	1'502'646	1'502'646	75'132'300	20.87%
44 communes genevoises	534'649	534'649	26'732'450	7.43%
Sous-total collectivités publiques	5'225'010	5'225'010	261'250'500	72.57%
Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG)	428'800	428'800	21'440'000	5.96%
Total actionnaires importants	5'653'810	5'653'810	282'690'500	78.53%
Autres actionnaires	1'546'190	1'546'190	77'309'500	21.47%
Capital existant	7'200'000	7'200'000	360'000'000	100%

Les annonces de prise de participation publiées au cours de l'exercice 2020 sont consultables via le lien internet suivant: <https://www.ser-ag.com/en/resources/notifications-market-participants/significant-shareholders.html#/>

1.3 Participations croisées

La BCGE n'a pas connaissance de l'existence de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5% du capital ou de l'ensemble des voix.

¹ Le périmètre de consolidation complet est présenté en page 86.

2. Structure du capital

2.1 Capital

Le capital de la banque s'élève à CHF 360'000'000.

2.2 Capital autorisé ou capital conditionnel

Aucune disposition statutaire ne permet au conseil d'administration d'augmenter le capital (augmentation autorisée) ou ne permet une augmentation conditionnelle du capital (droit de conversion ou d'option).

2.3 Modification du capital

Le capital-actions n'a pas été modifié durant les trois derniers exercices.

2.4 Actions et bons de participation

Le capital est composé exclusivement d'actions nominatives, cotées à la bourse suisse SIX Swiss Exchange, d'une valeur nominale de CHF 50, soit un total de 7'200'000 actions, toutes entièrement libérées.

Toutes les actions confèrent les mêmes droits financiers et sociaux.

Il n'y a pas de capital-participation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'y a pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des nommées

2.6.1 Restrictions de transfert

La Constitution de la République et canton de Genève prévoit, dans son article 189, alinéa 2, que le canton et les communes doivent détenir la majorité des voix attachées au capital social de la banque. L'article 7, alinéa 3, de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe; entrée en vigueur le 28 janvier 2017) précise que le canton, la ville de Genève et les autres communes représentées par l'Association des communes genevoises doivent conclure une convention d'actionnaires régissant notamment le nombre minimum d'actions que chaque collectivité publique est tenue de conserver. En date du 30.04.2018, le Département cantonal des finances a publié un communiqué de presse informant de la conclusion d'une telle convention d'actionnaires.

2.6.2 Motifs justifiant l'octroi de dérogations

Aucune dérogation n'est accordée.

2.6.3 Inscription des nommées

Au 31.12.2020, les statuts de la banque ne comprenaient pas de disposition permettant l'inscription de *nommées* au registre des actionnaires.

2.6.4 Procédure

Les restrictions de transfert ne peuvent être levées que par une modification de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe, ge.ch – rubrique législation genevoise), soumise au référendum.

2.7 Emprunts convertibles et options

La BCGE n'a émis ni emprunt convertible ni option.

3. Conseil d'administration

3.1 Membres

Le conseil d'administration est constitué de 11 membres non exécutifs. Ils sont indépendants, au sens de la circulaire Finma 2017/1 Gouvernance d'entreprise – banques.

Aucun administrateur :

- n'occupe de fonctions opérationnelles pour la BCGE ou une société de son groupe;
- ne fait ou n'a fait partie des organes de direction de la BCGE ou d'une société de son groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue;
- n'entretient de relations étroites avec la BCGE ou une société du groupe.



Gilbert Probst

né le 17 septembre 1950, nationalité suisse.
Président, désigné en 2017 par le Conseil d'Etat.

Titulaire d'un doctorat et d'un mastère en économie et sciences sociales de l'Université de Saint-Gall. Professeur honoraire de l'Université de Genève, directeur du Centre de Partenariats Public-Privé à la Geneva School of Economics and Management (GSEM), cofondateur et vice-président du Swiss Board Institute (Genève) et Institute of Directors pour la Suisse. De 2007 à 2016, il était Managing Director au World Economic Forum (WEF). Il est fondateur du Geneva Public-Private Partnership Center, du Geneva Knowledge Forum (Université de Genève), du Center for Organizational Excellence (Université de Saint-Gall) et du Strategic Knowledge Group. Il a été membre de nombreux conseils d'administration de sociétés suisses et de fondations comme la Fondation Swiss Banking School (2002 – 2006).



Jean Olivier Kerr

né le 19 juin 1956, nationalité suisse.
Vice-président, élu en 2017 par les actionnaires autres que les collectivités publiques.
Membre du comité Nominations et rémunération.

Détenteur de diplômes de l'Institut de Gestion Internationale Agroalimentaire (3^e cycle) et de l'Institut des Hautes Etudes de Droit Rural et Economie Agricole (Paris), il dispose d'une expertise en matière de gestion des risques, analyse et exécution stratégiques, management et *leadership* du changement organisationnel notamment. Entré comme *trader* chez Cargill en 1980, il a occupé divers postes à Paris, Amsterdam, Milan, Genève et Minneapolis avant d'accéder successivement au poste de directeur, Cargill Europe, Genève (1999–2007), puis vice-président, Cargill International, Genève (2008–2014). Il est membre du réseau Entreprendre Suisse Romande.



Michel Pasteur

né le 20 décembre 1953, nationalité suisse.
Secrétaire, désigné en 2018 par le Conseil d'Etat.
Membre du comité de Contrôle.

Titulaire d'une licence ès sciences commerciales et industrielles, mention gestion financière, option finance, de l'Université de Genève et d'un diplôme fédéral d'expert-comptable. Il a débuté son parcours professionnel auprès d'une grande fiduciaire internationale en qualité de réviseur. Il a dirigé, au sein d'un cabinet d'audit international, de nombreux mandats de révision bancaire et de fonds de placement. Après avoir été membre du comité exécutif en Suisse, responsable du département compliance, dans un grand groupe bancaire international, il a rejoint, en 2006, une grande banque privée en tant que compliance officer. Depuis 2014, il est consultant indépendant en matière de compliance.



Michèle Costafrolaz

née le 2 août 1954, nationalité française.
Membre, élue en 2017 par les actionnaires autres que les collectivités publiques. Présidente du comité de Contrôle depuis le 16 mai 2018.

Diplômée de l'Ecole de Management de Lyon en Finance et Comptabilité, elle dispose d'une expertise en matière d'audit financier et de conseil d'entreprises dans le domaine comptable et financier. Débutant sa carrière en audit externe chez Deloitte Haskins & Sells à Paris en 1977, elle a occupé plusieurs postes d'encadrement dans la société avant de devenir associée-directrice audit chez Deloitte SA, Genève (1984–2013). Expert-réviseur agréé auprès de l'Autorité de surveillance des réviseurs, elle est actionnaire fondatrice et présidente de MCT Audit & Advisory, Genève depuis 2013, présidente du comité d'Audit de la Fondation Global Alliance for Improved Nutrition de 2015 à 2018 et membre du Conseil de Surveillance d'Ermewa Holding SA, France, depuis 2014 et présidente du Comité d'audit depuis 2018.



Gina Empson

née le 23 mars 1958, nationalités suisse et britannique.
Membre, désignée en 2014 par le Conseil d'Etat.
Membre du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'une licence BSc en finance et économie de l'Université de Southampton, Angleterre. Membre de l'Institute of Chartered Accountants in England & Wales depuis 1983 et expert-réviseur agréé, membre d'EXPERTsuisse. Nommée par le groupe PriceWaterhouse comme auditeur à Genève en 1984. Plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la finance incluant 10 ans avec le groupe Serono/BioChem; d'abord comme analyste financier pour Fabio Bertarelli, fondateur de Serono, puis responsable des filiales opérationnelles et commerciales du groupe. En 1999, elle a créé ICS Corporate Services SA, Genève, une fiduciaire indépendante puis, en 2009, The Business Harbour Sàrl, Genève, une société de portage salarial.



Serge Fasel

né le 28 janvier 1957, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2018 par le Conseil municipal de la Ville de Genève.
Membre du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Fribourg et d'un brevet d'avocat (barreau de Genève). Il est responsable du groupe judiciaire de l'étude FBT Avocats, dont il est associé, à Genève, depuis 1993. Il dispose d'une large expérience tant en matière de procédures menées devant les tribunaux ordinaires qu'en matière d'arbitrage sur le plan national et international. Ses domaines d'activité comprennent toutes formes de litiges commerciaux, notamment bancaires et financiers. Serge Fasel est aussi actif dans les domaines du droit de la faillite, du droit du travail et de la criminalité économique. Il est juge suppléant à la Cour de justice et a également accompli un cursus dans la justice militaire. La banque octroie de longue date des mandats de contentieux à l'étude FBT Avocats.



Bernard Girod

né le 5 février 1956, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2018 par le Conseil d'Etat.
Membre du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'un diplôme de technicien et en mécanique, Bernard Girod est au bénéfice d'une longue carrière d'entrepreneur. Il est administrateur président de Serbeco, Confignon, et de ED Energie Durable, Satigny et administrateur secrétaire de ProP SA, Genève. Il est également membre de nombreux conseils d'administration, tels que celui d'Autobritt Genève, Président de CAD Energie 1 SA, Confignon et de Mobilitri SA, Satigny.



Jean-Marc Mermoud

né le 15 juillet 1955, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2010 par l'Association des communes genevoises.
Membre du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil. Entré dans l'entreprise en bâtiment et travaux publics F. Simond SA, dont il devient le président-directeur général en 1994. Vice-président du conseil d'administration CGN Belle Epoque SA, Lausanne. Membre du conseil d'administration du Groupe CGN SA. Associé de SNC Mistro et Cie, Président de COOPLOG Société Coopérative pour la Création de Coopératives de Logement et de Société Coopérative COOPLOG "Troènes". Administrateur de COOPLOG Société pour la Création de Coopératives d'Habitation SA, Carouge, ainsi que des Sociétés Coopérative COOPLOG "Pont-Rouge", à Genève, "Clos Pestalozzi", Genève, et "Clos de la Forêt", Genève.



John Tracey

né le 29 octobre 1950, nationalités suisse et britannique. Membre, élu en 2010 par les actionnaires autres que les collectivités publiques.
Président du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'une licence de business studies and international marketing de l'Université de Leeds. A été actif pendant près de 35 ans auprès de Procter & Gamble à Genève, dans les domaines du marketing, de la communication et de la gestion. Ancien administrateur de Procter & Gamble International et ancien directeur des relations extérieures au siège de Genève.



Angela de Wolff

née le 10 juin 1968, nationalités suisse et italienne.
Membre, désignée en 2010 par le Conseil d'Etat.
Présidente du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'une licence HEC et d'un MSc de l'Université de Lausanne, complétés par un mastère en gestion commerciale internationale et du certificat d'analyste financier. A occupé durant plusieurs années la fonction d'analyste financier dans plusieurs établissements, dont Lombard Odier & Cie. Cofondatrice de l'association Sustainable Finance Geneva, qui œuvre en faveur de la promotion des critères de responsabilité et de développement durable dans la finance.

Membre du conseil d'administration jusqu'au 05.05.2020 (assemblée générale – démission)



Grégoire Carasso

né le 12 septembre 1980, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2014 par le Conseil municipal de la Ville de Genève.
Membre du comité Risques et stratégie.

Diplômé en histoire et politique internationales (IHEID) et titulaire d'un MBA de l'Université de Genève. Après avoir travaillé au sein de plusieurs PME genevoises, il rejoint en 2007 l'Université de Genève comme adjoint du Rectorat aux affaires académiques, depuis 2013 comme administrateur du Global Studies Institute et depuis 2016 comme doctorant.

Nouveau membre du conseil d'administration dès le 05.05.2020 (assemblée générale)



Sophie Dubuis

née le 25 septembre 1974, nationalité suisse.
Membre désignée par le Conseil administratif de la Ville de Genève en 2020.
Membre du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'un diplôme de la HES-SO Valais de gestionnaire en tourisme, d'une formation de conduite de collaboratrice du CRPM à Lausanne et d'un Executive MBA en management de projets, Université de Genève, Sophie Dubuis est également coach certifiée. Associée au sein de RHconseil SA, présidente de la Fondation Genève Tourisme & Congrès et de la Fédération du commerce genevois et membre du comité directeur de l'Union Patronale Suisse, elle a occupé diverses fonctions de direction auprès de Bucherer SA, du Centre International de Conférences Genève (CICG), de Palexpo et de Forum Fribourg.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Gilbert Probst

Membre de la fondation Stiftung zur Förderung der systemorientierten Managementlehre, Saint-Gall.

Jean Olivier Kerr

Membre des conseils d'administration d'Oceana Shipping AG, Renens et Navemar SA, Fribourg.

Michel Pasteur

Membre du conseil d'administration de "The Forum Finance Group SA" à Genève.

Michèle Costafrolaz

Présidente du conseil d'administration d'ID Logistics SA, Genève. Membre des conseils d'administration de Coninco Explorers in Finance SA, Vevey et d'Helvetia Conseils & Révisions SA, Genève. Gérante de Mesoblast International Sàrl.

Gina Empson

Membre du conseil d'administration de la fondation Genesia (Fonds de prévoyance), Genève, et de l'association Genève-roule, Genève. Directrice de la société Gracia101 Talent Solutions Sàrl.

Serge Fasel

N/A.

Bernard Girod

Président de la fondation 14-16 Jean-Simonet, Carouge, et de l'association Les Recycleurs de Genève, Genève; vice-président de Le Caré (Caritas Accueil Rencontres Echanges), Genève. Membre du comité de ASTAG (Association suisse des transports routiers), Genève.

Jean-Marc Mermoud

Président du conseil de la Fondation Nelly Gyga, Pregny-Chambésy. Membre du parti libéral-radical (PLR) genevois.

John Tracey

Membre du conseil d'administration de Swiss Land Estates SA, Genève. Senior executive coach auprès de I. J. Martin & Co Ltd, Zurich. Conseiller auprès du Conseil économique de Lancy. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright, Genève.

Angela de Wolff

Présidente de Conser Invest SA, Genève. Membre du comité exécutif de l'association Sustainable Finance Geneva (jusqu'au 30.06.20); membre du conseil d'administration de Swiss Sustainable Finance, Zurich (jusqu'au 30.06.20). Membre des conseils d'administration du Swiss Investment Fund for Emerging Markets SA (SIFEM AG), Berne, et des Fondations Audemars-Watkins, Genève et Race for Water, Lausanne.

Grégoire Carasso

(membre jusqu'au 05.05.20 – assemblée générale – démission)

Député au Grand Conseil (PS) à Genève. Membre du conseil d'administration de Carasso SA, Satigny.

Sophie Dubuis

(nouveau membre depuis le 05.05.2020 – assemblée générale)

Membre du conseil d'administration de Migros Genève/France, membre du comité de direction de la FER (Fédération des Entreprises Romandes), Présidente de Thyon Région Tourisme SA et de l'association Les Genevoises PLR (jusqu'à septembre 2020).

3.3 Ordonnance contre les rémunérations abusives

La BCGE n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb).

3.4 Election et durée du mandat

Les onze administrateurs sont élus ou désignés de la façon suivante:

- cinq membres désignés par le Conseil d'Etat;
- deux membres désignés par la Ville de Genève;
- un membre désigné par les autres communes genevoises;
- trois membres élus individuellement par les actionnaires autres que les collectivités publiques, lors de l'assemblée générale;
- le Conseil d'Etat nomme le président parmi les administrateurs.

La durée d'un mandat d'administrateur est de quatre ans et il peut être renouvelé à deux reprises. En cas d'entrée en fonction en cours de période administrative, la durée du mandat est limitée à l'échéance de celle-ci. Le mandat prend fin au plus tard le jour de l'assemblée générale qui suit la date à laquelle les administrateurs ont atteint l'âge de 70 ans révolus. Les modalités de désignation et de dépôt des candidatures sont réglées à l'article 11 des statuts de la banque¹ et à l'article 12 de la LBCGe².

¹ bcge.ch – A propos de la BCGE
> Organisation > Cadre réglementaire.

² ge.ch – rubrique législation genevoise.

Nom de l'administrateur	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	Nombre de renouvellements	Mandat renouvelable
Gilbert Probst	2017	2021	1	non
Jean Olivier Kerr	2017	2022	1	oui
Michel Pasteur	2018	2022	0	oui
Michèle Costafrolaz	2017	2022	1	oui
Gina Empson	2014	2022	1	oui
Serge Fasel	2018	2022	0	oui
Bernard Girod	2018	2022	0	oui
Jean-Marc Mermoud	2010	2022	2	non
John Tracey	2010	2021	2	non
Angela de Wolff	2010	2022	2	non
Grégoire Carasso	2014	2020 ¹	1	oui
Sophie Dubuis	2020 ²	2022	0	oui

3.5 Organisation interne

3.5.1 Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Président du conseil: Gilbert Probst.

Vice-président du conseil: Jean Olivier Kerr.

Secrétaire du conseil: Michel Pasteur.

3.5.2 Comités du conseil d'administration

Comité Nominations et rémunération

Le comité Nominations et rémunération a pour rôle de proposer la nomination du président de la direction générale, de son remplaçant et des membres de la direction générale, et de préavisier la nomination des directeurs.

Il préavisie la rémunération du responsable de l'audit interne sur proposition du comité de Contrôle et propose les adaptations du Règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration, ainsi que la rémunération de la direction générale.

Il est constitué de quatre membres du conseil d'administration: John Tracey, président, Jean Olivier Kerr, Gina Empson et Bernard Girod, membres. Il se réunit lorsqu'une nomination le nécessite, mais au moins une fois par année. En 2020, il s'est réuni six fois.

Comité Risques et stratégie

Le comité Risques et stratégie examine, dans le cadre d'une démarche prospective, l'environnement de risques dans lequel la banque agit ou entend agir. Il préavisie à l'intention du conseil d'administration toute décision importante de nature stratégique ou relative à l'identification et à la gestion des risques.

Il est constitué de quatre membres du conseil d'administration: Angela de Wolff, présidente, Jean-Marc Mermoud, Grégoire Carasso (*jusqu'à l'assemblée générale du 05.05.2020, démission*), Serge Fasel et Sophie Dubuis (*nommée à l'assemblée générale du 05.05.2020*). En 2020, il s'est réuni six fois.

Comité de Contrôle

Le comité de Contrôle tire ses compétences et devoirs de l'art. 24 et suivants des statuts de la banque. Il a pour mission, entre autres, de superviser le respect des dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables à la banque, ainsi que des usages bancaires et d'assurer la liaison et la coordination entre le conseil d'administration, l'audit interne et l'organe de révision. Il est composé de trois membres, deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et le troisième membre désigné par le Conseil d'Etat. Le membre du comité de Contrôle désigné par le Conseil d'Etat ne peut pas faire partie de la fonction publique. Il est soumis au secret bancaire.

Ses membres sont Michèle Costafrolaz, présidente et Michel Pasteur, tous deux administrateurs, ainsi que Alain Heck, désigné par le Conseil d'Etat. Le comité de Contrôle se réunit en principe tous les quinze jours au moins. En 2020, il a tenu 26 séances ordinaires (26 en 2019).

¹ Démission lors de l'assemblée générale 2020.

² Nomination lors de l'assemblée générale 2020.

3.5.3 Méthodes de travail

Le conseil d'administration se réunit 15 fois par an au moins (art. 17 al.1 des statuts de la banque). En 2020, il s'est réuni 15 fois lors de séances d'une durée moyenne de quatre heures. Le taux de participation aux séances s'est élevé à 100%. Il est présidé par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par le vice-président ou le secrétaire. Il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de quatre de ses membres ou de l'organe de révision.

Le conseil ne peut prendre de décisions que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité.

Il est tenu un procès-verbal de chaque réunion, approuvé lors de la séance suivante, signé par le président de la séance et le secrétaire. Les membres du conseil d'administration doivent pouvoir consulter les dossiers relatifs aux points portés à l'ordre du jour au plus tard vingt-quatre heures avant l'ouverture de la séance.

Le président de la direction générale, ou son remplaçant, participe, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, mais ne prend part ni aux votes ni aux élections. Il requiert, chaque fois qu'il le juge utile, la présence d'autres membres de la direction générale ou de tiers. En 2020, cela a été le cas à chaque séance du conseil d'administration.

En cas de conflits d'intérêts, les membres du conseil d'administration doivent se récuser chaque fois qu'ils sont directement ou indirectement concernés. Il est du ressort du secrétaire de prévenir la survenance d'un éventuel conflit d'intérêts lors du traitement d'un objet particulier.

Le conseil d'administration a la possibilité de constituer des comités permanents ou ad hoc pour étudier des sujets particuliers. Ces comités n'ont pas de pouvoir décisionnel et sont chargés de faire rapport au conseil d'administration. Le président du conseil d'administration peut participer aux séances des comités. En 2020, le conseil a disposé de deux comités permanents, en plus du comité de Contrôle: un comité Nominations et rémunération et un comité Risques et stratégie.

Afin de faire face à la sophistication croissante des métiers, les membres du conseil d'administration bénéficient de formations organisées régulièrement par la banque. A titre individuel, chaque membre a la possibilité de demander une formation spécifique au président, qui dispose d'un budget y relatif.

3.6 Compétences du conseil d'administration et de la direction générale¹

Les compétences et devoirs du conseil d'administration sont définis aux articles 14 des statuts de la banque et 12 de la LBCGe. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit que le conseil d'administration décide:

1. des plans stratégique et financier;
2. de l'organisation appropriée de la banque;
3. du budget annuel sur proposition de la direction générale;
4. d'approuver, sur proposition du comité de Contrôle, un plan triennal des tâches à accomplir par l'audit interne pour couvrir l'intégralité des contrôles jugés nécessaires;
5. du cadre général des limites de risques;
6. de l'octroi des grandes enveloppes de risques-crédit ainsi que de l'octroi de crédits qui sont de sa compétence;
7. des politiques en matière de risques, notamment de crédit, de taux, de pays et d'assurances, sur proposition de la direction générale; il revoit ces politiques dès que les événements l'imposent;
8. de l'information à recevoir dans le domaine du contrôle des risques;
9. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale dans la fixation des taux de crédit et des taux des dépôts d'épargne;
10. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale en matière de trésorerie, d'opérations de change, de placements et dépôts de titres ainsi que d'autres valeurs;

¹ Selon le règlement tel qu'il était en vigueur en 2017. Sa modification a été approuvée par la Finma le 20 février 2018.

11. de la politique de la banque en matière de patrimoine immobilier;
12. d'approuver toute acquisition ou cession de participation à titre permanent;
13. de l'acquisition et de la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles, sous réserve des compétences de la direction générale fixées à l'art 24 ch. 3 du présent règlement;
14. des abandons de créances, adhésions à des concordats extrajudiciaires, postpositions de créances ou cessions de créances pour des montants supérieurs à CHF 2'000'000 ou si l'engagement a fait l'objet d'une décision du conseil d'administration;
15. de la nomination en son sein de deux administrateurs comme membres du comité de Contrôle et de la désignation de son président;
16. de la nomination des membres de la direction générale;
17. de la nomination du *chief risk officer* (CRO);
18. de la nomination des directeurs adjoints et des directeurs;
19. de la politique en matière de personnel, de rémunération et de prévoyance sociale;
20. des rémunérations fixe et variable des membres de la direction générale ainsi que du responsable et des collaborateurs de l'audit interne;
21. des périodes d'interdiction d'achat et de vente d'actions de la banque, ou d'autres valeurs sensibles, pour les collaborateurs et les organes, lors de périodes critiques (*closed periods*);
22. de ratifier les propositions de nominations de représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
23. de la nomination des représentants de l'employeur au sein du conseil de la Fondation de prévoyance du personnel, sur proposition de la direction générale.

Les compétences et devoirs de la direction générale sont définis à l'article 21 des statuts de la banque. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit les devoirs suivants:

1. élaborer et soumettre au conseil d'administration les plans stratégique et financier de la banque et le concept-cadre pour la gestion des risques;
2. établir les documents et propositions nécessaires aux prises de décisions des autorités supérieures de la banque;
3. élaborer le budget annuel et le soumettre au conseil d'administration;
4. veiller à ce que les structures et l'organisation de la banque soient conformes aux obligations légales et à l'usage de la profession;
5. veiller à ce que la banque soit suffisamment présente dans les milieux économiques;
6. garantir la bonne exécution des décisions des autorités supérieures de la banque;
7. proposer pour ratification, la nomination des représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
8. nommer les représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations non comprises dans le périmètre de consolidation.

Le règlement de gestion et d'organisation prévoit les compétences de décider:

1. de la fixation des taux d'intérêt dans le cadre stratégique donné par le conseil d'administration;
2. des emprunts, placements de trésorerie, opérations de change et placements de titres conformément aux directives du conseil d'administration;
3. de l'acquisition et la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles qui ne sont pas destinés à l'usage de la banque, pour un montant n'excédant pas CHF 5'000'000, ce plafond ne s'appliquant pas aux titres négociables qui sont autorisés dans le cadre général des limites de risques;
4. de l'entretien et de la rénovation des immeubles, à concurrence de CHF 3'000'000 par objet au maximum;
5. de la nomination des fondés de pouvoir et des mandataires commerciaux;
6. de la fixation du traitement de l'ensemble du personnel de la banque, à l'exception d'elle-même, du responsable et des collaborateurs de l'audit interne;
7. des directives internes sur les opérations de banque, dans la mesure où elles ne sont pas régies par la loi, les statuts ou le présent règlement;
8. de surveiller l'exécution des prescriptions en matière de liquidités, de fonds propres et de répartition des risques;
9. de déterminer les prescriptions nécessaires à l'application de la politique en matière de gestion des risques et de les soumettre pour approbation au conseil d'administration;
10. de proposer au conseil d'administration le système des limites globales pour approbation; celui-ci inclut notamment les limites pour opérations de marché, les limites banques et les limites pays;
11. de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport sur la marche des affaires (états financiers, analyses, opérations et événements importants, etc.) ainsi que tout rapport qui pourrait lui être demandé par le conseil;
12. d'établir un relevé trimestriel de tous les gros risques contractés au sens de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des négociants en valeurs mobilières (OFR), à l'attention du conseil d'administration.

3.7 Instruments d'information et de contrôle

Le conseil d'administration évalue périodiquement les moyens d'information, leur contenu et l'adéquation de ceux-ci à ses besoins ainsi que le système de contrôle interne. Il évalue son efficacité ainsi que son adéquation à l'activité et à la taille de la banque. Il met en place un système d'information entre les organes de la banque, dont le président du conseil est le garant. La direction générale informe le conseil d'administration de la marche des affaires de la banque lors de chaque séance et rapporte sur les dossiers qui le requièrent. Le président du conseil d'administration, la direction générale, le comité de Contrôle, l'audit interne et l'organe de révision externe doivent fournir au conseil d'administration toute information lui permettant d'exercer sa haute surveillance, notamment sur la marche des affaires et les activités des différents secteurs, y compris les filiales. Ceci se concrétise entre autres de la façon suivante:

- mise à disposition du président du conseil d'administration des procès-verbaux hebdomadaires des séances de la direction générale;
- compte-rendu du président de la direction générale à chaque séance du conseil d'administration sur la marche des affaires;
- rapports trimestriels sur les risques par le *chief risk officer*;
- rapport trimestriel des résultats par le *chief financial officer*;
- rapports sur les missions de contrôle effectuées au sein du groupe par le responsable du comité de Contrôle et suivi semestriel des recommandations de l'audit interne et externe;
- rapport oral sur l'activité du comité de contrôle, à chaque séance, par son président;
- présentation semestrielle des *balanced scorecards* des divisions par leurs responsables (membres de la direction générale);
- rapport semestriel de l'organe de révision externe.

L'audit interne

L'audit interne est une entité indépendante de la direction générale, subordonnée directement au conseil d'administration. Il effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la banque et de ses filiales et dispose pour cela d'un droit illimité à l'information. Son organisation, son champ d'activité ainsi que son fonctionnement sont réglés aux articles 16A de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe), aux articles 28 et 29 des Statuts, aux articles 28 à 31 du Règlement de gestion et d'organisation, ainsi que par la Charte d'audit interne approuvée par le conseil d'administration.

L'audit interne répond aux exigences qualitatives posées par les autorités de surveillance et par les organisations professionnelles. A ce titre, le conseil d'administration fait procéder tous les cinq ans – en plus des diligences annuelles conduites par l'organe de révision externe – à une évaluation externe de l'audit interne. Les sociétés d'audit, autorisées par la Finma, mandatées pour ces évaluations, ont confirmé aux organes de la banque que l'audit interne exerce son activité en conformité des normes de l'Institute of Internal Auditors (IIA) et des meilleures pratiques.

La responsable de l'audit interne établit une planification triennale basée sur une cartographie des risques revue à un rythme annuel, laquelle est coordonnée avec celle de l'organe de révision externe et approuvée par le conseil d'administration.

Sur la base du plan d'activité et à la fin de ses travaux, l'audit interne émet, à l'intention de la direction générale, du comité de contrôle et du conseil d'administration, des rapports détaillés relatifs à ses contrôles et effectue un *reporting* semestriel du suivi des recommandations émises ainsi qu'un rapport annuel d'activité.

Composé, au 31.12.2020, de 9 auditeurs, l'audit interne est placé sous la responsabilité de Monique Seiss Baudry, titulaire d'un master en sciences économiques de l'Université de Genève, d'un certificat universitaire (CAS) en *Compliance in Financial Services*, des certificats internationaux en audit interne (CIA) et en gestion des risques (CRMA) délivrés par *the Institute of Internal Auditors* (IIA), ainsi que du certificat de Gestion Actif-Passif (ALM) délivré par le Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et de Statistique (GENES) de Paris.

La surveillance et l'évaluation régulière de l'audit interne sont dévolues au comité de Contrôle, lequel évalue annuellement l'efficacité de l'audit interne, veille à ce qu'il dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées et qu'il exerce ses activités avec indépendance et objectivité.

Les membres de l'audit interne possèdent collectivement une grande expérience professionnelle et l'ensemble des compétences nécessaires à la bonne exécution de leurs missions de contrôle. Ils remplissent tous les plus hauts critères de qualification professionnelle ("catégorie 1") définis par l'Association Suisse d'Audit Interne (ASAI), fondés sur le nombre d'années de pratique professionnelle dans le domaine de l'audit et sur les diplômes professionnels reconnus.

L'audit interne comprend 3 sections qui regroupent des auditeurs disposant d'une expertise des principaux métiers, fonctions et domaines d'activités de la banque, soit notamment les crédits et le financement du négoce international (*trade finance*), la conformité (*compliance*), la gestion des risques (*risk management*), la gestion des risques de taux et de liquidités (ALM), la comptabilité et le contrôle de gestion, ainsi que l'informatique et les cyber-risques (3 auditeurs certifiés CISA).



Monique Seiss Baudry

Cheffe de l'audit interne
(rattachée au conseil
d'administration)

4. Direction générale¹

4.1 Membres

Au 31.12.2020¹, la direction générale est constituée de sept membres, sous la présidence de Blaise Goetschin. Elle est nommée pour une durée indéterminée; ses membres sont mis au bénéfice de la retraite lorsqu'ils en atteignent l'âge légal, sauf accord préalable entre le conseil d'administration et le membre de la direction générale concerné.

Aucun membre de la direction générale :

- n'a de fonction permanente de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants suisses ou étrangers,
- n'occupe de fonctions officielles ou ne remplit de mandats politiques.



Blaise Goetschin

né le 1^{er} septembre 1957, nationalité suisse.
Président de la direction générale (CEO).

Titulaire d'une licence en gestion d'entreprise de l'Ecole des HEC / Uni Lausanne. 1982, auditeur senior, Pricewaterhouse Genève. 1985, deputy vice president, département Capital Markets Credit Suisse, Zurich. 1988, senior vice president, département CS Corporate Banking, New York. 1990, membre de la direction, responsable de CS Corporate Finance pour les régions de Suisse romande, Berne et Bâle. 1993, head CS Corporate finance: sociétés privées en Suisse. 1995, chef du Service des finances de l'Etat, canton de Vaud. Major ad Armée suisse. 1998, CEO, Banque Fiduciary Trust International, Genève, gestion institutionnelle et privée, filiale suisse du groupe basé à New York. 1^{er} octobre 2000, président de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève.



Pierrette Jatton Klopfenstein

née le 24 avril 1970, nationalité suisse.
Responsable de la division Genève.

Titulaire d'une licence HEC de l'Université de Lausanne, d'un Brevet fédéral de technicienne en marketing, d'une certification SAQ Conseillère clientèle individuelle et d'un *Advanced management diploma* de l'Executive School de l'Université de Saint-Gall ES-HSG, Pierrette Jatton Klopfenstein est d'abord active dans le domaine de la prévoyance (auprès de Swiss Life) puis du marketing (BCV). Elle rejoint la BCGE en 2003 en qualité de *product manager*, puis prend la responsabilité du *Business development*. Elle occupe par la suite la direction de différents départements: cheffe Marketing (2007–2011), cheffe Etat-major de la direction générale (2011–2012), cheffe Logistique (2012–2013) puis cheffe du secteur Centre de la division Genève. Elle est nommée membre de la direction générale, responsable de cette même division dès le 1^{er} avril 2018.



Virginie Fauveau

née le 2 juin 1970, nationalités suisse et française.
Responsable de la division Entreprises.

Titulaire d'un mastère en ingénierie financière à Paris, à l'ESLSCA, Virginie Fauveau commence son activité professionnelle à la Banque Vernes, une banque d'affaires parisienne. Au bénéfice d'une expérience professionnelle de près de 25 ans principalement auprès d'entreprises familiales et dans plusieurs institutions bancaires en France et en Suisse, notamment à la Banque Lombard Odier et Cie à Genève, elle a développé une expertise de conseil dans la gouvernance, la transmission et le financement d'entreprises. Elle rejoint le département Corporate finance de la BCGE en 2008, avant d'en prendre la responsabilité en 2010 et de devenir directrice de Capital Transmission (jusqu'au 31.12.2019), filiale de la banque active dans le private equity. En janvier 2020, elle est nommée membre de la direction générale, responsable de la division Entreprises.



Yves Spörri

né le 17 septembre 1968, nationalité suisse.
Responsable de la division International.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur-agronome de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich. De 1994 à 2001, exerce différentes fonctions au sein du département Correspondant Banking de la Bank Kreiss AG à Francfort. En 2001, il rejoint la section Relations banques de la Banque Cantonale de Genève en tant que cadre, nommé membre de la direction en 2004; chef du département Institutions financières et collectivités publiques en 2007, responsable de l'unité d'affaires Banques et institutions internationales en 2011. En juillet 2016, responsable de l'unité d'affaires Banques et assurances et du département Multinationales et institutions internationales. En janvier 2017, membre de la direction générale, responsable de la division Entreprises et clients institutionnels. En janvier 2020, membre de la direction générale, responsable de la division International.

¹ Voir organigramme au 1^{er} mars 2021 en pages 12 et 13, ainsi que le modèle d'affaires en pages 14 et 15.



Constantino Cancela

né le 11 mai 1956, nationalités suisse et espagnole.
Responsable de la division Asset management.

Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Genève en 1980. Entre à la Société de Banque Suisse (SBS) à Genève en 1981 en tant que stagiaire et occupe diverses fonctions jusqu'au rang de directeur des affaires commerciales en 1991 (*corporate banking, corporate lending* et clients institutionnels). 1992-1993, directeur administratif et financier de Chopard. De retour à la SBS, il est responsable de la clientèle institutionnelle romande puis suisse, jusqu'à la fusion avec l'UBS. En 1999, il rejoint un multi *family office* de Genève, pour y développer l'*asset management*, poste qu'il quitte en 2001 pour la Banque Sarasin en tant que responsable de la clientèle institutionnelle suisse romande. Depuis 2004, au service du groupe BCGE, d'abord en qualité de directeur de la filiale Synchrony Asset Management, puis en tant que chef de l'unité d'affaires BCGE Asset Management et CIO du groupe depuis 2009. A ce titre, il préside le comité de stratégie, le comité de gestion et le comité de sélection de valeurs du groupe. Jusqu'en 2018, il a également été membre du conseil de surveillance de la filiale française de la banque. En janvier 2020, membre de la direction générale, responsable de la division Asset management.



Jean-Marc Joris

né le 10 septembre 1968, nationalité belge.
Responsable de la division Opérations.

Titulaire d'une licence en sciences commerciales et financières de l'ICHEC Bruxelles. A travaillé en 1993 auprès de Dexia Luxembourg, au département du Marché des capitaux. De septembre 1993 à juin 1997, chargé de mission au département Information risk management auprès de KPMG. De juin 1997 à mars 2002, sous-directeur, Head business development, auprès d'ING Baring Private Bank à Genève. Au mois d'avril 2002, membre de la direction de la Banque Cantonale de Genève, responsable du département Organisation et responsable ad interim du département Informatique. Depuis le 1^{er} juillet 2003, membre de la direction générale, actuellement responsable de la division Opérations.

Nouveau membre de la direction générale dès le 01.01.2021¹



Frédéric Vernet

né le 25 juin 1974, nationalité française.
Responsable de la division Finance (CFO).
Remplaçant du président de la direction générale.
Chief Risk Officer (CRO) dès le 01.03.2021.

Titulaire d'une formation d'ingénieur en Informatique et robotique, d'un master en Administration des entreprises de l'IAE de Paris et d'un diplôme universitaire en Génie civil de l'université de Lyon, Frédéric Vernet débute sa carrière en 1999 en tant qu'Ingénieur projet chez Capgemini Ernst & Young. Il rejoint la BCGE en 2003 en tant qu'organisateur en charge du projet crédit+, où il contribue à la mise en place d'un nouveau processus *front to back* d'octroi des crédits. Dès 2006 et durant deux années, il dirige le département Gestion du réseau & Business development de la division Grand public & réseaux. En 2007, il crée la fonction MIS, rattachée à la division Finance et gestion des risques, où il développe le modèle de *reporting* analytique de la banque. De 2012 à 2020, il dirige le département Contrôle de gestion, où il sera l'artisan du plan stratégique et financier dans sa conception originale et influente. En janvier 2021, il est nommé membre de la direction générale, responsable de la division Finance (CFO). Frédéric Vernet occupe également la position de CRO (*Chief Risk Officer*) depuis le 1^{er} mars 2021.

Membre de la direction générale ayant fait valoir son droit à la retraite au 31.12.2020



Eric Bourgeois

né le 31 mai 1956, nationalités suisse et française.
Responsable de la division Finance (CFO)
jusqu'au 31.12.2020 (départ à la retraite).

Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et d'un DECS. De 1981 à 1982, auditeur et consultant auprès de KPMG, Paris. De 1982 à 1986, auditeur auprès de Pricewaterhouse, Genève. De 1986 à 1988, directeur d'Asea Capital devenu ABB World Treasury Center à Genève. De 1988 à 1996, directeur, puis directeur général de Nokia Finance International BV, Genève. De 1998 à 2000, administrateur de Clariden Bank. De 1997 à 2000, directeur chez André & Cie SA, Lausanne. Responsable de la division Finance et contrôle des risques, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève du 01.01.2000 au 31.12.2020.

4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Blaise Goetschin

Président des conseils d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich, Capital Transmission SA, Genève, Dimension Corporate Finance SA, Genève (fusion avec Dimension SA en décembre 2020) et de Dimension SA, Lausanne. Président du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Vice-président de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire, Genève. Membre du comité du conseil d'administration et du comité de nominations et rémunération de l'Union des Banques Cantonales Suisses, Bâle. Membre des conseils d'administration de l'Association suisse des banquiers, Bâle, de economiesuisse, Zurich et d'Investissements Fonciers SA, Lausanne. Membre des conseils de la fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève; de la Fondation Genève Place Financière et de la Fondation H. Dudley Wright, Genève. Membre du comité de la Chambre Genevoise Immobilière.

Pierrette Jaton Klopfenstein

Trésorière de l'Association de développement de Saubraz. Membre représentante de la BCGE au sein du conseil de l'association GENILEM (à compter du 01.02.2021).

Virginie Fauveau

Membre du conseil d'administration de Dimension SA, Lausanne (depuis le 04.03.2020) et de Dimension Corporate Finance SA, Lausanne (depuis le 24.03.2020 jusqu'à la fusion avec Dimension SA, Lausanne en décembre 2020). Membre de la commission technique de l'Union des associations patronales genevoises (UAPG) (depuis le 01.01.2020).

Yves Spörri

Membre du conseil d'administration de Dimension SA, Lausanne (jusqu'au 04.03.2020) et du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Membre du conseil d'administration de Dimension Corporate Finance SA, Genève (jusqu'au 24.03.2020). Président du conseil d'administration de Loyal Finance AG, Zurich.

Constantino Cancela : N/A

Jean-Marc Joris : N/A

Frédéric Vernet

(nouveau membre de la direction générale dès le 01.01.2021) : N/A

Eric Bourgeaux

(membre de la direction générale jusqu'au 31.12.2020 – retraite)
Président de Swiss Public Finance Solutions, Genève. Membre du conseil d'administration de Capital Transmission SA, Genève. Membre des conseils de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon; la Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon et de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux, France.

4.3 Compléments d'information à ajouter par les émetteurs soumis à l'ORAb

La Banque Cantonale de Genève n'est pas soumise à l'ORAb.

4.4 Contrats de management

La banque n'a conclu aucun contrat de management.

5. Rémunérations, participations et prêts

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

Rémunération du conseil d'administration

Le règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration de la BCGE relève de la compétence de ce dernier; il a été approuvé par le conseil le 17 septembre 2010 et est entré en vigueur rétroactivement le 1^{er} juillet 2010. Il a été modifié pour la dernière fois le 17 décembre 2020 et est entré en vigueur rétroactivement le 5 mai 2020.

La rémunération des membres du conseil d'administration se base sur leur charge de travail, leurs responsabilités, les risques encourus, la pratique du marché et celle des banques cantonales. Les administrateurs ne bénéficient d'aucune condition préférentielle sur les prestations de la BCGE et ne sont pas affiliés à sa fondation de prévoyance professionnelle.

Rémunération fixe du conseil d'administration

A titre de rémunération de leur engagement en faveur du conseil d'administration et de ses comités, les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire, majorée d'une indemnité fonctionnelle. Par ailleurs, le conseil peut décider de rémunérer des mandats particuliers confiés à ses membres ou commander des expertises externes; il dispose à cet effet d'un budget annuel de CHF 50'000. En 2020, le conseil n'a pas fait usage de ce budget complémentaire.

Plan d'intéressement en actions

Depuis 2019, les administrateurs ayant exercé leur mandat pendant une année complète d'assemblée générale à assemblée générale peuvent recevoir, par tranche de rémunération de CHF 3'000, quatre actions gratuites conditionnées par l'achat de deux actions à leur prix de marché. Ces titres sont bloqués 5 ans, même si le mandat s'est éteint dans l'intervalle.

Ce changement a pour but d'associer mieux encore les administrateurs à la performance à long terme de la BCGE. Il respecte le principe de l'alignement des intérêts de l'actionariat sur celui des organes dirigeants.

Rémunération variable du conseil d'administration

Afin de garantir leur indépendance et de promouvoir leur intérêt pour le développement à long terme de la banque, les membres du conseil d'administration ne reçoivent aucune rémunération variable.

Politique de rémunération de l'ensemble des collaborateurs

Le règlement relatif à la rémunération du personnel relève de la compétence du conseil d'administration. Le règlement applicable à l'année sous revue a été approuvé par le conseil le 11 novembre 2015 et modifié pour la dernière fois le 17 décembre 2020.

La rémunération des collaborateurs comprend une rémunération fixe, une rémunération variable non systématique ainsi que des plans d'intéressement en actions. La rémunération fixe occupe une part prépondérante de la rémunération des collaborateurs et est évaluée sur plusieurs critères: *benchmarking*, offre du marché et concurrence notamment. Chaque année, le conseil d'administration décide de l'adaptation de la masse salariale fixe.

L'enveloppe de rémunération variable est décidée chaque année par le conseil d'administration au moment du bouclage des comptes. Elle intègre une enveloppe destinée aux rémunérations variables individuelles et, éventuellement, une enveloppe complémentaire si les résultats de l'année en cours sont en forte croissance par rapport aux trois années précédentes.

Une part des enveloppes variables peut être distribuée en actions dans une proportion pouvant aller jusqu'à 50% dans le cas de l'enveloppe complémentaire. Ces actions sont bloquées pour une durée de cinq à dix ans.

Dans certains métiers du front, comme le *private banking*, le *trade finance*, les crédits ou la banque de réseau, des modèles de rémunération définissant la part variable du salaire, totalement ou partiellement quantitatifs, ont été mis en œuvre. Ils ont été développés en tenant compte des paramètres principaux suivants:

- protection de l'intérêt du client;
- reconnaissance de la compétence individuelle ou collective;
- absence d'incitation à la prise de risque exagérée;
- rigueur administrative, corrélation entre la rémunération variable et les revenus de la banque.

Les rémunérations des fonctions de conformité et de contrôle des états-majors de division ne sont pas subordonnées aux résultats commerciaux des entités qu'elles contrôlent.

Plan	Critère d'attribution	Description	Durée de blocage ¹
1 Rémunération variable ordinaire	Rémunération variable de minimum CHF 3'000	4 actions gratuites par tranches de CHF 3'000 conditionnées par l'achat de 2 actions à leur prix de marché	5 à 10 ans, à choix
Enveloppe complémentaire	Niveau du résultat annuel consolidé comparativement aux résultats des trois années précédentes	50% en actions pour les membres de la direction générale ² et de la direction, 20% en actions pour les autres collaborateurs	5 ans ³
2 Ancienneté	Dès 3 années d'ancienneté	De 4 à 14 ⁴ actions	5 ans
3 Fidélité	Dès 10 ans d'ancienneté et par tranches de 5 ans	CHF 4'000 en actions	5 ans
4 Participation au capital	Dès une année d'ancienneté	4 actions gratuites conditionnées par l'achat de 4 actions à leur prix de marché	5 à 10 ans, à choix

¹ Le blocage est supprimé en cas de fin des rapports de travail, à l'exception des collaborateurs dont le contrat de travail s'interrompt par la retraite ou l'invalidité; ils peuvent alors choisir de maintenir le blocage.

² Le conseil d'administration peut décider d'année en année de modifier la clé de répartition entre actions bloquées et liquidités attribuées aux membres de la direction générale.

³ Le blocage est maintenu pour les membres de la direction générale au-delà de la fin du contrat de travail.

⁴ Dès 25 ans d'ancienneté.

Les délais de blocage des actions de la banque acquises par l'ensemble des collaborateurs de la maison-mère, en vertu des plans d'intéressement, et les conditions fiscales qui leur sont liées, sont expliquées dans le tableau ci-dessus et au point 5.22 des comptes de la maison-mère (page 129).

Les collaborateurs bénéficient de divers avantages sur certaines prestations de la BCGE. La banque met à leur disposition des prestations sans marge ou avec une faible marge commerciale. Au-delà des montants énoncés dans le règlement du personnel, les conditions clientèle s'appliquent.

Aucun conseiller externe n'a été sollicité pour la mise en œuvre des politiques de rémunération.

Programmes de participation de l'ensemble des collaborateurs

Tous les collaborateurs de la banque, membres de la direction générale inclus, bénéficient de quatre plans d'intéressement qui leur donnent la possibilité d'aligner leurs intérêts financiers personnels à ceux de l'entreprise. Ces plans prévoient la remise gratuite ou conditionnelle d'actions BCGE bloquées sur cinq à dix ans selon le choix du collaborateur pour certains plans. Lorsque la remise d'actions gratuites implique un achat par le collaborateur, les actions acquises par ce dernier sont bloquées pour la même durée.

Ces plans sont détaillés dans le règlement du personnel, dont toute modification doit être soumise au conseil d'administration.

Principes de rémunération de la direction générale

La rémunération des membres de la direction générale s'inscrit dans le cadre général de la politique de rémunération de la BCGE. Elle vise à garantir la compétitivité de la banque sur une place financière très développée et à lui permettre d'attirer et de retenir les meilleurs compétences et talents. Elle tient compte des responsabilités individuelles, d'une évaluation des performances et s'inscrit dans les réalités du marché.

Les membres de la direction générale perçoivent une rémunération fixe et une rémunération variable; ils ne bénéficient pas de plans d'*incentive* relatifs aux nouvelles affaires dans le domaine des crédits hypothécaires et de la gestion de fortune qui sont ouverts aux autres collaborateurs de la banque.

De plus, les rémunérations perçues par les membres de la direction générale dans le cadre de leurs fonctions dans d'autres conseils d'administration sont intégralement reversées à la banque.

Les contrats de travail des membres de la direction générale stipulent un délai de résiliation de six à douze mois.

La rémunération des membres de la direction générale comporte les éléments suivants:

Rémunération fixe de la direction générale

La rémunération fixe rétribue la mission, les responsabilités de base et l'atteinte des objectifs standards. A l'engagement, cette composante est principalement déterminée en fonction des usances salariales pour des fonctions comparables dans le secteur bancaire. Par la suite, elle est ajustée en fonction de l'évolution des responsabilités et des performances selon les mêmes règles que celles applicables à l'ensemble des collaborateurs de la banque.

Rémunération variable de la direction générale

La rémunération variable des membres de la direction générale récompense des performances individuelles ou collectives dépassant la mission de base. L'enveloppe globale des rémunérations variables de la direction générale est déterminée par le conseil d'administration. Ce dernier prend sa décision en se référant à un modèle d'évaluation de la performance de la banque, basé sur des critères de rentabilité, de productivité, de compétitivité et de maîtrise du risque.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est ensuite répartie entre les directeurs généraux en fonction du degré d'atteinte de leurs objectifs individuels et de la performance de leur division. De plus, en cas de résultats de la banque particulièrement favorables, la direction générale reçoit une enveloppe complémentaire non récurrente versée à hauteur de 50% en actions de la banque bloquées sur cinq ans.

Cette enveloppe est distribuée si le résultat opérationnel de l'année sous revue est supérieur à la moyenne des deux meilleures années parmi les trois précédentes, ce qui n'a pas été le cas en 2020. L'attribution ou non de l'enveloppe complémentaire peut donc provoquer une certaine volatilité de la rémunération totale des membres de la direction générale d'une année sur l'autre.

Globalement et en tendance, la part variable des rémunérations de la direction générale ne devrait pas dépasser la part fixe. En 2020, les rémunérations variables, plans d'intéressement inclus, ont représenté entre 27.50% et 54.52% de la rémunération totale.

Les rémunérations fixes et variables de chaque membre de la direction générale sont décidées par le conseil d'administration sur proposition du président de la direction générale (à l'exclusion de sa propre rémunération) et préavis du comité Nominations et rémunération.

Comme l'ensemble des collaborateurs de la banque, les membres de la direction générale sont éligibles aux quatre plans d'intéressement présentés plus haut.

5.2. Informations à fournir par les émetteurs soumis à l'ORAb

La banque n'est pas soumise à l'ORAb.

5.3 Informations à fournir par les émetteurs non soumis à l'ORAb

Le rapport de rémunération se trouve à la page 129 point 5.22 du présent rapport.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

6.1.1 Dispositions statutaires

Il n'existe aucune limitation des droits de vote ni de clause statutaire prévoyant l'octroi de dérogations pour les représentants institutionnels.

6.1.2 Octroi de dérogation pendant l'exercice

Non pertinent.

6.2 Quorum statutaire

L'assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre des actions représentées. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les décisions relatives à l'adoption et à la modification des statuts, comme celles concernant le préavis sur la fusion, la scission, la transformation et la dissolution de la banque, sont prises à la majorité des deux tiers du capital-actions. Pour les élections, si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante. En cas d'égalité des voix, celle du président de l'assemblée générale est prépondérante. Les élections ont lieu à bulletins secrets. A la demande de 30% des voix représentées, les autres décisions sont également prises par un vote à bulletins secrets.

6.3 Convocation de l'assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée aussi souvent qu'il est nécessaire. Un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble au moins un dixième du capital social peuvent aussi requérir par écrit la convocation d'une assemblée générale extraordinaire, en indiquant le but poursuivi. Un ou plusieurs actionnaires représentant des actions totalisant une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir par écrit, dans un délai de 40 jours avant l'assemblée générale, l'inscription d'un objet à l'ordre du jour en indiquant leur proposition. Au besoin, l'organe de révision peut aussi convoquer une assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration, vingt jours au moins avant la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève* et dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Le conseil d'administration est tenu d'inscrire à l'ordre du jour les propositions individuelles qui doivent être soumises au vote, à condition qu'elles soient présentées en la forme écrite par les actionnaires, au moins vingt jours avant l'assemblée générale. Aucune décision ne peut être prise sur les objets qui n'ont pas été portés à l'ordre du jour, hormis sur les propositions d'actionnaires de convoquer une assemblée générale extraordinaire, d'instituer un contrôle spécial ou d'élire un organe de révision.

6.5 Inscription au registre des actions

La banque tient un registre des actions et seules les personnes inscrites au registre des actions comme actionnaires avec droit de vote sont considérées comme actionnaires à l'égard de la banque et peuvent exercer le droit de vote lors de l'assemblée générale. La clôture du registre des actions a lieu en général une vingtaine de jours avant l'assemblée générale. La date exacte est communiquée à la bourse suisse en moyenne deux mois avant une assemblée générale. Il n'y a pas de dérogations prévues.

7. Prises de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

Il n'existe aucune clause statutaire d'*opting out* ou d'*opting up*.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucun accord, ni programme élaboré en faveur des membres du conseil d'administration et/ou de la direction générale relativement aux prises de contrôle.

8. Organe de révision externe

L'assemblée générale ordinaire a renouvelé le mandat de réviseur confié à la société Deloitte, en qualité d'organe de révision externe, pour l'année 2020.

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Le mandat d'organe de révision externe est renouvelé chaque année par l'assemblée générale des actionnaires.

Le réviseur responsable, selon le dispositif légal applicable aux banques, est Alexandre Buga depuis 2019. Le mandat du réviseur statutaire est renouvelé chaque année par l'assemblée générale des actionnaires.

Un appel d'offres pour la sélection de l'organe de révision externe a été réalisé par la banque en 2018, appel d'offre que la société Deloitte a remporté.

8.2 Honoraires de révision

Ces honoraires de révision sont perçus par Deloitte.

	31.12.2020	31.12.2019
Révision groupe BCGE	613'000	596'500
<i>dont BCGE uniquement</i>	<i>519'000</i>	<i>544'000</i>

Hors TVA et frais de débours

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires supplémentaires de révision comprennent essentiellement le coût de l'examen succinct des comptes semestriels consolidés et diverses autres certifications requises, selon des exigences légales spécifiques.

	31.12.2020	31.12.2019
Révision groupe BCGE	75'000	66'000
<i>dont BCGE uniquement</i>	<i>75'000</i>	<i>66'000</i>

Des honoraires supplémentaires de CHF 308'000 non liés à la révision ont été perçus en 2020 par une société du réseau Deloitte (CHF 469'000 en 2019). Ces honoraires concernent majoritairement des travaux dans le cadre de la préparation de relevés fiscaux.

8.4 Instruments d'information sur l'organe de révision externe

Durant l'année 2020, l'organe de révision a été invité à participer partiellement à 3 séances avec le conseil d'administration dans son ensemble et à 8 séances avec le comité de Contrôle. Ces entretiens ont porté sur la planification et la restitution des travaux liés à la révision du groupe BCGE.

Le conseil d'administration, le comité de Contrôle et l'audit interne reçoivent les rapports de l'organe de révision.

9. Politique d'information

- Le conseil d'administration s'exprime par la voix de son président. Le président de la direction générale est le porte-parole officiel de la banque. Il délègue au département Corporate affairs et communication la responsabilité d'en assurer la gestion. Son responsable lui est directement subordonné.
- L'ensemble des actionnaires, de la clientèle et du public dispose du site internet bcge.ch et d'une application mobile afin d'accéder à toutes les informations d'intérêt sur le groupe BCGE. Les actionnaires sont invités à adresser leurs questions au conseil d'administration ou à la direction générale, en particulier par le biais de l'adresse e-mail info@bcge.ch.
- Des communiqués de presse sont diffusés selon l'actualité et les besoins. La banque s'adresse aussi aux journalistes étrangers ainsi qu'aux analystes financiers, en tant que relais d'information auprès des actionnaires. Elle leur présente la marche des affaires et ses perspectives à l'occasion de conférences de presse lors de la publication des résultats annuels et semestriels.
- La banque entretient des relations avec les collectivités publiques genevoises, notamment par le biais d'exposés et de conférences régulièrement organisés dans le courant de l'année.
- La banque produit des documents et des publications financières et institutionnelles régulières destinées aux investisseurs et aux actionnaires.

Canal	Langue	Fréquence	Forme	Disponibilité
Site internet	Fr / En / De	permanente	publication électronique	bcge.ch – A propos de la BCGE
Rapport annuel	Fr / En Fr	annuelle	• publication électronique • imprimé	bcge.ch – A propos de la BCGE > Publications disponible en agences et au siège de la banque ou via info@bcge.ch
Assemblée générale	Fr	annuelle	événement	en présentiel ou en format digital "live"
Informations financières	Fr / En / De	permanente	publication électronique	bcge.ch – A propos de la BCGE > Publications
communiqués de presse	Fr / En / De	ponctuelle	publication & envoi électronique	bcge.ch – A propos de la BCGE > Actualités > Communiqués de presse
Conférences de presse sur les résultats	Fr	2 x par année	événement	en présentiel ou en format digital "live"
Publications institutionnelles	Fr / En	régulière	publication électronique	bcge.ch – A propos de la BCGE > Publications
Magazine Dialogue	Fr / En Fr	2 x par année	• publication électronique • imprimé	bcge.ch – A propos de la BCGE > Publications disponible en agences et au siège de la banque ou via info@bcge.ch
Boîte aux lettres électronique	Fr / En / De	permanente	N/A	info@bcge.ch / communication@bcge.ch

Contacts

Corporate affairs et communication

communication@bcge.ch

Christophe Weber (porte-parole)
Tél. +41 (0)22 809 24 02
christophe.weber@bcge.ch

Grégory Jaquet (porte-parole adjoint)
Tél. +41 (0)22 809 32 39
gregory.jaquet@bcge.ch

Analyste financier

Marc Doerks
Tél. +41 (0)22 809 34 80
marc.doerks@bcge.ch

Banques et assurances

Boris Bijleveld
Tél. +41 (0)22 809 34 73
boris.bijleveld@bcge.ch

Proprietary Investment Office

Pierre Sauvagnat
Chief Investment Officer
Tél. +41 (0)22 809 35 30
pierre.sauvagnat@bcge.ch

RÉAGIR VITE

La BCGE, vecteur du rayonnement de l'économie et du commerce genevois, en Suisse et dans le monde.



Commentaires sur les comptes du groupe

Performance économique résiliente

70

La Banque Cantonale de Genève enregistre une performance économique résiliente pour l'exercice 2020.

- Le bénéfice net est en hausse à CHF 105.0 mios (+8.4%). Si le chiffre d'affaires est en recul à CHF 367 mios (-12.8%) du fait de la conjoncture en récession et d'éléments non-récurrents, la compétitivité de la banque reste intacte.
- Les volumes d'affaires sont en croissance, avec l'augmentation des prêts hypothécaires, qui franchissent le seuil des CHF 12 mias (+2.8%), et les actifs gérés et administrés, qui sont en augmentation à CHF 31.8 mias (+4.5%).
- La productivité de la banque est à un bon niveau pour une banque universelle avec activités internationales, avec un *cost income ratio* de 64.7%.
- En 2020, la banque a créé 39 nouveaux emplois.
- Les fonds propres sont en hausse continue (+CHF 49.6 mios, +3.0%) pour atteindre un total de CHF 1.716 mia et offrir un excellent ratio de couverture.
- Le dividende proposé à l'assemblée générale est stable comparativement à l'exercice précédent à CHF 3.75.

Principaux chiffres consolidés de l'année 2020

Résultats, en CHF 1'000	31.12.2020	31.12.2019	Variation 2020 vs 2019	
Produits d'exploitation	366'719	420'328	-53'609	-12.8%
Charges d'exploitation	237'296	239'295	-1'999	-0.8%
Résultat opérationnel	112'995	165'378	-52'383	-31.7%
Bénéfice net	104'962	96'814	8'148	8.4%
ROE (rendement du capital)	6.2%	5.9%	3 points de base	5.2%
Dividende	7.5% ¹	7.5%	–	0%

Bilan et volumes, en CHF 1'000

Total du bilan	27'541'692	24'919'240	2'622'452	10.5%
Créances hypothécaires	12'005'607	11'678'303	327'304	2.8%
Actifs gérés et administrés	31'756'641	30'402'606	1'354'035	4.5%
Fonds propres	1'716'341	1'666'736	49'605	3.0%
Ratio des fonds propres <i>tier 1</i>	15.04%	15.08%	-4 points de base	-0.3%
Ratio des fonds propres réglementaires disponibles	16.15%	16.09%	6 points de base	0.4%
Effectifs (équivalents 100%)	820	780	39 ²	5.0%

¹ Proposition à l'assemblée générale du 29.04.2021

² En raison des arrondis (les effectifs sont passés de 780.4 à 819.6).

Les indicateurs de performance se maintiennent à un bon niveau

Obtenue en dépit de nombreux défis, la performance économique de la banque est résiliente. Si le chiffre d'affaires est en baisse à CHF 366.7 mios, cette évolution est influencée par des facteurs non-récurrents et conjoncturels. La marge d'intérêt nette est marquée notamment par la constitution de provisions pour risques de crédits.

Parallèlement, le bénéfice net est en hausse à CHF 105.0 mios et les volumes d'affaires sont en croissance. Les charges d'exploitation de CHF 237.3 mios sont maîtrisées grâce à une productivité élevée (*cost income ratio* de 64.7%).

Le groupe a créé 39 nouveaux emplois en 2020, avec un effectif de 873 collaborateurs (ou 820 en équivalent plein temps).

Le résultat net des opérations d'intérêts résiste à CHF 216 mios (-6.7%). Les commissions sont en léger repli à CHF 116 mios (-4%), mais leur part au chiffre d'affaires démontre une diversification offensive des sources de revenus et des risques. La part des revenus en EUR et USD se monte à 29.8% du chiffre d'affaires et témoigne d'une saine diversification du portefeuille de métiers et du périmètre d'intervention.

Contributeur fidèle au financement de l'économie genevoise

La banque octroie un total de CHF 18 mias de crédits aux entreprises et aux particuliers, en hausse de CHF 568 mios en 2020 (+3.3%). Les créances hypothécaires passent la barre des CHF 12 mias et représentent 44% du total du bilan, une proportion qui atteste de la diversification efficiente du bilan de la banque. Les crédits aux entreprises et aux collectivités publiques augmentent de CHF 240 mios (à CHF 5.6 mias).

Depuis le 31 décembre 2019, 628 entreprises ont rejoint une clientèle riche de plus de 20'000 sociétés. Dans une année marquée par la crise sanitaire, la banque a octroyé quelque 2'000 crédits COVID pour un total de près de CHF 200 mios.

Les actifs gérés et administrés franchissent le seuil des CHF 31 milliards

Les fonds gérés et administrés sont en augmentation de CHF 1.4 mia, réparti de manière presque égale entre la clientèle privée et institutionnelle. Les activités de *private banking* se renforcent avec plus de 1'140 nouveaux mandats de gestion de la gamme Best of. Les fonds de placement progressent également et atteignent les CHF 3.3 mias (+6.3%), reflet du succès de la marque Synchrony.

Hausse continue des fonds propres

Les fonds propres poursuivent leur croissance (+CHF 49.6 mios, en augmentation de 3%) pour atteindre plus de CHF 1.7 mia. C'est ainsi CHF 1 mia de fonds propres supplémentaires qui ont été créés depuis 2005.

La BCGE appartient au cercle des banques bien capitalisées et sûres. L'agence Standard & Poor's a confirmé la perspective du rating de la banque à A+/positive/A-1 (06.02.2020).

La banque franchit le cap des 15'000 actionnaires

Le cercle de l'actionariat privé et institutionnel de la banque s'élargit d'année en année. Le nombre de particuliers et d'entreprises qui ont rejoint la communauté de ses actionnaires progresse de +235 personnes ou entités. La banque enregistre ainsi 15'068 actionnaires au 31 décembre 2020, contre 14'833 à fin 2019.

L'actionariat est bien distribué (83% des actionnaires connus de la banque détiennent entre 1 et 50 actions). 77% des collaborateurs sont actionnaires et détiennent 2.7% du capital de la banque.

Le potentiel d'appréciation de la capitalisation boursière demeure important

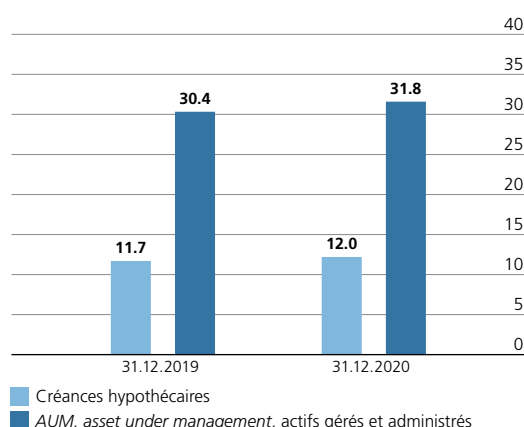
La capitalisation boursière de la banque a connu une année de recul après une décennie de progression importante. Elle s'établit en 2020 à CHF 1.145 mia pour une valeur des fonds propres qui se situe à CHF 1.716 mia. Avec une valeur intrinsèque à CHF 242.4, le titre BCGE possède une marge de progression importante.

Le dividende proposé est stable

Le dividende soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 29 avril 2021 est stable à 7.5% du nominal. La contribution de valeur aux collectivités publiques, principalement l'Etat et les communes genevoises, au titre de l'exercice 2020, impôts et dividendes notamment, se monte à CHF 50 mios.

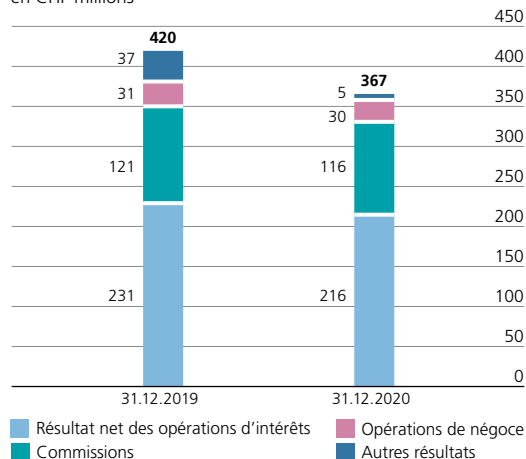
Evolution des créances hypothécaires et des AUM

en CHF milliards



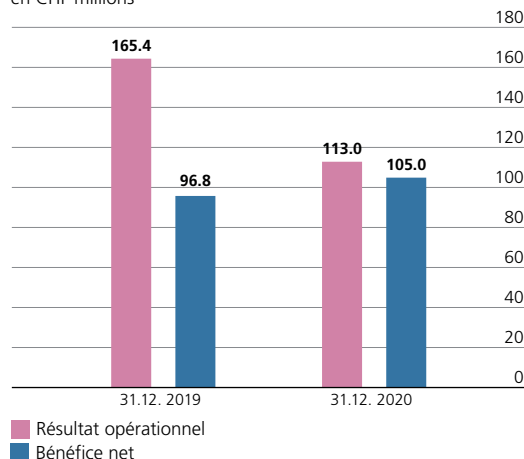
Evolution des revenus

en CHF millions



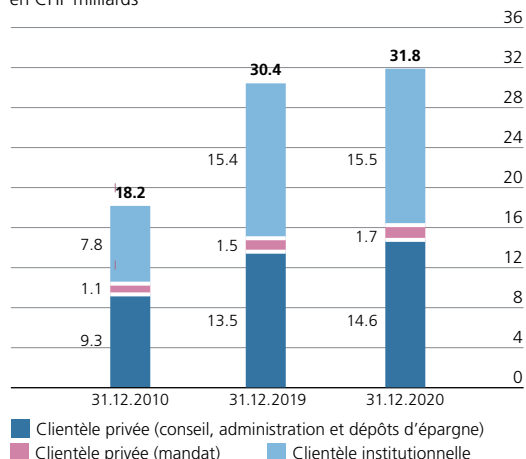
Evolution du résultat opérationnel et du bénéfice net

en CHF millions



Evolution des fonds gérés et administrés

en CHF milliards



Priorités stratégiques 2021

La banque se développe actuellement sur sept axes stratégiques prioritaires résumés en page 10 du présent rapport.

La banque poursuit son expansion commerciale malgré une conjoncture en récession. Elle s'appuie sur la diversité de ses compétences et sur l'adéquation de son modèle d'affaires aux demandes de l'économie genevoise et suisse.

Pour 2021, sauf nouvelle aggravation de la conjoncture et compte tenu des très bons développements commerciaux, la banque s'attend à un résultat global en légère progression sur l'année.



Gilbert Probst
Président du conseil d'administration



Frédéric Vernet
Chief financial officer

Perspectives 2021

- **La croissance des affaires à forte valeur ajoutée et la fidélité de sa clientèle confirment le positionnement stratégique favorable de la BCGE.**
- **La solidité financière de la banque en fait une adresse de dépôt sûre et stable.**
- **La banque s'attend à la persistance de taux bas et à une conjoncture économique dégradée; des phénomènes susceptibles d'influencer sa marge d'intérêts et ses revenus de commissions.**
- **L'augmentation des crédits restera modérée en raison de la réglementation sur les fonds propres et une politique de prudence.**
- **La banque accentue le développement de ses affaires moins consommatrices de fonds propres (*private banking, asset management*, fonds de placement, fusions-acquisitions, conseils en ingénierie financière).**

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée Générale de la Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Banque Cantonale de Genève et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2020, le compte de résultat consolidé, l'état des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 81 à 110) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et conglomérats financiers (PCB) et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe ».

Nous sommes indépendants du Groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes consolidés. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes consolidés et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



Éléments clés de l'audit

Les créances à la clientèle et les créances hypothécaires s'élèvent respectivement à CHF 5,587 mios et CHF 12,006 mios (total de bilan de CHF 27,542 mios).

Ces crédits sont présentés nets des corrections de valeur, constituées pour KCHF 104,280 et incluant un correctif de valeur pour les risques latents. Les corrections de valeur sont évaluées individuellement et comprennent intrinsèquement une part de jugement significatif de la part de la Direction. Compte tenu du volume de crédits octroyés, les corrections de valeur pour risque de défaillance sont considérées comme un élément clé de l'audit.

Nous renvoyons aux pages 87 à 89 et au tableau 5.02 de l'annexe en page 93 pour de plus amples informations.

Comment notre audit y répond

Nous avons vérifié et testé les contrôles-clés relatifs à l'activité de crédits, notamment les processus d'octroi des crédits, suivi des crédits et évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance (règles de provisionnement).

Par ailleurs, nous avons testé sur base de sondage :

Les différentes natures de crédits (hypothécaires, commerciaux et financement de négoce international), y compris ceux qui n'avaient pas été identifiés comme pouvant faire l'objet d'une correction de valeur, afin de nous forger notre propre opinion et évaluer la nécessité d'une dépréciation, et le cas échéant, vérifier si elle a été correctement reconnue ;

Les hypothèses retenues pour les corrections de valeur ;

Les dossiers au bénéfice d'une surveillance particulière du fait de leur risque de défaillance mais ne faisant pas encore l'objet de corrections de valeur ;

Le degré de jugement appliqué et l'approbation des corrections de valeur conformément aux compétences internes ;

Les opinions des cabinets d'avocats externes consultés dans le cadre de dossiers de recouvrement ;

La correcte comptabilisation des corrections de valeur.

Nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance des crédits.



Éléments clés de l'audit

De par son activité prépondérante de banque universelle et cantonale impliquant un nombre important de clients, le Groupe est exposée au risque juridique. Une liste des procès, procédures et poursuites est établie par la Direction. L'évaluation des provisions y relatives comprend une part intrinsèque d'évaluation de la part de la Direction.

Nous vous renvoyons à la page 90 et au tableau 5.16 de l'annexe en page 100 pour de plus amples informations.

Comment notre audit y répond

Nous avons testé l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles-clés pour le risque juridique concernant l'identification, l'évaluation des provisions et la correcte comptabilisation des provisions pour litiges.

Nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :

Revoir la liste des procès, procédures et poursuites établie par la Direction ;

Revoir les hypothèses retenues par la Direction pour l'estimation du niveau de provision des dossiers significatifs et en discuter avec la Direction et le Responsable juridique ;

Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés en 2020 dans le cadre de litiges ou litiges potentiels.

Vérifier la correcte comptabilisation de ces provisions.

Nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation de la provision pour litiges.

Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du Groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des comptes est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes consolidés.

Deloitte SA



Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Sophie Morin
Expert-réviseur agréé

Genève, le 18 février 2021

Comptes consolidés 2020 et annexes

Groupe BCGE

Chiffres-clés essentiels réglementaires en matière prudentielle	80
Positions du bilan et des opérations hors bilan – consolidé	81
Positions du compte de résultat – consolidé	82
Présentation du tableau des flux de trésorerie – consolidé	83
Présentation de l'état des capitaux propres – consolidé	84
Présentation synoptique – consolidé	85
1. Raison sociale, forme juridique, siège et but	85
2. Principes de comptabilisation et d'évaluation	86
3. Contrôle des risques	88
Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes consolidés	92
5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)	92
5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	93
5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	94
5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	94
5.05 Répartition des immobilisations financières	95
5.06 Présentation des participations	95
5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte	96
5.08 Présentation des immobilisations corporelles	96
5.09 Présentation des valeurs immatérielles	97
5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs	97
5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	97
5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	97
5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	98
5.14 Présentation des produits structurés émis	98
5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours	99
5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	100
5.17 Présentation du capital social	100

5.18	Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs	101
5.19	Indication des créances et engagements envers les parties liées	101
5.20	Indications des participants significatifs	102
5.21	Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	102
5.22	Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art. 663b ^{bis} CO applicables aux banques dont les titres de participation sont cotés	103
5.23	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	103
5.24	Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	104
5.25	Répartition du total des actifs par pays ou par groupe de pays (principe du domicile)	105
5.26	Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	105
5.27	Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque	106
5.28	Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	107
5.29	Répartition des crédits par engagement	107
5.30	Répartition des opérations fiduciaires	107
5.31	Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution	107
5.32	Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur	107
5.33	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique <i>Produits des intérêts et des escomptes</i> ainsi que des intérêts négatifs significatifs	108
5.34	Répartition des charges de personnel	108
5.35	Répartition des autres charges d'exploitation	108
5.36	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées	108
5.37	Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition	108
5.38	Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation	109
5.39	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	110
5.40	Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation	110

Chiffres-clés essentiels réglementaires en matière prudentielle

Consolidé

80

Fonds propres pris en compte en CHF 1'000

	2020	2019
1 Fonds propres de base durs (CET1 ¹)	1'682'938	1'633'130
2 Fonds propres de base (T1 ²)	1'907'593	1'857'920
3 Fonds propres totaux	2'048'639	1'981'870

Positions pondérées en fonction des risques (RWA³) en CHF 1'000

4 RWA ³	12'683'868	12'282'103
4a Exigences minimales de fonds propres	1'014'709	982'568

Ratios de fonds propres basés sur les risques en % des RWA³

5 Ratio CET1 ¹	13.3%	13.3%
6 Ratio de fonds propres de base	15.0%	15.1%
7 Ratio de fonds propres globaux	16.2%	16.1%

Exigences en volants en CET1¹ en % des RWA³

8 Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	2.5%	2.5%
9 Volant anticyclique (art. 44a OFR ⁴) selon le standard minimal de Bâle	–	–
10 Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national	–	–
11 Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 ¹	2.5%	2.5%
12 CET1 ¹ disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 ¹ affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC ⁵)	8.2%	8.1%

Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OF⁴ en % des RWA³

12a Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OF ⁴	4.0%	4.0%
12b Volants anticycliques (art. 44 et 44a OF ⁴)	0.0%	0.6%
12c Ratio-cible en CET1 ¹ (en %) selon l'annexe 8 de l'OF ⁴ majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OF ⁴	7.8%	8.4%
12d Ratio-cible en T1 ² (en %) selon l'annexe 8 de l'OF ⁴ majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OF ⁴	9.6%	10.2%
12e Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OF ⁴ majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OF ⁴	12.0%	12.6%

Ratio de levier Bâle III

13 Engagement global	23'197'006	25'815'100
14 Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	8.2%	7.2%

Ratio de liquidités (LCR⁶)

15 Numérateur du LCR ⁶ : somme des actifs liquides de haute qualité	7'131'688	5'461'317
16 Dénominateur du LCR ⁶ : somme nette des sorties de trésorerie	4'218'989	3'656'844
17 Ratio de liquidités, LCR ⁶	169%	149%

¹ Common equity tier 1.

² Tier 1.

³ Risk weighted assets.

⁴ Ordonnance sur les fonds propres.

⁵ Total loss-absorbing capacity.

⁶ Liquidity coverage ratio.

L'intégralité des Exigences de publication liées aux fonds propres sera disponible sur le site de la banque au plus tard le 30.04.2021 (bcge.ch – A propos de la BCGE > Publications > Rapports financiers). La banque applique l'approche standard internationale également connue sous l'abréviation AS-BRI pour les publications réglementaires de risque de crédit, l'approche standard pour le risque de marché et l'approche de l'indicateur de base pour le risque opérationnel.

Risque de changement de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque

En cas de variation de la courbe des taux d'intérêt, la valeur de marché des fonds propres de la banque oscillerait entre CHF –147.4 millions (en cas de hausse des taux de 100 points de base) et CHF 167.5 millions (en cas de baisse des taux de 100 points de base). L'impact sur les revenus varierait de respectivement CHF –12.1 millions et CHF –2.4 millions, avec un taux plancher de référence à 0% pour les prestations de la clientèle.

Positions du bilan et des opérations hors bilan

Consolidé

Actifs	Notes	31.12.2020 en CHF 1'000	31.12.2019 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Liquidités	5.23	6'474'360	4'746'110	1'728'250
Créances sur les banques	5.23	732'421	475'895	256'526
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5.23	–	–	–
Créances sur la clientèle	5.23	5'587'154	5'346'513	240'641
Créances hypothécaires	5.23	12'005'607	11'678'303	327'304
Opérations de négoce	5.03	53'729	50'717	3'012
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.04	15'953	16'756	–803
Immobilisations financières	5.05	2'210'757	1'956'852	253'905
Comptes de régularisation		37'131	28'236	8'895
Participations	5.06	53'613	60'702	–7'089
Immobilisations corporelles	5.08	120'102	121'584	–1'482
Valeurs immatérielles	5.09	615	795	–180
Autres actifs	5.10	250'250	436'777	–186'527
Total des actifs		27'541'692	24'919'240	2'622'452

Total des créances subordonnées		20'627	23'969	–3'342
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		–	–	–

Passifs

Engagements envers les banques	5.23	3'385'977	3'275'195	110'782
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5.23	817'425	544'762	272'663
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5.23	16'883'771	14'948'006	1'935'765
Engagements résultant d'opérations de négoce	5.03	511	1'159	–648
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.04	12'562	8'010	4'552
Obligations de caisse	5.23	1'100	2'180	–1'080
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	5.15	4'491'155	4'016'855	474'300
Comptes de régularisation		97'848	115'890	–18'042
Autres passifs	5.10	122'057	328'257	–206'200
Provisions	5.16	12'945	12'190	755
Réserves pour risques bancaires généraux	5.16	230'000	245'000	–15'000
Capital social	5.17	360'000	360'000	–
Réserve issue du capital		320'358	319'859	499
Réserve issue du bénéfice		741'301	676'887	64'414
Réserve de change		–19'836	–19'642	–194
Propres parts du capital		–20'832	–12'593	–8'239
Intérêts minoritaires au capital propre		388	411	–23
Bénéfice / perte (résultat de la période)		104'962	96'814	8'148
dont: part des intérêts minoritaires au bénéfice consolidé		–12	25	–37
Total des passifs		27'541'692	24'919'240	2'622'452

Total des engagements subordonnés	5.15	334'655	442'355	–107'700
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	5.15	334'655	442'355	–107'700

Opérations hors bilan

Engagements conditionnels	5.28	916'005	1'104'078	–188'073
Engagements irrévocables	5.02	817'116	834'957	–17'841
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5.02	178'565	163'858	14'707
Crédits par engagement	5.29	118'180	51'244	66'936

Positions du compte de résultat Consolidé

82

Résultat des opérations d'intérêts	Notes	31.12.2020 en CHF 1'000	31.12.2019 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Produits des opérations d'intérêts et des escomptes	5.33	260'230	291'258	-31'028
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		36	74	-38
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		5'891	9'010	-3'119
Charges d'intérêts		-21'187	-61'123	39'936
Résultat brut des opérations d'intérêts		244'970	239'219	5'751
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-29'343	-8'051	-21'292
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		215'627	231'168	-15'541

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		56'170	50'777	5'393
Produits des commissions sur les opérations de crédit		33'838	40'889	-7'051
Produits des commissions sur les autres prestations de service		34'120	38'087	-3'967
Charges de commissions		-8'503	-9'309	806
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		115'625	120'444	-4'819

Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.32	30'377	31'429	-1'052
--	------	--------	--------	--------

Autres résultats ordinaires

Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-6'800	16'054	-22'854
Produits des participations		6'147	14'250	-8'103
Résultat des immeubles		1'080	945	135
Autres produits ordinaires		10'864	7'950	2'914
Autres charges ordinaires		-6'201	-1'912	-4'289
Sous-total autres résultats ordinaires		5'090	37'287	-32'197

Total des produits d'exploitation		366'719	420'328	-53'609
--	--	----------------	----------------	----------------

Charges d'exploitation

Charges de personnel	5.34	-147'762	-147'973	211
Autres charges d'exploitation	5.35	-89'534	-91'322	1'788
Sous-total charges d'exploitation		-237'296	-239'295	1'999

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	5.36	-15'285	-15'400	115
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	5.36	-1'143	-255	-888

Résultat opérationnel		112'995	165'378	-52'383
Produits extraordinaires	5.36	127	70	57
Charges extraordinaires	5.36	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.36	15'000	-30'000	45'000
Impôts	5.39	-23'160	-38'634	15'474

Bénéfice / perte (résultat de la période)		104'962	96'814	8'148
dont: part des intérêts minoritaires au bénéfice du groupe		-12	25	-37

Présentation du tableau des flux de trésorerie

Consolidé

(en CHF 1'000)

	2020		2019	
	Sources	Emplois	Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat de la période	104'962	–	96'814	–
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	–	15'000	30'000	–
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	15'285	–	15'400	–
Provisions et autres corrections de valeur	755	–	–	300
Comptes de régularisations actifs ¹	–	8'895	651	–
Comptes de régularisation passifs ¹	–	18'042	14'344	–
Autres positions	–	19'673	–	48'085
Dividende de l'exercice précédent	–	27'000	–	24'480
Attribution spéciale à l'Etat de Genève	–	5'400	–	4'896
Solde	–	26'992	–	79'448
¹ cf. circulaire 2020/1.				
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Ecritures par les réserves	282	–	–	1'237
Modification des propres titres de participation	–	8'239	613	–
Solde	7'957	–	624	–
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	6'520	–	434	–
Autres immobilisations corporelles	–	11'289	–	14'687
Valeurs immatérielles	–	–	–	900
Solde	6'534	–	15'153	–
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et long terme (supérieures à 1 an)				
Engagements envers les banques	–	4'000	–	95'887
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	–	1'953	1'556	–
Obligations de caisse	–	1'080	–	360
Emprunts	92'300	–	253'600	–
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	382'000	–	352'000	–
Créances sur les banques	273	–	20	–
Créances sur la clientèle	–	209'670	–	153'165
Créances hypothécaires	–	327'304	–	290'634
Immobilisations financières	–	257'658	–	71'490
Opérations à court terme				
Engagements envers les banques	114'782	–	844'623	–
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	272'663	–	63'676	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'937'718	–	302'174	–
Engagements résultant d'opérations de négoce	–	648	–	1'220
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'552	–	3'733	–
Créances sur les banques	–	256'799	–	11'908
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	49'205	–
Créances sur la clientèle	–	30'971	21'782	–
Opérations de négoce	–	3'012	10'065	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	803	–	–	4'040
Immobilisations financières	3'753	–	–	1'940
Etat des liquidités				
Liquidités	–	1'728'250	–	1'335'461
Solde	12'501	–	63'671	–
Totaux des soldes	26'992	26'992	79'448	79'448

Présentation de l'état des capitaux propres Consolidé

(en CHF 1'000)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Propres parts du capital (poste négatif)	Intérêts minoritaires	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	360'000	319'859	773'701	245'000	-19'642	-12'593	411		1'666'736
Acquisition de propres parts au capital						-15'806			-15'806
Aliénation de propres parts au capital						7'730			7'730
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital		163				-163			-
Différences de change					-194				-194
Dividendes et autres distributions		336	-27'000						-26'664
Distribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)			-5'400						-5'400
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				-15'000					-15'000
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves							-23		-23
Bénéfice / Perte (résultat de la période)								104'962	104'962
Capitaux propres à la fin de la période de référence	360'000	320'358	741'301	230'000	-19'836	-20'832	388	104'962	1'716'341

Présentation synoptique

Consolidé

1. Raison sociale, forme juridique, siège et but

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale Banque Cantonale de Genève. Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

Le groupe Banque Cantonale de Genève offre les prestations de service d'une banque universelle régionale et a notamment pour mission de contribuer au développement économique du canton et de la région.

L'activité comprend des affaires de crédits hypothécaires, crédits commerciaux et privés ainsi que des crédits dans le domaine du négoce international. Le groupe est également actif en gestion de patrimoine ainsi qu'en matière d'opérations d'émissions et de placements sur les marchés financiers.

La banque entend développer ses activités commerciales malgré un contexte financier national et international incertain. Elle s'appuie sur la diversité de ses compétences et sur l'adéquation de son modèle d'affaires aux spécificités de l'économie genevoise.

Rapport d'activité

La partie commerciale du rapport d'activité est indiquée dans le chapitre *Commentaires sur les comptes du groupe*. La banque publie l'adéquation des fonds propres dans le document *Exigences de publication liées aux fonds propres*, selon les normes Bâle III et applique l'approche standard suisse pour le risque de crédit et l'approche standard pour le risque de marché et le risque opérationnel.

Effectif du personnel	31.12.2020	31.12.2019
En équivalent plein temps	819.63	780.40
En équivalent plein temps moyen	810.13	772.84
Effectif	873.00	833.00
Effectif moyen	868.50	824.25

La banque poursuit une stratégie d'externalisation dans le domaine des opérations afin de se concentrer sur les activités à forte valeur ajoutée à la clientèle. Les relations d'externalisation sont réglées par des contrats de services (SLA), conformément à la circulaire Finma 2018/3 sur l'*outsourcing*-banques. Les mandats confiés à Swisscom concernent principalement les opérations de paiement et sur titres – ce qui permet d'assurer

un service conforme à ceux des meilleurs établissements bancaires suisses – l'exploitation du système informatique central, son hébergement, le stockage des données, l'impression et l'envoi des documents de masse ainsi que la maintenance de certaines infrastructures.

En février 2018, une initiative populaire cantonale constitutionnelle, intitulée "La BCGE doit rembourser les 3.2 milliards prêtés par l'Etat!" a été lancée. Après avoir recueilli un nombre de signatures suffisant, cette initiative a été déclarée nulle par arrêté du Conseil d'Etat en février 2019. Les initiants ont recouru contre cette décision. Par arrêt du 6 février 2020, la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice de la République et canton de Genève a rejeté le recours. Un recours au Tribunal fédéral a par la suite été déposé par les initiants, recours définitivement rejeté le 28 août 2020.

La pandémie de COVID-19 a durement frappé la planète en 2020. La banque a fait preuve de résilience et a continué à proposer sa gamme étendue de services, dans le respect de la sécurité et de la qualité d'exécution, tout en adaptant ses processus afin de garantir la protection de ses clients et collaborateurs.

Aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture concernant directement le groupe.

Convention avec l'actionnaire principal

L'article 33 ch. 5 des statuts de la banque, adopté lors de l'assemblée générale du 3 mai 2005, concrétise le régime de remboursement des avances consenties par l'Etat de Genève à la Fondation de valorisation des actifs de la Banque Cantonale de Genève, au début des années 2000. La banque les rembourse proportionnellement aux dividendes distribués aux actionnaires (20% des dividendes payés). A la suite de la dissolution de la fondation, le Conseil d'Etat a fixé, par arrêté du 21 octobre 2011, le montant des avances restant à rembourser par la banque à CHF 370'661'634 au 31 décembre 2009. Au titre de l'exercice 2020, un montant de CHF 5.4 millions sera payé, pour autant que la proposition de dividende du conseil d'administration à l'assemblée générale soit adoptée. Dans ce cas, un montant total de CHF 49.0 millions aura été remboursé depuis 2009, portant ainsi le total des remboursements opérés par la banque à CHF 76.5 millions depuis son assainissement en 2000.

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

Normes de référence

Les comptes consolidés du groupe sont préparés sur la base du *Code des obligations*, de la Loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne et de son ordonnance d'exécution ainsi que de la circulaire Finma 2020/1 sur les prescriptions comptables pour les banques (PCB) et l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-Finma).

Les comptes consolidés du groupe sont établis conformément au principe de l'image fidèle.

Date de clôture des comptes consolidés

Le 31 décembre est la date de clôture des comptes consolidés.

Périmètre de consolidation du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe comprend les sociétés dont la consolidation présente une importance significative.

Les banques et les sociétés sont intégrées globalement lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison-mère détient une participation directe ou indirecte supérieure à 50%. Les banques et les sociétés sont mises en équivalence lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison-mère détient une participation directe ou indirecte de 20 à 50%.

Total du bilan	en CHF 1'000
Banque Cantonale de Genève, Genève	27'335'440
Capital Transmission SA, Genève	44'435
Investissements Fonciers SA, Lausanne	23'838
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	11'659
Loyal Finance AG, Zurich	1'161
Dimension SA, Lausanne	888
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	988'880
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux	26'428
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	24'787
Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon	57
Rhône Saône Léman SNC, Lyon	13

Méthode de consolidation du groupe

• Consolidation du capital

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans la société consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de la société est répartie entre les corrections de valeurs des éléments du bilan de la société consolidée et un écart d'acquisition. La consolidation du capital est faite selon la méthode anglo-saxonne *purchase method*. Celle-ci prévoit que le prix d'achat des participations est compensé avec la part que

détient le groupe dans les capitaux propres nouvellement évalués (valeur vénale des actifs nets) au moment de l'acquisition.

• Goodwill

Le *goodwill* ainsi que l'écart de première consolidation sont inscrits à l'actif sous la rubrique Valeurs immatérielles et amortis par le biais du compte de résultat sur une durée maximum de 10 ans.

• Opérations réciproques

Les engagements et créances ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

• Traitement des différences de conversion des monnaies étrangères

Les éléments de l'actif, des fonds étrangers du bilan et les amortissements d'immobilisations corporelles des entités domiciliées hors de Suisse, établis en monnaies étrangères, sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat de ces entités, hormis les amortissements d'immobilisations corporelles, sont convertis en CHF aux cours moyens des cours de clôture des douze mois de l'année. Les fonds propres de ces entités sont convertis aux cours moyens historiques de chaque position du bilan.

Les différences de conversion qui en résultent sont comptabilisées directement dans les fonds propres sous la rubrique Réserve de change.

Principes d'évaluation du groupe

Les comptes consolidés du groupe sont fondés sur les comptes individuels des sociétés du groupe établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation. Des retraitements spécifiques, pour se conformer au principe de l'image fidèle, sont effectués principalement sur les propres parts du capital et de créance portés en déduction des positions passives correspondantes.

Principes de comptabilisation

Les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion.

Devises, billets et métaux précieux

Les postes de l'actif et du passif libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses selon les cours suivants:

Principales monnaies	Unités monnaies	Cours au 31.12.2020	Cours au 31.12.2019
Dollar américain	1	0.8799	0.9648
Euro	1	1.081	1.0843
Livre sterling	1	1.1997	1.2749
Yen	100	0.8536	0.8892

Les charges et les produits sont convertis aux cours en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes de cours résultant de cette conversion sont comptabilisés sous la rubrique Résultat des opérations de négoce.

Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Créances et engagements sur les banques et sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances et les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les sûretés remises en garanties sont évaluées de manière prudente, systématique et périodique, en appliquant des principes uniformes et en se basant, sauf exception, sur une valeur de marché.

Dans le cadre des biens immobiliers, la banque évalue ceux-ci soit à l'aide d'un système expert (approche hédoniste), soit par des expertises internes pour les objets atypiques ou de luxe, ou soit, pour les biens de rendements, par une actualisation des *cash flows* futurs.

Les créances figurent au bilan, au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la banque. Les provisions, constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date de clôture des comptes, sont portées en diminution des rubriques de l'actif correspondant. Les intérêts et les commissions correspondantes qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés en souffrance et sont comptabilisés directement sous provisions en déduction de l'actif correspondant. L'enregistrement au compte de résultat n'intervient, dans ce cas, qu'au moment du paiement effectif.

Pour les portefeuilles de crédits à la consommation (crédits personnels et *leasings*), constitués d'un grand nombre de petites créances homogènes, les corrections individuelles sont déterminées de manière forfaitaire sur la base des données historiques.

La banque a également décidé de constituer, en anticipation de la réglementation, des corrections de valeur sur les créances non compromises pour risques inhérents de défaillance.

Créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les opérations de créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres ou anciennement les opérations de mises/prises en pension de titres (*repurchase and reverse repurchase agreements*) sont comptabilisées comme suit:

- les liquidités qui sont échangées sont portées au bilan;

- le transfert de titres n'implique pas une comptabilisation au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés;
- l'aliénation subséquente de titres reçus implique une comptabilisation au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

Opérations de négoce

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées au cours du marché à la date de clôture. Le résultat est comptabilisé sous la rubrique Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur.

Selon le principe de l'image fidèle, prescrit au niveau du groupe, les propres titres de créance ne sont pas évalués à la valeur de marché, mais à la valeur nominale, et sont comptabilisés en diminution des positions passives correspondantes.

Les propres parts du capital sont comptabilisées, au niveau du groupe, en déduction des capitaux propres à concurrence du coût d'acquisition, sous la forme d'une rubrique séparée Propres parts du capital. Le paiement des dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont attribués à la Réserve issue du capital.

Opérations de couverture

La banque utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques de marché. Les opérations de couverture sont évaluées de la même manière que les éléments couverts et le résultat est inscrit dans la même rubrique comptable.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les valeurs détenues à long terme ainsi que les sociétés acquises pour les titres destinés à être conservés être revendues à moyen terme.

Les titres de créances et de participation sont évalués, soit selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix du marché et la valeur d'acquisition, soit selon le principe de l'*accrual method* pour les titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. L'impact net des variations de valeur est enregistré dans les produits ou charges ordinaires. Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et destinés à la revente sont portés au bilan au prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des correctifs de valeurs et des coûts de liquidation économiquement nécessaires selon le principe de la valeur la plus basse.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties linéairement, sur leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit:

Immeubles à l'usage de la banque	100 ans
Agencements	10 ans
Mobilier et aménagements	5 ans
Machines	5 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 10 ans selon leur durée de vie

Impôts

En fonction des résultats réalisés, une estimation des impôts dus au titre de l'exercice est comptabilisée. L'impact de la délimitation des impôts du groupe est présenté dans les impôts différés.

Engagements envers les banques

Les engagements envers les banques sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale.

Engagements résultant des dépôts de la clientèle

Tous les engagements résultant de dépôts de la clientèle non bancaire sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers ouverts à la date du bilan sont évalués soit à leur valeur de marché, soit au moyen d'un modèle d'évaluation en fonction du type d'instruments financiers dérivés, dans les rubriques Valeur de remplacement positive/négative d'instruments financiers dérivés et sont comptabilisés en fonction de l'intention qui préside à l'origine des opérations, à savoir:

- en cas d'opérations de négoce, au compte de résultat, au prix du marché;
- en cas d'opérations de couverture, de manière analogue à l'opération de base couverte.

Provisions

Les provisions comprennent celles qui sont destinées à la couverture des risques nécessaires à l'exploitation, les provisions pour risques inhérents de défaillance, les provisions pour risques de défaillance du hors bilan ainsi que les provisions pour impôts latents.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique variation des réserves pour risques bancaires généraux dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Ces réserves sont imposées fiscalement.

Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels enregistrent notamment les engagements de couverture de crédit émis sous forme d'engagements par aval, par cautionnement et par garantie.

Engagements irrévocables

Les engagements irrévocables portent sur l'octroi de crédits ou d'autres prestations qui ne sont pas utilisés à la date de bilan, mais qui sont octroyés de manière définitive. Les engagements de versement dans le cadre de la garantie des dépôts sont comptabilisés dans cette rubrique.

Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Les engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires pour les actions et autres titres de participations sont enregistrés dans cette rubrique.

Changement de principes comptables

Entrée en vigueur de la Circulaire 2020/1 et L'OEPC-Finma.

3. Contrôle des risques

Le conseil d'administration fixe la politique des risques conformément aux dispositions légales. La direction générale veille à son application dans toutes les entités du groupe selon la même méthodologie. La banque a mis en place différents comités des risques pour la maison-mère et pour les filiales, lui permettant de mesurer, de suivre, de gérer et de contrôler les risques encourus.

Le conseil d'administration pratique une analyse trimestrielle des risques principaux du groupe. Cette analyse prend en compte diverses sources à disposition du Contrôle des risques et est revue régulièrement lors du comité des risques et en direction générale.

Principes directeurs

Des segments de risques et leur limite par type d'activité sont fixés par le conseil d'administration. Celles-ci permettent une allocation ciblée et maîtrisée des fonds propres et assurent une diversification des risques pris. De la même manière, et en respect des dispositions réglementaires, le conseil d'administration fixe les limites pays et les limites banques en tenant compte des fluctuations financières et des risques géopolitiques. La direction générale contrôle l'ensemble des risques par une supervision constante des activités et par un suivi opéré par des comités spécifiques.

Chaque membre de la direction générale est responsable des revenus et des coûts associés à la prise de risque assumée dans sa division; il prend les dispositions préventives nécessaires pour leur maîtrise et/ou leur réduction.

Un contrôle des risques indépendant des unités opérationnelles génératrices de revenus est pratiqué dans toute la banque. Ainsi, les départements Contrôle des risques et Conformité renforcent le contrôle régulier des unités de front et des unités de contrôle spécialisées. Leur rôle est d'analyser, d'évaluer, de contrôler et d'informer les comités dédiés des impacts financiers, légaux et de compliance découlant de l'exposition aux risques de tout genre, en prenant soin de l'exhaustivité et de l'appréciation objective des risques encourus et des risques potentiels affectant la banque.

La BCGE appartient à la catégorie 3 définie par la circulaire Finma 2011 / 2, notamment avec un bilan dépassant les CHF 15 milliards. La Finma a fixé le seuil de 12% de couverture en fonds propres pour cette catégorie.

Surveillance consolidée

L'organisation du contrôle des risques au sein du groupe est déclinée sur les principes de gestion de la banque à Genève afin d'obtenir une exhaustivité, une compréhension et une maîtrise uniformisées des risques au niveau consolidé.

Le département Contrôle des risques au sein de la division Finance consolide les positions globales du groupe. La diffusion des rapports et leur revue systématique avec les divisions de front durant les comités de risques (CRisk) et *asset and liability management* (CALM) formalisent l'efficacité de la démarche globale.

Les résultats sont communiqués régulièrement à la direction générale et au conseil d'administration.

Typologie des risques

• Risques de crédit

Les risques de crédit ou de contrepartie représentent les dommages que supporte le groupe en cas de défaillance d'une contrepartie.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système précis de délégation des compétences, basé sur le montant de l'engagement, et sont soumis à un système expert de cotation. Celui-ci prescrit des conditions différentes selon la capacité financière de l'emprunteur et selon la typologie de l'affaire.

Le comité des crédits examine les demandes dans sa compétence et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients

et correspondants du groupe résultant des activités de prêts, d'émissions de garanties ainsi que des engagements dans le cadre des transactions de devises.

L'évaluation des risques est effectuée chaque année pour les crédits commerciaux.

Pour les crédits hypothécaires, la périodicité de révision des sûretés est notamment définie par le taux d'avance et par la typologie des objets. Dans tous les cas, des indices de risques nouveaux ou une augmentation des risques existants engendrent des analyses spécifiques des dossiers de crédit concernés.

Le système expert de cotation attribue des *ratings* aux preneurs de crédits (10 notations de A+ à E-); il est tenu à jour sur des systèmes dédiés.

Des modèles de *ratings* sont fournis par un système dédié et utilisé en commun par une douzaine de banques cantonales et d'autres instituts d'envergure. La détérioration significative du *rating* déclenche une procédure d'examen du risque et, le cas échéant, la constitution d'une provision et le transfert du dossier au département Participations et Workout ou au département Contentieux.

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeurs est couverte par des correctifs correctifs individuels de valeur. Les créances compromises, ainsi que les sûretés obtenues, sont évaluées à la valeur de liquidation en tenant compte d'un correctif individuel de valeur en fonction de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan sont aussi comprises dans cette évaluation.

En complément des correctifs individuels de valeur, la banque constitue des correctifs de valeur pour risques inhérents de défaillance. La constitution de correctifs de valeur pour risques inhérents de défaillance est réalisée en mesurant les expositions crédits en risque pondéré, en les regroupant dans des portefeuilles homogènes et multipliés par leur coefficient de défaut. En cas d'utilisation, la reconstruction du montant ponctionné est reconstituée linéairement, mais au maximum sur 5 ans et débute l'année fiscale suivant la ponction. L'utilisation par la direction générale des correctifs est possible dès que les dotations aux risques dépassent le double du risque annuel.

Les risques de négoce international font l'objet d'un suivi et d'une analyse spécifiques. La connexion du système informatique dédié avec le système de contrôle des risques permet une analyse de situation, où chaque client est suivi avec son *rating*, ses limites et ses encours. Les analyses par type de produits traités complètent cette surveillance.

Les limites commerciales par pays sont en place pour l'activité de négoce international; elles sont contrôlées quotidiennement par le département Contrôle des risques. Les limites pays pour risques directs (lieu d'incorporation du débiteur) et indirects (lieu du risque économique) ont été régulièrement revues tout au long de l'année sous revue. Elles font l'objet d'un rapport hebdomadaire présenté au comité lié au financement du négoce international.

- **Risques de concentration**

Les risques importants (gros risques selon l'art. 95 OFR) sont contrôlés constamment et sont présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration, ainsi qu'à l'organe de révision externe.

Le système informatique intégré de contrôle des risques permet de calculer les besoins en fonds propres pour chaque opération et de les agréger par groupe économique. Dans un souci de prévention, une attention accrue est portée aux concentrations possibles de crédit. Le suivi de ces positions est constant et un avis est transmis immédiatement à la hiérarchie si on s'approche de valeurs limites. Des simulations sont effectuées systématiquement a priori lorsque des opérations d'envergure sont proposées.

- **Risques de marché**

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, de taux d'intérêt, de cours de valeurs mobilières et d'indices sur l'ensemble des positions détenues par le groupe.

Le contrôle des risques de marché nécessite l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes. L'évaluation du portefeuille de négoce et la surveillance des limites sont effectuées sur un système unique, ce qui permet l'évaluation des risques encourus et un rapport est effectué sur une base journalière. Un département indépendant est chargé du suivi constant du respect des limites et du suivi des *stop-loss* du département Marchés financiers et trésorerie. La banque a une politique d'exposition faible aux risques de marché dans le cadre de l'activité de négoce (*trading*). Par ailleurs, le comité *ALM* (*asset and liability management*) se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contrôle le pilotage du bilan de la banque, selon les évolutions possibles de la marche des affaires, de la situation des marchés financiers et d'autres paramètres. Le comité *ALM* suit et contrôle tous les risques financiers.

Les principaux risques de marché auxquels le groupe est confronté sont:

- **Risques de taux**

Les risques de taux concernent la fluctuation des valeurs des positions financières face aux variations des taux d'intérêt. L'exposition aux risques de taux provient de la non-congruence des échéances de taux et des volumes actifs avec les refinancements passifs. Ces asymétries sont à l'origine de ce risque et provoquent des effets sur les produits des intérêts ainsi que sur la valorisation des fonds propres de la banque. Les produits bancaires sans échéance de taux fixe ou à vue sont modélisés afin de répliquer au mieux la réalité des changements de taux effectués lors de mouvements de taux sur les marchés. Ces modèles sont revus périodiquement et adaptés aux conditions de marché si nécessaire. Des simulations dynamiques sont effectuées afin de surveiller les risques de revenus sur la marge d'intérêts en fonction de différents scénarios de taux. La politique de risques de taux est approuvée par le conseil d'administration qui en délègue le contrôle opérationnel à la direction générale. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt y sont analysés et gérés à l'intérieur de limites définies par le conseil d'administration.

- **Risques de change**

Les positions de change que doit gérer la banque concernent principalement des revenus d'intérêts et de commissions, libellés en grande partie en USD et en EUR. Les risques de change émanant du bilan, incluant les opérations de trésorerie ainsi que des transactions, sont centralisés et gérés de manière globale au niveau de la banque. Le système de couverture mis en place permet d'effectuer des transactions financières afin de protéger les positions de change identifiées tout en tenant compte des coûts relatifs.

- **Risques de cours sur actions**

Les risques de cours sur actions concernent les variations de valeur des positions sur actions ainsi que celles dont le comportement est semblable à celui des actions.

- **Risques de liquidité**

Les limites de prêts accordés à d'autres banques sont contrôlées avec une précaution renforcée en réponse aux risques accrus. Les placements sur les marchés monétaires ont été largement remplacés par des placements de type *repurchase agreement*. Tout en respectant une grande prudence et en continuant les opérations de mises en pension, l'activité des marchés monétaires se poursuit avec certaines banques partenaires ainsi

qu'avec des collectivités publiques suisses, dans le respect de limites strictes. La BCGE continue ses mesures de grande prudence en conservant des liquidités abondantes et en gérant un portefeuille obligataire largement diversifié et pouvant être mis en pension (*sale and repurchase agreements*), permettant en tout temps de trouver des facilités de crédits avec de nombreuses contreparties. Le cadre d'investissement des obligations inscrites dans la rubrique des immobilisations financières est limité entre les notes AAA et, au minimum, A- ou équivalent.

Depuis 2015 et l'apparition des taux négatifs les avoirs en placement à la BNS ont fortement augmenté en lien avec les montants exonérés.

La banque gère le risque de liquidité en surveillant l'exposition à l'aide d'un échéancier des positions du bilan, de la structure du bilan et en calculant les ratios réglementaires *liquidity coverage ratio (LCR)* et le *net stable funding ratio (NSFR)*. Elle le gère également de manière dynamique, en modélisant les croissances des affaires et des refinancements nécessaires. Dans le cadre de son comité ALM, la banque surveille le risque de liquidité dans le cadre de limites fixées par le conseil d'administration.

• Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme étant le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou à la suite d'événements externes. Le niveau d'automatisation des processus ainsi que des mesures de contrôle interne permettent de limiter ces risques. La banque a mis en place une modélisation des processus de production permettant de suivre les points de contrôle, de séparation de fonction et de validation dans le traitement des opérations. Le contrôle des risques opérationnels s'appuie sur une section dédiée qui assure la cohérence de l'architecture de contrôle interne. Celle-ci permet de suivre et d'archiver les incidents en vue d'une amélioration continue du dispositif de contrôle interne et d'une meilleure anticipation des problèmes potentiels. Les instructions administratives et autres directives internes sont constamment mises à jour et accessibles à tous les employés sur l'intranet de la banque. En outre, la banque veille au respect des procédures ainsi qu'à l'analyse des flux d'informations.

Dans ce contexte, la banque continue aussi d'intensifier ses activités en matière de contrôle des fraudes et des cyberattaques.

• Risques juridiques

L'unité d'affaires Juridique et Conformité est rattachée depuis le 1^{er} février 2020 à la division Finance. Ses missions consistent notamment à identifier les risques juridiques, à assurer la défense des intérêts de la banque et à appuyer les gestionnaires dans les relations avec la clientèle. Elle intervient ainsi dès qu'un risque est décelé, contrôle sa problématique et, le cas échéant, mandate un avocat externe avec lequel elle traite le dossier. Le provisionnement des risques juridiques est le résultat d'une analyse individuelle des dossiers. Les provisions nécessaires sont portées au passif sous Provisions.

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La banque utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger notamment des variations de taux d'intérêt. Ces opérations de couverture qui sont comprises dans la notion de *hedge accounting* sont décidées dans le cadre de la gestion du bilan (*asset and liability management*). Elles sont évaluées de manière analogue à l'opération couverte et sont exclusivement traitées avec des contreparties externes. Dans le cas des opérations enregistrées au bilan, dont la valeur est enregistrée à la valeur nominale, la valeur de remplacement des instruments financiers dérivés est neutralisée sous les rubriques correspondantes.

Relations économiques entre opérations de base et opérations de couverture

A la conclusion d'une opération de couverture, la relation économique est établie entre l'instrument financier et l'opération de base concernée. La valorisation des positions évolue inversement afin de réduire l'exposition. La documentation fait état en particulier des objectifs et de la stratégie de gestion du risque lié à la transaction de couverture ainsi que de la méthode d'appréciation de l'effectivité. La relation économique entre l'opération de base et les opérations de couverture est appréciée régulièrement de façon prospective.

Mesure de l'effectivité de couverture

L'effectivité de la relation de couverture est mesurée à l'aide de l'opération de base ou de la macrocouverture du portefeuille dans son ensemble et est réexaminée régulièrement. Les opérations dont la relation de couverture n'est plus effective, ou uniquement partiellement, sont affectées au résultat du négoce. Aucune absence d'effectivité n'a été observée en 2020.

Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes consolidés

Consolidé

92

5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

	31.12.2020	31.12.2019
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise de pension	–	–
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	817'425	544'762
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	827'305	552'831
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	<i>827'305</i>	<i>552'831</i>
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises de pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	–	–
<i>dont titres remis à un tiers en garantie</i>	<i>–</i>	<i>–</i>
<i>dont titres aliénés</i>	<i>–</i>	<i>–</i>

5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

(en CHF 1'000)

en CHF 1'000)

	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	1'155'633	1'143'829	3'382'658	5'682'120
Créances hypothécaires	12'014'919	–	–	12'014'919
Immeubles d'habitations	10'005'957	–	–	10'005'957
Immeubles commerciaux	1'456'553	–	–	1'456'553
Immeubles artisanaux et industriels	387'299	–	–	387'299
Autres	165'110	–	–	165'110
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2020	13'170'552	1'143'829	3'382'658	17'697'039
31.12.2019	12'683'174	887'979	3'539'971	17'111'124

Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2020	13'161'240	1'125'485	3'306'036	17'592'761
31.12.2019	12'678'250	828'518	3'518'048	17'024'816

Hors bilan

Engagements conditionnels	–	57'755	858'250	916'005
Engagements irrévocables	–	16'122	800'994	817'116
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	178'565	178'565
Crédits par engagements	–	–	118'180	118'180
Total du hors bilan				–
31.12.2020	–	73'877	1'955'989	2'029'866
31.12.2019	–	123'079	2'031'058	2'154'137

Créances compromises Consolidé

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeurs individuelles
31.12.2020	334'538	239'989	94'549	91'632
31.12.2019	153'631	71'426	82'205	80'518

L'augmentation des créances compromises en 2020 est notamment liée à l'apparition de nouveaux dossiers en provenance des secteurs touchés par les restrictions découlant de la crise sanitaire.

5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

Actifs	31.12.2020	31.12.2019
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire	974	102
<i>dont cotés</i>	974	102
Titres de participation	110	53
Métaux précieux et matières premières	52'645	49'826
Autres actifs du négoce	–	736
Total des actifs	53'729	50'717
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	–	–
Engagements	31.12.2020	31.12.2019
Opérations de négoce		
Titres de participation	–	2
Autres passifs du négoce	511	1'157
Total des engagements	511	1'159

5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

en CHF 1'000)

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux	swaps	1'811	1'811	27'908	54'771	222'971	8'414'004
	options (OTC ¹)	10'038	10'038	72'723	–	–	49'785
Devises / métaux précieux	contrats à terme	11'196	12'110	1'439'345	6'279	34'564	2'783'117
	options (OTC ¹)	448	448	62'576	–	–	–
Total avant prise en compte des contrats de netting							
31.12.2020		23'493	24'407	1'602'552	61'050	257'535	11'246'906
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		12'297	12'297	163'207	54'771	222'971	8'463'789
31.12.2019		21'994	21'327	1'865'740	55'670	213'446	8'881'384
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		11'365	11'365	188'560	52'569	188'230	7'085'044
		Valeurs de remplacement positives (cumulées)			Valeurs de remplacement négatives (cumulées)		
Total après prise en compte des contrats de netting							
31.12.2020		15'953			12'562		
31.12.2019		16'756			8'010		

¹ Over the counter.

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Répartition selon les contreparties			
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	280	2'058	13'615

5.05 Répartition des immobilisations financières

(en CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Titres de créance	2'058'867	1'811'544	2'113'142	1'857'279
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1'876'239	1'624'209	1'928'484	1'668'022
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	182'628	187'335	184'658	189'257
Titres de participation	151'292	144'358	189'266	160'371
<i>dont participations qualifiées¹</i>	15'867	13'813	15'867	13'813
Immeubles et véhicules	598	950	598	950
Total	2'210'757	1'956'852	2'303'006	2'018'600
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'711'818	1'419'694	1'758'478	1'457'168

¹ En cas de détention de 10% au moins du capital ou des voix.

Répartition des contreparties selon la notation²

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance, valeur comptable	1'939'123	98'922	–	–	–	20'822

² Selon les classes de notation S&P.

5.06 Présentation des participations

(en CHF 1'000)

2020									
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence / reprises d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence	Valeur de marché

Participations évaluées selon la mise en équivalence

sans valeur boursière	21'329	9'873	31'202	357	–4'635	–	–2'486	24'438	–
-----------------------	--------	-------	--------	-----	--------	---	--------	--------	---

Autres participations

avec valeur boursière	73	–	73	–	–	–	–	73	73
sans valeur boursière	30'259	–832	29'427	259	–15	–569	–	29'102	–
Total des participations	51'661	9'041	60'702	616	–4'650	–569	–2'486	53'613	73

5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité		Capital social (en CHF 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Intégration globale							
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	Banque	EUR	30'000	100	100	X	
Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon	Courtage immobilier	EUR	10	100	100		X
Rhône Saône Léman SNC, Lyon	Société immobilière	EUR	10	100	100		X
Capital Transmission SA, Genève	Investissements	CHF	2'000	100	100	X	
Dimension SA, Lausanne	Évaluation et vente d'entreprises	CHF	160	100	100	X	
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	Conseils financiers	CHF	400	100	100	X	
Loyal Finance AG, Zurich*	Gestion d'actifs	CHF	200	60	60	X	

* Contractuellement, la BCGE s'est engagée à détenir le 100% des actions de Loyal après une phase de transition de 4 ans, soit en 2023.

Intégration par mise en équivalence

Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	Opérations immobilières	EUR	2'088	33.3	33.3		X
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux	Opérations immobilières	EUR	12'075	33.3	33.3	X	
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	CHF	1'000	42.0	42.0	X	

Autres participations

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich	Emission de lettres de gages	CHF	1'625'000	5.9	5.9	X	
SIX Group Ltd, Zurich	Fournisseur de services pour l'industrie financière	CHF	19'522	1.6	1.6	X	

5.08 Présentation des immobilisations corporelles

(en CHF 1'000)

	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Change- ments d'affectation	2020				Valeur comptable à la fin de l'année de référence
					Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortisse- ments		
Immeubles à l'usage de la banque	134'444	-50'618	83'826	-1'001	-	-	-2'467		80'358
Autres immeubles	21'802	-8'504	13'298	1'001	1'765	-	-489		15'575
Software acquis séparément ou développés à l'interne	27'788	-13'709	14'079	-	9'733	-	-8'091		15'721
Autres immobilisations corporelles	25'032	-14'651	10'381	-	1'557	-1	-3'489		8'448
Total des immobilisations corporelles	209'066	-87'482	121'584	-	13'055	-1	-14'536		120'102

5.09 Présentation des valeurs immatérielles

(en CHF 1'000)

	2020						
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
<i>Goodwill</i>	900	-105	795	-	-	-180	615
Total des valeurs immatérielles	900	-105	795	-	-	-180	615

5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs

(en CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Adaptations de valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	151'053	120'194	-	-
Composantes de taux des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance, aliénées avant l'échéance	161	75	676	23
Composantes de taux des opérations de couverture aliénées avant l'échéance	11'542	9'988	26'846	18'368
Solde du compte de compensation enregistrant les adaptations de valeur sans impact sur le compte de résultat	162'756	130'257	27'522	18'391
Coupons	-	-	-	50
Frais d'émission/emprunt sur les obligations et la CLG ¹ à amortir	1'859	2'273	-	-
Etalement des pénalités lors de remboursement anticipé de crédit	-	-	21'784	14'912
Opération de <i>continuous linked settlement system</i> en cours de traitement	60'933	278'814	61'342	284'067
Autres opérations bancaires internes	12'552	12'579	5'843	5'396
Impôts indirects	12'150	12'854	5'566	5'441
Total	250'250	436'777	122'057	328'257

¹ Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

(en CHF 1'000)

	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés		
BNS	112'877	-
SIX <i>Swiss Exchange</i> (bourse électronique suisse)	26'455	-
Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses : <i>valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément</i>	5'781'341	3'687'000

5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	Nombre		Valeur (en CHF 1'000)	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
En qualité de banque dépositaire	-	-	52'650	45'419
Valeurs de remplacement négatives	-	-	-	38
Actions BCGE détenues par la fondation	60'000	60'000	9'540	11'670

5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

(en CHF 1'000)

a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Le groupe BCGE n'a pas comptabilisé de réserves de contributions dans ses livres.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance (en CHF 1'000)

	(Excédent)/ insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence ¹	Part économique de la banque/ du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2020	31.12.2019			31.12.2020	31.12.2019
Plans de prévoyance avec excédent	13'196	–	–	–	15'612	15'444	15'101

¹ Les comptes annuels audités au 31 décembre 2020 de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. L'excédent de couverture se base sur les comptes audités au 31.12.2019.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison-mère ainsi que des filiales suisses.

5.14 Présentation des produits structurés émis

Aucune position n'était présente à la date de clôture de l'exercice de référence et de l'exercice précédent.

5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours

(en CHF 1'000)

		2020					
		Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéances	Montants émis en monnaies étrangères	Montants émis en CHF	Propres titres détenus	Valeur comptable au bilan
Emprunt CHF privé émis le 19.02.2020	Non subordonné	0.000%	19.02.21	–	200'000	–	200'000
Emprunt CHF émis le 10.06.2015	Non subordonné	0.500%	10.06.24	–	150'000	–	150'000
Emprunt CHF émis le 23.04.2019	Non subordonné	0.125%	23.04.26	–	120'000	–500	119'500
Emprunt CHF subordonné émis le 28.06.2017	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	1.125%	28.06.27		110'000	–	110'000
Emprunt CHF perpétuel de type <i>AT1</i> émis le 28.06.2017	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	2.000%	N/A	–	90'000	–255	89'745
Emprunt CHF perpétuel de type <i>AT1</i> émis le 12.11.2019	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	1.875%	N/A	–	135'000	–90	134'910
Total		–	–	–	805'000	–845	804'155
	Total non subordonné	0.191%			470'000	–500	469'500
	Total subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	1.662%			335'000	–345	334'655
Total		0.804%	–	–	805'000	–845	804'155

¹ Point of non viability (*PONV*).

		2020					
Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours		D'ici une année	Plus d'un an et moins de deux ans	Plus de deux ans et moins de trois ans	Plus de trois ans et moins de quatre ans	Plus de quatre ans et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
							Total
Emprunts obligataires (nominal)		200'000	–	–	150'000	–	455'000
Emprunts obligataires (selon le bilan)		200'000	–	–	150'000	–	454'155
		Montant					
Prêts des centrales de lettres de gage		3'687'000					

5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

(en CHF 1'000)

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassi- fications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recou- virements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance	580	–	–	–2	–	463	–	1'041
Provisions pour autres risques d'exploitation	1'101	–386	–	–	–	464	–	1'179
Autres provisions	10'509	–	–	–	–	257	–41	10'725
Total des provisions	12'190	–386	–	–2	–	1'184	–41	12'945
Réserves pour risques bancaires généraux	245'000		–	–		–	–15'000	230'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	86'818	–11'983	–	–1'321	1'873	31'581	–2'236	104'732
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>80'518</i>	<i>–11'983</i>	<i>–</i>	<i>–1'321</i>	<i>1'873</i>	<i>24'781</i>	<i>–2'236</i>	<i>91'632</i>
<i>dont corrections de valeur pour les risques inhérents¹</i>	<i>6'300</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>6'800</i>	<i>–</i>	<i>13'100</i>

Voir risque crédit page 89.

5.17 Présentation du capital social

(en CHF 1'000)

	31.12.2020			31.12.2019		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Actions nominatives à CHF 50	360'000	7'200'000	360'000	360'000	7'200'000	360'000
Capital-actions /capital social	360'000	7'200'000	360'000	360'000	7'200'000	360'000
<i>dont libéré</i>	<i>360'000</i>	<i>7'200'000</i>	<i>360'000</i>	<i>360'000</i>	<i>7'200'000</i>	<i>360'000</i>
Total du capital social	360'000	7'200'000	360'000	360'000	7'200'000	360'000

5.18 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs

	Nombre Droits de participation		Valeur (en CHF 1'000) Droits de participation	
	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2020
Membres du conseil d'administration ¹	1'316	70	240	14
Membres des organes de direction ^{2,3}	1'791	4'882	285	1'044
Collaborateurs ⁴	22'653	22'016	4'132	4'372
Total	25'760	26'968	4'657	5'430

¹ Nombre d'actions gratuites distribuées au cours de l'exercice.

² Versé en 2020 sur la base des résultats 2019.

³ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture de l'année de référence.

⁴ Toutefois, les rémunérations variables des collaborateurs n'ont pas encore été distribuées et ceux-ci n'ont pas pu exercer leurs droits.

Aucune option n'a été accordée sur des droits de participation aux membres du conseil d'administration, de la direction générale et aux collaborateurs.

Les conditions contractuelles d'attribution des différents plans sont expliquées dans le point 5 du chapitre Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise en page 63. Les plans liés à la rémunération de la part variable ordinaire ainsi que dans le cadre du plan d'intéressement lors d'achat d'actions sont bloqués entre 5 ans et 10 ans maximum au choix du bénéficiaire. Les autres plans d'intéressement sont bloqués 5 ans.

5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées

(en CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Participants qualifiés	30'000	102'282	192'289	10'460
Sociétés du groupe	5'623	30'461	3'697	2'390
Sociétés liées	1'486'746	1'489'582	224'371	213'083
Affaires d'organes	5'220	5'900	4'207	2'946
Autres parties liées	14	–	52'650	45'457

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque mais il n'en est pas de même pour les membre du conseil d'administration.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

5.20 Indications des participants significatifs

	31.12.2020		31.12.2019	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Actions nominatives uniques				
Etat de Genève	159'385'750	44.3	159'385'750	44.3
Ville de Genève	75'132'300	20.9	75'132'300	20.9
44 communes genevoises	26'732'450	7.4	26'732'450	7.4
Sous-total collectivités publiques	261'250'500	72.6	261'250'500	72.6
CPEG – Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève	21'440'000	6.0	21'440'000	6.0
Autres actionnaires	77'309'500	21.4	77'309'500	21.4
Total	360'000'000	100.0	360'000'000	100.0

5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Capital propre en portefeuille

Actions BCGE	Situation au 1 ^{er} janvier 2020	71'353
	Achats	91'256
	Ventes	42'296
	Situation au 31 décembre 2020	120'313
Prix de transaction moyen (valeur vénale moyenne) en CHF		176.2
Actions détenues par son institution de prévoyance professionnelle		60'000

5.22 Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art. 663b^{bis} CO applicables aux banques dont les titres de participation sont cotés

Voir l'annexe 5.22 des comptes de la maison-mère, en page 129.

5.23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

(en CHF 1'000)

en CHF 1'000)

	A vue	Dénouable	Echu					Total
			Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans	Immobilisé	
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	6'474'360							6'474'360
Créances sur les banques	212'326	19	365'083	154'774	219	–		732'421
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–	–	–		–
Créances sur la clientèle	1'163'325	243'879	1'227'073	436'354	1'545'858	970'665		5'587'154
Créances hypothécaires	2'585	2'046'160	778'302	608'464	3'181'018	5'389'078	–	12'005'607
Opérations de négoce	53'729							53'729
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	15'953							15'953
Immobilisations financières	160'193	–	10'810	205'140	869'667	964'349	598	2'210'757
Total								
31.12.2020	8'082'471	2'290'058	2'381'268	1'404'732	5'596'762	7'324'092	598	27'079'981
31.12.2019	6'441'363	2'305'061	2'099'965	1'309'105	5'220'763	6'894'007	882	24'271'146

Fonds étrangers/instruments financiers

Engagements envers les banques	602'025	250'100	1'834'539	699'313	–	–		3'385'977
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	747'160	70'265	–	–		817'425
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'185'754	5'481'936	653'829	561'953	299	–		16'883'771
Engagements résultant d'opérations de négoce	511							511
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	12'562							12'562
Obligations de caisse			237	60	803	–		1'100
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage			230'000	68'000	1'133'000	3'060'155		4'491'155
Total								
31.12.2020	10'800'852	5'732'036	3'465'765	1'399'591	1'134'102	3'060'155		25'592'501
31.12.2019	9'700'012	5'272'397	2'884'210	1'245'906	756'272	2'937'370		22'796'167

5.24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

(en CHF 1'000)

	2020		2019	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	6'447'024	27'336	4'717'418	28'692
Créances sur les banques	237'020	495'401	149'518	326'377
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–
Créances sur la clientèle	3'386'068	2'201'086	2'989'332	2'357'181
Créances hypothécaires	11'672'187	333'420	11'323'580	354'723
Opérations de négoce	53'707	22	50'692	25
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	13'330	2'623	15'092	1'664
Immobilisations financières	1'849'029	361'728	1'440'331	516'521
Comptes de régularisation	35'103	2'028	26'412	1'824
Participations	37'938	15'675	37'583	23'119
Immobilisations corporelles	116'699	3'403	120'063	1'521
Valeurs immatérielles	615	–	795	–
Autres actifs	248'939	1'311	435'884	893
Total des actifs	24'097'659	3'444'033	21'306'700	3'612'540
Passifs				
Engagements envers les banques	1'089'213	2'296'764	1'259'119	2'016'076
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	817'425	–	544'762	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	13'178'130	3'705'641	11'774'546	3'173'460
Engagements résultant d'opérations de négoce	511	–	1'158	1
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'498	10'064	1'433	6'577
Obligations de caisse	1'063	37	2'143	37
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	4'491'155	–	4'016'855	–
Comptes de régularisation	93'086	4'762	111'553	4'337
Autres passifs	120'259	1'798	326'444	1'813
Provisions	12'945	–	12'190	–
Réserves pour risques bancaires généraux	230'000	–	245'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserve issue du capital	320'358	–	319'859	–
Réserve issue du bénéfice	741'301	–	676'887	–
Propres parts du capital	–20'832	–	–12'593	–
Réserve de change	–19'836	–	–19'642	–
Intérêts minoritaires au capital propre	388	–	411	–
Bénéfice / perte (résultat de la période)	104'962	–	96'814	–
Total des passifs	21'522'626	6'019'066	19'716'939	5'202'301

5.25 Répartition du total des actifs par pays ou par groupe de pays (principe du domicile)

(en CHF 1'000)

	2020		2019	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Europe • France	1'829'026	6.5	1'813'637	7.2
• Luxembourg	191'872	0.7	192'637	0.8
• Allemagne	160'651	0.6	171'096	0.7
• Royaume-Uni	134'906	0.5	94'287	0.4
• Autres pays européens	375'493	1.4	488'299	2.0
Emirats arabes unis	105'770	0.4	123'615	0.5
Etats-Unis et Canada	125'823	0.5	139'216	0.6
Autres	520'492	1.9	589'753	2.3
Actifs à l'étranger	3'444'033	12.5	3'612'540	14.5
Suisse	24'097'659	87.5	21'306'700	85.5
Total des actifs	27'541'692	100	24'919'240	100

5.26 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

(en CHF 1'000)

	Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année de référence		Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année précédente	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Classe de notation (selon l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, Serv)				
0/HI	2'975'134	83.7	3'037'016	82.5
1	11	0.0	5	0.0
2	135'326	3.8	208'510	5.7
3	78'732	2.2	47'037	1.3
4	9'110	0.3	58'197	1.6
5 et 6	169'145	4.8	168'787	4.6
7	1'708	0.0	4'278	0.1
Total sans notation	184'086	5.2	156'280	4.2
Total	3'553'252	100.0	3'680'110	100.0

La notation de la Serv est reconnue par la Finma.

5.27 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

(en CHF 1'000)

	Monnaies					
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
Actifs						
Liquidités	6'394'969	76'684	1'357	404	946	–
Créances sur les banques	24'287	48'662	541'559	4'388	25'565	87'960
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–	–	–
Créances sur la clientèle	2'478'892	1'846'392	1'224'779	13'532	23'559	–
Créances hypothécaires	11'843'513	156'771	5'323	–	–	–
Opérations de négoce	1'082	2	–	–	1	52'644
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	15'953	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'890'611	209'628	101'056	2'832	6'630	–
Comptes de régularisation	35'103	2'028	–	–	–	–
Participations	43'995	9'466	152	–	–	–
Immobilisations corporelles	116'699	3'403	–	–	–	–
Valeurs immatérielles	615	–	–	–	–	–
Autres actifs	187'887	1'396	60'153	762	52	–
Total des actifs bilantaires	23'033'606	2'354'432	1'934'379	21'918	56'753	140'604
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	420'752	1'133'407	2'487'988	177'660	49'742	15'489
Total des actifs	23'454'358	3'487'839	4'422'367	199'578	106'495	156'093
Passifs						
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
Engagements envers les banques	832'737	566'602	1'835'584	35'452	24'205	91'397
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	113'505	703'920	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	13'385'660	1'915'258	1'435'252	70'664	41'627	35'310
Engagements résultant d'opérations de négoce	185	253	44	3	26	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	12'562	–	–	–	–	–
Obligations de caisse	1'100	–	–	–	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	4'491'155	–	–	–	–	–
Comptes de régularisation	93'053	4'795	–	–	–	–
Autres passifs	91'758	29'200	890	–	209	–
Provisions	12'945	–	–	–	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	230'000	–	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–	–
Réserve issue du capital	320'358	–	–	–	–	–
Réserve issue du bénéfice	741'301	–	–	–	–	–
Propres parts du capital	–20'832	–	–	–	–	–
Réserve de change	–19'836	–	–	–	–	–
Intérêts minoritaires au capital propre	388	–	–	–	–	–
Bénéfice / perte (résultat de la période)	104'962	–	–	–	–	–
Total des passifs bilantaires	20'637'496	2'629'613	3'975'690	106'119	66'067	126'707
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2'928'875	776'217	447'409	93'440	39'012	29'474
Total des passifs	23'566'371	3'405'830	4'423'099	199'559	105'079	156'181
Position nette par devise	–112'013	82'009	–732	19	1'416	–88

5.28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

(en CHF 1'000)

	2020	2019
Engagements de couverture de crédit et similaires	45'246	40'513
Garanties de prestation de garantie et similaires	112'127	85'700
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	757'932	977'165
Autres engagements conditionnels	700	700
Total des engagements conditionnels	916'005	1'104'078

Les engagements irrévocables sont principalement liés à l'activité de crédit du *trade finance* et aux prix des matières premières.

5.29 Répartition des crédits par engagement

(en CHF 1'000)

	2020	2019
Engagements résultant de paiements différés	118'180	41'596
Engagements résultant d'acceptations	–	9'648
Total des crédits par engagement	118'180	51'244

5.30 Répartition des opérations fiduciaires

(en CHF 1'000)

	2020	2019
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	82'969	185'576
Total des opérations fiduciaires	82'969	185'576

5.31 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Selon l'art. 32 al.3 OEPC Finma, la banque n'est pas soumise à l'obligation de publier cette annexe.

5.32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur

(en CHF 1'000)

	2020	2019
Résultat de négoce provenant des		
Instruments de taux (y compris les fonds)	665	1'676
Titres de participation (y compris les fonds)	100	1
Devises	28'301	29'301
Matières premières / métaux précieux	1'311	451
Total du résultat de négoce	30'377	31'429

5.33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique *Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs*

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont enregistrés en réduction des produits d'intérêts et ceux concernant les opérations passives en réduction des charges d'intérêts.

La banque ne fait pas usage de la possibilité de déduire le financement des positions de négoce.

5.34 Répartition des charges de personnel

(en CHF 1'000)

	2020	2019
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	115'244	114'673
<i>dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable</i>	5'376	5'886
Prestations sociales	28'337	28'498
Autres charges de personnel	4'181	4'802
Total des charges de personnel	147'762	147'973

5.35 Répartition des autres charges d'exploitation

(en CHF 1'000)

	2020	2019
Coût des locaux	9'723	9'271
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	36'126	36'406
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	195	254
Honoraires d'audit	949	887
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	919	875
<i>dont pour d'autres prestations de service</i>	30	12
Autres charges d'exploitation	42'541	44'504
Total des autres charges d'exploitation	89'534	91'322

5.36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

A la suite de l'évolution des risques existants et l'apparition de nouveaux risques dans l'année écoulée, la banque a décidé de dissoudre, lors du 1^{er} semestre 2020, CHF 15 mios de la rubrique Réserves pour risques bancaires généraux. Les provisionnements ont en outre été adaptés tenant compte de la situation économique.

5.37 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition

La banque n'a pas fait de réévaluation de ses participations ou de ses immobilisations corporelles.

5.38 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

(en CHF 1'000)

	2020		2019	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts				
Produits des intérêts et des escomptes	239'344	20'886	271'754	19'504
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	36	–	74	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	5'891	–	9'010	–
Charges d'intérêts	–21'677	490	–61'466	343
Résultat brut des opérations d'intérêts	223'594	21'376	219'372	19'847
Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	–28'723	–620	–6'158	–1'893
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts	194'871	20'756	213'214	17'954

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement	54'852	1'318	49'439	1'338
Produits des commissions sur les opérations de crédit	29'376	4'462	34'291	6'598
Produits des commissions sur les autres prestations de service	32'864	1'256	36'765	1'322
Charges de commissions	–8'543	40	–9'309	–
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	108'549	7'076	111'186	9'258

Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	30'377	–	31'429	–
---	---------------	----------	---------------	----------

Autres résultats ordinaires

Résultat des aliénations d'immobilisations financières	–6'800	–	16'054	–
Produits des participations	8'898	–2'751	11'497	2'753
Résultat des immeubles	1'080	–	945	–
Autres produits ordinaires	10'864	–	7'950	–
Autres charges ordinaires	–6'201	–	–1'912	–
Sous-total autres résultats ordinaires	7'841	–2'751	34'534	2'753

Total des produits d'exploitation	341'638	25'081	390'363	29'965
--	----------------	---------------	----------------	---------------

Charges d'exploitation

Charges de personnel	–140'084	–7'678	–140'364	–7'609
Autres charges d'exploitation	–84'179	–5'355	–86'008	–5'314
Sous-total charges d'exploitation	–224'263	–13'033	–226'372	–12'923

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	–14'933	–352	–15'108	–292
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	–1'143	–	–255	–

Résultat opérationnel	101'299	11'696	148'628	16'750
------------------------------	----------------	---------------	----------------	---------------

5.39 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

(en CHF 1'000)

	Taux en % ¹	2020	Taux en % ¹	2019
Impôts courants				
Banque Cantonale de Genève	18.5%	18'954	21.6%	33'995
Banque Cantonale de Genève (France) SA	29.1%	4'305	29.1%	4'530
Divers ²		51		140
Impôts latents	33.3%	-150	33.3%	-31
		23'160		38'634

¹ Taux moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel.

² Les autres sociétés du groupe ne présentent pas de poste d'impôts significatifs.

5.40 Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation

(en CHF 1'000)

	31.12.2020	31.12.2019
Résultat net attribuable aux actionnaires	104'962	96'814

Actions nominatives

Nombre moyen d'actions en circulation	7'200'000	7'200'000
Résultat par action (en CHF)	14.58	13.45

La Banque Cantonale de Genève ne traite pas d'opérations d'instruments financiers ouvrant droit à une dilution de son résultat.

CONSTRUIRE SON SUCCÈS

La BCGE, conseiller
reconnu et performant
en *private banking*
suisse et international.



Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée Générale de la Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultat et l'état des capitaux propres pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 118 à 138) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et conglomérats financiers (PCB) et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels ».

Nous sommes indépendants de la Banque Cantonale de Genève, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



Eléments clés de l'audit

Les créances à la clientèle et les créances hypothécaires s'élèvent respectivement à CHF 4,731 mios et CHF 12,005 mios (total de bilan de CHF 27,335 mios).

Ces crédits sont présentés nets des corrections de valeur, constituées pour KCHF 89,312 et incluant un correctif de valeur pour les risques latents.

L'estimation des corrections de valeur se base sur le règlement des crédits de la banque. Les corrections de valeur sont évaluées individuellement et comprennent intrinsèquement une part de jugement significatif de la part de la Direction. Compte tenu du volume de crédits octroyés, les corrections de valeur pour risque de défaillance sont considérées comme un élément clé de l'audit.

Nous renvoyons aux pages 87 à 89 et au tableau 5.02 de l'annexe en page 122 pour de plus amples informations.

Comment notre audit y répond

Nous avons vérifié et testé les contrôles-clés relatifs à l'activité de crédits, notamment les processus d'octroi des crédits, suivi des crédits et évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance (règles de provisionnement).

Par ailleurs, nous avons testé sur base de sondage :

Les différentes natures de crédits (hypothécaires, commerciaux et financement de négoce international), y compris ceux qui n'avaient pas été identifiés comme pouvant faire l'objet d'une correction de valeur, afin de nous forger notre propre opinion et évaluer la nécessité d'une dépréciation, et le cas échéant, vérifier si elle a été correctement reconnue ;

Les hypothèses retenues pour les corrections de valeur ;

Les dossiers au bénéfice d'une surveillance particulière du fait de leur risque de défaillance mais ne faisant pas encore l'objet de corrections de valeur ;

Le degré de jugement appliqué et l'approbation des corrections de valeur conformément aux compétences internes ;

Les opinions des cabinets d'avocats externes consultés dans le cadre de dossiers de recouvrement ;

La correcte comptabilisation des corrections de valeur.

Nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance des crédits.



Eléments clés de l'audit

De par son activité de banque universelle et cantonale impliquant un nombre important de clients, la BCGE est exposée au risque juridique. Une liste des procès, procédures et poursuites est établie par la Direction. L'évaluation des provisions y relatives comprend une part intrinsèque d'évaluation de la part de la Direction.

Nous vous renvoyons à la page 90 et au tableau 5.16 de l'annexe en page 127 pour de plus amples informations.

Comment notre audit y répond

Nous avons testé l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles-clés pour le risque juridique concernant l'identification, l'évaluation des provisions et la correcte comptabilisation des provisions pour litiges.

Nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :

Revoir la liste des procès, procédures et poursuites établie par la Direction ;

Revoir les hypothèses retenues par la Direction pour l'estimation du niveau de provision des dossiers significatifs et en discuter avec la Direction et le Responsable juridique ;

Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés en 2020 dans le cadre de litiges ou litiges potentiels.

Vérifier la correcte comptabilisation de ces provisions.

Nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation de la provision pour litiges.

Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des comptes est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Alexandre Buga
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Sophie Morin
Expert-réviseur agréé

Genève, le 18 février 2021

Comptes annuels 2020 et annexes maison-mère

Positions du bilan et des opérations hors bilan	118
Positions du compte de résultat	119
Présentation de l'état des capitaux propres	120
Présentation synoptique – maison-mère	121
1. Raison sociale, forme juridique, siège et but	121
2. Principes de comptabilisation et d'évaluation	121
3. Changement de principes comptables	121
4. Contrôle des risques	121
Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes annuels	122
5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)	122
5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	122
5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	123
5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	123
5.05 Répartition des immobilisations financières	124
5.06 Présentation des participations	124
5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte	125
5.08 Présentation des immobilisations corporelles	125
5.09 Présentation des valeurs immatérielles	125
5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs	125
5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	126
5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	126
5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	126
5.14 Présentation des produits structurés émis	126
5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours	126
5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	127
5.17 Présentation du capital social	127
5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs	127

5.19	Indication des créances et engagements envers les parties liées	128
5.20	Indications des participants significatifs	128
5.21	Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	128
5.22	Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art. 663b ^{bis} CO	129
5.23	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	131
5.24	Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	132
5.25	Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	133
5.26	Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	133
5.27	Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque	134
5.28	Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	135
5.29	Répartition des crédits par engagement	135
5.30	Répartition des opérations fiduciaires	135
5.31	Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution	135
5.32	Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur	135
5.33	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique <i>Produits des intérêts et des escomptes</i> ainsi que des intérêts négatifs significatifs	135
5.34	Répartition des charges de personnel	136
5.35	Répartition des autres charges d'exploitation	136
5.36	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées	136
5.37	Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition	137
5.38	Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation	137
5.39	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	137
5.40	Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation	137

Positions du bilan et des opérations hors bilan maison-mère

Actifs	Notes	31.12.2020 en CHF 1'000	31.12.2019 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Liquidités	5.23	6'456'481	4'728'102	1'728'379
Créances sur les banques	5.23	1'413'081	1'109'082	303'999
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5.23	–	–	–
Créances sur la clientèle	5.23	4'731'370	4'568'789	162'581
Créances hypothécaires	5.23	12'005'607	11'678'303	327'304
Opérations de négoce	5.03	53'607	50'579	3'028
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.04	16'141	16'756	–615
Immobilisations financières	5.05	2'170'107	1'919'150	250'957
Comptes de régularisation		34'638	25'959	8'679
Participations	5.06	89'056	89'724	–668
Immobilisations corporelles	5.08	116'655	120'024	–3'369
Autres actifs	5.10	248'697	435'854	–187'157
Total des actifs		27'335'440	24'742'322	2'593'118

Total des créances subordonnées		3'893	1'913	1'980
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		–	–	–

Passifs

Engagements envers les banques	5.23	3'381'092	3'258'976	122'116
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5.23	817'425	544'762	272'663
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5.23	16'760'462	14'858'688	1'901'774
Engagements résultant d'opérations de négoce	5.03	511	1'159	–648
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.04	12'562	8'187	4'375
Obligations de caisse	5.23	1'100	2'180	–1'080
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	5.15	4'491'155	4'016'855	474'300
Comptes de régularisation		92'771	111'004	–18'233
Autres passifs	5.10	120'154	326'343	–206'189
Provisions	5.16	12'955	12'190	765
Réserves pour risques bancaires généraux	5.16	230'000	245'000	–15'000
Capital social	5.17	360'000	360'000	–
Réserve légale issue du capital		304'050	310'890	–6'840
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		173'352	180'192	–6'840
Réserve légale issue du bénéfice		672'907	604'568	68'339
Propres parts du capital		–20'832	–12'593	–8'239
Bénéfice reporté/perte reportée		713	957	–244
Bénéfice/perte (résultat de la période)		98'415	93'156	5'259
Total des passifs		27'335'440	24'742'322	2'593'118

Total des engagements subordonnés	5.15	334'655	442'355	–107'700
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	5.15	334'655	442'355	–107'700

Opérations hors bilan

Engagements conditionnels	5.28	888'168	1'075'273	–187'105
Engagements irrévocables	5.02	690'514	746'561	–56'047
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5.02	178'565	163'858	14'707
Crédits par engagement	5.29	118'180	51'244	66'936

Positions du compte de résultat maison-mère

Résultat des opérations d'intérêts	Notes	31.12.2020 en CHF 1'000	31.12.2019 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Produits des opérations d'intérêts et des escomptes	5.33	238'756	270'984	-32'228
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		36	74	-38
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		5'273	8'066	-2'793
Charges d'intérêts		-21'263	-61'191	39'928
Résultat brut des opérations d'intérêts		222'802	217'933	4'869
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-27'799	-5'702	-22'097
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		195'003	212'231	-17'228

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		53'384	48'382	5'002
Produits des commissions sur les opérations de crédit		29'375	34'291	-4'916
Produits des commissions sur les autres prestations de service		32'320	36'282	-3'962
Charges de commissions		-8'537	-9'309	772
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		106'542	109'646	-3'104

Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.32	30'448	31'590	-1'142
--	------	--------	--------	--------

Autres résultats ordinaires

Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-6'752	16'047	-22'799
Produits des participations		8'351	18'224	-9'873
Résultat des immeubles		1'080	945	135
Autres produits ordinaires		11'100	8'156	2'944
Autres charges ordinaires		-5'253	-112	-5'141
Sous-total autres résultats ordinaires		8'526	43'260	-34'734

Total des produits d'exploitation		340'519	396'727	-56'208
--	--	----------------	----------------	----------------

Charges d'exploitation

Charges de personnel	5.34	-137'688	-138'888	1'200
Autres charges d'exploitation	5.35	-83'212	-85'096	1'884
Sous-total charges d'exploitation		-220'900	-223'984	3'084

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	5.36	-16'180	-15'407	-773
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	5.36	-1'152	-255	-897

Résultat opérationnel		102'287	157'081	-54'794
------------------------------	--	----------------	----------------	----------------

Produits extraordinaires	5.36	82	70	12
Charges extraordinaires	5.36	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.36	15'000	-30'000	45'000
Impôts	5.39	-18'954	-33'995	15'041

Bénéfice/perte (résultat de la période)		98'415	93'156	5'259
--	--	---------------	---------------	--------------

Présentation de l'état des capitaux propres maison-mère

(en CHF 1'000)

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	360'000	310'890	604'568	245'000	94'113	-12'593		1'601'978
Acquisition de propres parts du capital						-15'806		-15'806
Aliénation de propres parts du capital						7'730		7'730
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts du capital			163			-163		-
Dividendes et autres distributions			336		-27'000			-26'664
Distribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)					-5'400			-5'400
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				-15'000				-15'000
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves		-6'840	67'840		-61'000			-
Bénéfice/Perte (résultat de la période)							98'415	98'415
Capitaux propres à la fin de la période de référence	360'000	304'050	672'907	230'000	713	-20'832	98'415	1'645'253

Présentation synoptique

maison-mère

1. Raison sociale, forme juridique, siège et but

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne.

Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale Banque Cantonale de Genève.

Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

Rapport d'activité

L'activité de la banque ainsi que les activités externalisées sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés.

Effectif du personnel	31.12.2020	31.12.2019
En équivalent plein temps	746.95	716.85
Effectif	797.00	766.00

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

Les comptes de la maison-mère sont présentés conformément aux principes du groupe, à l'exception des retraitements spécifiques de présentation selon le principe de l'image fidèle des comptes consolidés, soit principalement le traitement des propres titres de créance et de participation.

Par ailleurs, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, présentées au point 2 de la présentation synoptique des comptes consolidés, sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires.

3. Changement de principes comptables

Aucun changement de principes comptables n'a été effectué.

4. Contrôle des risques

Pour les commentaires relatifs au contrôle des risques, se référer au point 3 de la présentation synoptique des comptes consolidés.

Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes annuels

maison-mère

122

5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison-mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.01 des comptes consolidés en page 92.

5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

(en CHF 1'000)

en CHF 1'000)

	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	503'140	1'043'901	3'264'329	4'811'370
Créances hypothécaires	12'014'919	–	–	12'014'919
Immeubles d'habitations	10'005'957	–	–	10'005'957
Immeubles commerciaux	1'456'553	–	–	1'456'553
Immeubles artisanaux et industriels	387'299	–	–	387'299
Autres	165'110	–	–	165'110
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2020	12'518'059	1'043'901	3'264'329	16'826'289
31.12.2019	12'070'547	738'584	3'510'005	16'319'136
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2020	12'508'747	1'025'557	3'202'673	16'736'977
31.12.2019	12'065'623	679'123	3'502'346	16'247'092
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	57'795	830'373	888'168
Engagements irrévocables	–	16'122	674'392	690'514
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	178'565	178'565
Crédits par engagements	–	–	118'180	118'180
Total du hors bilan				–
31.12.2020	–	73'917	1'801'510	1'875'427
31.12.2019	–	123'168	1'913'768	2'036'936

Créances compromises

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeurs individuelles
31.12.2020	303'661	223'717	79'944	77'732
31.12.2019	115'517	48'566	66'951	66'254

L'augmentation des créances compromises en 2020 est notamment liée à l'apparition de nouveaux dossiers en provenance des secteurs touchés par les restrictions découlant de la crise sanitaire.

5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

La situation de la maison-mère est proche de celle du groupe. Voir l'annexe 5.03 des comptes consolidés en page 94.

5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux	<i>swaps</i>	1'811	1'811	27'908	54'771	222'971	8'414'004
	options (OTC ¹)	10'038	10'038	72'723	–	–	49'785
Devises/métaux précieux	contrats à terme	11'384	12'110	1'449'766	6'279	34'564	2'783'117
	options (OTC ¹)	448	448	62'576	–	–	–

Total avant prise en compte des contrats de *netting*

31.12.2020	23'681	24'407	1'612'973	61'050	257'535	11'246'906
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	<i>12'297</i>	<i>12'297</i>	<i>163'207</i>	<i>54'771</i>	<i>222'971</i>	<i>8'463'789</i>
31.12.2019	21'994	21'505	1'876'101	55'670	213'446	8'881'384
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	<i>11'365</i>	<i>11'365</i>	<i>188'560</i>	<i>52'569</i>	<i>188'230</i>	<i>7'085'044</i>

¹ Over the counter.

Valeurs de remplacement positives (cumulées)

Valeurs de remplacement négatives (cumulées)

Total après prise en compte des contrats de *netting*

31.12.2020	16'141	12'562
31.12.2019	16'756	8'187

Instances centrales de *clearing*

Banques et négociants en valeurs mobilières

Autres clients

Répartition selon les contreparties

Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de <i>netting</i>)	280	2'058	13'803
---	------------	--------------	---------------

5.05 Répartition des immobilisations financières

(en CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Titres de créance	2'038'045	1'791'865	2'091'215	1'836'852
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	<i>1'876'239</i>	<i>1'624'209</i>	<i>1'928'484</i>	<i>1'668'022</i>
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	<i>161'806</i>	<i>167'656</i>	<i>162'731</i>	<i>168'830</i>
Titres de participation	131'464	126'335	169'438	142'348
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles et véhicules	598	950	598	950
Total	2'170'107	1'919'150	2'261'251	1'980'150
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	<i>1'711'818</i>	<i>1'419'694</i>	<i>1'758'478</i>	<i>1'457'168</i>

Répartition des contreparties selon la notation¹

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance, valeur comptable	1'939'123	98'922	–	–	–	–

¹ Selon les classes de notation S&P.

5.06 Présentation des participations

(en CHF 1'000)

	2020							Valeur de marché
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence	
Autres participations								
Avec valeur boursière	73	–	73	–	–	–	73	73
Sans valeur boursière	93'282	–3'631	89'651	1'362	–15	–2'015	88'983	–
Total des participations	93'355	–3'631	89'724	1'362	–15	–2'015	89'056	73

5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.07 des comptes consolidés en page 96.

5.08 Présentation des immobilisations corporelles

(en CHF 1'000)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	2020		Valeur comptable à la fin de l'année de référence
					Investissements	Amortissements	
Immeubles à l'usage de la banque	134'444	-50'618	83'826	-1'001	-	-2'467	80'358
Autres immeubles	21'802	-8'504	13'298	1'001	1'765	-489	15'575
Software acquis séparément ou développés à l'interne	27'171	-13'705	13'466	-	8'410	-8'086	13'790
Autres immobilisations corporelles	20'730	-11'296	9'434	-	621	-3'123	6'932
Total des immobilisations corporelles	204'147	-84'123	120'024	-	10'796	-14'165	116'655

5.09 Présentation des valeurs immatérielles

La banque n'a pas de valeur immatérielle comptabilisée dans ses livres.

5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs

(en CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Adaptations de valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	151'053	120'194	-	-
Composantes de taux des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance, aliénées avant l'échéance	161	75	676	23
Composantes de taux des opérations de couverture aliénées avant l'échéance	11'542	9'988	26'846	18'368
Solde du compte de compensation enregistrant les adaptations de valeur sans impact sur le compte de résultat	162'756	130'257	27'522	18'391
Coupons	-	-	-	50
Frais d'émission/emprunt sur les obligations et la CLG ¹ à amortir	1'859	2'273	-	-
Etalement des pénalités lors de remboursement anticipé de crédit	-	-	21'784	14'912
Opération du <i>continuous linked settlement system</i> en cours de traitement	60'933	278'814	61'342	284'067
Autres opérations bancaires internes	11'180	11'656	3'960	3'482
Impôts indirects	11'969	12'854	5'546	5'441
Total	248'697	435'854	120'154	326'343

¹ Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison-mère traite ces opérations.
Voir l'annexe 5.11 des comptes consolidés en page 97.

5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison-mère traite ces opérations.
Voir l'annexe 5.12 des comptes consolidés en page 97.

5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

(en CHF 1'000)

a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

BCGE n'a pas comptabilisé de réserves de contributions dans ses livres.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

(en CHF 1'000)

	Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence ¹	Part économique de la banque/ du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2020	31.12.2019			31.12.2020	31.12.2019
Plans de prévoyance avec excédent	13'196	–	–	–	15'389	15'221	14'969

¹ Les comptes annuels audités, au 31 décembre 2020, de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. L'excédent de couverture se base sur les comptes audités au 31.12.2019.

A l'exception de deux cas particuliers, l'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison-mère ainsi que des filiales suisses.

5.14 Présentation des produits structurés émis

Aucune position n'était présente à la date de clôture de l'exercice de référence et de l'exercice précédent.

5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés, seule la maison-mère émet des obligations et détient une part de ses propres obligations émises. Voir l'annexe 5.15 des comptes consolidés en page 99.

5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

(en CHF 1'000)

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance	580	–	–	–2	–	463	–	1'041
Provisions pour autres risques d'exploitation	1'101	–386	–	–	–	474	–	1'189
Autres provisions	10'509	–	–	–	–	257	–41	10'725
Total des provisions	12'190	–386	–	–2	–	1'194	–41	12'955
Réserves pour risques bancaires généraux ¹	245'000		–	–		–	–15'000	230'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	72'554	–10'812	–	–1'284	2'075	29'003	–1'204	90'332
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	66'254	–10'812	–	–1'284	2'075	22'703	–1'204	77'732
<i>dont corrections de valeur pour les risques latents</i>	6'300	–	–	–	–	6'300	–	12'600

¹ La constitution ou la dissolution des réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas soumises à l'impôt sur le résultat.

5.17 Présentation du capital social

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.17 des comptes consolidés en page 100.

5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs

	Nombre		Valeur (en CHF 1'000)	
	Droits de participation		Droits de participation	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Membres du conseil d'administration ¹	1'316	70	240	14
Membres des organes de direction ^{2,3}	1'791	4'882	285	1'044
Collaborateurs ⁴	22'645	21'871	4'131	4'343
Total	25'752	26'823	4'656	5'401

¹ Nombre d'actions gratuites distribuées au cours de l'exercice.

² Versé en 2020 sur la base des résultats 2019.

³ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture de l'année de référence.

⁴ Toutefois, les rémunérations variables des collaborateurs n'ont pas encore été distribuées et ceux-ci n'ont pas pu exercer leurs droits.

Voir l'annexe 5.18 des comptes consolidés en page 101.

5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées

(en CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Participants qualifiés	30'000	102'282	192'289	10'460
Sociétés du groupe	743'474	730'808	50'277	37'958
Sociétés liées	1'486'746	1'489'582	224'371	213'083
Affaires d'organes	5'220	5'900	4'207	2'946
Autres parties liées	14	–	52'650	45'457

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque mais il n'en est pas de même pour les membre du conseil d'administration.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

5.20 Indications des participants significatifs

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.20 des comptes consolidés en page 102.

5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.21 des comptes consolidés en page 102.

5.22 Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse¹ et l'art. 663b^{bis} CO

Crédits, prêts, rémunérations et participations du conseil d'administration

	Rémunération avant impôts			Prêts ²	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2020			
	Fixe/indemnités forfaitaires ³	En actions bloquées ^{4,5}	Total		Non bloquées	Bloquées ⁴	Total	Par des proches
Conseil d'administration								
Gilbert Probst, président	280'500	41'360	321'860	640'750	24	514	538	40
Jean Olivier Kerr, vice-président	81'400	13'454	94'854	4'000'000	1'200	178	1'378	0
Michel Pasteur, secrétaire	105'600	17'441	123'041	0	0	218	218	0
Grégoire Carasso (jusqu'au 04.05.2020)	24'176	0	24'176	⁶	⁶	⁶	⁶	⁶
Michèle Costafrölaz	126'500	20'929	147'429	0	0	268	268	0
Sophie Dubuis (dès le 05.05.2020)	46'224	7'129	53'353	0	0	0	0	0
Gina Empson	70'400	11'461	81'861	0	48	182	230	0
Serge Fasel	70'400	11'461	81'861	0	40	146	186	0
Bernard Girod	70'400	11'461	81'861	3'905'000	40	146	186	40
Jean-Marc Mermoud	70'400	11'461	81'861	248'500	52	194	246	0
Angela de Wolff	77'000	12'458	89'458	0	52	206	258	0
John Tracey	77'000	12'458	89'458	1'000'000	92	206	298	40
Total du conseil d'administration	1'100'000	171'073	1'271'073	9'794'250	1'548	2'258	3'806	120

Exercice précédent	Rémunération avant impôts			Prêts ²	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2019			
	Fixe/indemnités forfaitaires ³	En actions bloquées ^{4,5,7}	Total		Non bloquées	Bloquées ⁴	Total	Par des proches
Conseil d'administration								
Gilbert Probst, président	280'500	32'761	313'261	640'750	24	16	40	40
Jean Olivier Kerr, vice-président	81'400	11'057	92'457	4'000'000	90	16	106	0
Michel Pasteur, secrétaire	105'600	14'158	119'758	0	0	8	8	0
Grégoire Carasso	70'400	10'099	80'499	0	40	52	92	40
Michèle Costafrolaz	126'500	16'871	143'371	0	0	16	16	0
Gina Empson	70'400	10'099	80'499	0	40	52	92	0
Serge Fasel	70'400	9'507	79'907	0	0	8	8	0
Bernard Girod	70'400	9'507	79'907	3'925'000	40	8	48	40
Jean-Marc Mermoud	70'400	10'395	80'795	968'500	40	68	108	0
Angela de Wolff	77'000	11'170	88'170	0	40	68	108	0
John Tracey	77'000	11'170	88'170	1'000'000	80	68	148	40
Total du conseil d'administration	1'100'000	146'794	1'246'794	10'534'250	394	380	774	160

¹ Voir le *Recueil systématique de la Confédération*, code 221.331.

² Limites maximum sur les crédits lombard ou avec garantie hypothécaire.

³ Les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire majorée, selon les cas, d'une indemnité fonctionnelle. Le règlement de rémunération est appliqué ici. Il n'y a eu aucune dérogation à ses principes et procédures.

⁴ Les titres BCGE sont bloqués pour une période de cinq ans. L'aliénation de titres bloqués est maintenue en cas de départ de l'entreprise. Il n'existe pas de plan de *stock options* à la BCGE.

⁵ Les membres du conseil d'administration bénéficient d'un plan d'intéressement pour chaque année pleine d'activité d'assemblée générale à assemblée générale:

Période de janvier à avril 2020: cours d'achat moyen réel du 11 juin 2020 de CHF 182.14, en valeur escomptée CHF 136.10. Période de mai à décembre 2020: estimation au cours du 31 décembre 2020 de CHF 159.00, en valeur escomptée de CHF 118.81.

En 2019: cours au 12.06.2019 de CHF 198.15, en valeur escomptée de CHF 148.07.

⁶ N'est plus membre du conseil d'administration au 31.12.2020, le nombre correspondant n'est donc pas mentionné.

⁷ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31.12.2019 de CHF 194.50, en valeur escomptée de CHF 145.34 pour 92.94% du montant total.

Rémunérations de la direction générale, avant impôt

	Rémunération en liquidités			Rémunération en actions ^{1,2,3}	Rémunération totale	Charges sociales ⁴
	Fixe	Variable ¹	Total	Variable	Total en CHF	Total
Blaise Goetschin, président	728'196	615'000	1'343'196	74'571	1'417'767	276'368
Total de la direction générale⁸	2'770'842	1'980'122	4'750'964	186'293	4'937'256	1'033'249
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	728'196	821'361	1'549'557	244'898	1'794'455	304'589
Total de la direction générale (exercice précédent)	2'460'840	2'503'693	4'964'533	673'174	5'637'707	1'097'411

Revenus encaissés par la banque au titre de mandats d'administrateurs assumés par les membres de la direction générale

Blaise Goetschin, président	88'659.50
Eric Bourgeois, CFO	33'957.00
Total de la direction générale	122'616.50
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	88'743.50
Total de la direction générale (exercice précédent)	116'864.95

Nombre d'actions détenues par les membres de la direction générale ou leurs proches et prêts accordés

	Nombre d'actions bloquées au titre de l'exercice 2020			Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2020				Prêts accordés ⁷
	Gratuites		Achetées ⁶	Non bloquées	Bloquées	Total	Par des proches	
	Sans conditions	Avec conditions ⁵						
Blaise Goetschin, président	10	824	414	5'012	11'806	16'818	40	130'000
Eric Bourgeois, CFO				5'378	10'279	15'657	68	400'000
Pierrette Jaton Klopfenstein				0	1'132	1'132	0	465'000
Virginie Fauveau				242	452	694	0	39'316
Jean-Marc Joris				0	2'402	2'402	40	153'000
Yves Spörri				548	1'783	2'331	0	635'000
Constantino Cancela				1'282	1'999	3'281	0	124'995
Total de la direction générale⁸	67	1'724	872	12'462	29'853	42'315	148	1'947'311
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	1'069	824	414	5'114	11'811	16'925	40	130'000
Total de la direction générale (exercice précédent)	2'770	2'112	1'064	8'402	34'867	43'269	104	2'008'000

¹ Versé en 2021 sur la base des résultats 2020.

² Actions bloquées pour 5 à 10 ans, en valeur escomptée sur la base du cours de clôture au 31.12.2020. La BCGE n'attribue pas de *stock options*.

³ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31.12.2020 de CHF 159.00, en valeur escomptée.

⁴ Assurances sociales et caisse de pension cumulées, chiffres projetés sur la base de la rémunération totale.

⁵ Actions gratuites reçues par la direction générale, conditionnées à l'acquisition simultanée d'actions au prix de marché.

⁶ Actions bloquées acquises au prix de marché dans le cadre des programmes de participation.

⁷ Limites maximum sur les crédits lombard ou avec garantie hypothécaire.

⁸ En 2020, le collège de direction générale compte 7 membres alors qu'il en comptait 6 en 2019.

Les principes de rémunération sont expliqués en page 63 et 65. Aucune indemnité n'est versée indirectement aux membres de la direction générale. Aucune indemnité n'a été versée directement ou indirectement, durant l'exercice 2020, à des anciens membres du conseil d'administration ni à des personnes proches des organes.

Il n'y a pas, au 31.12.2020, d'indemnités non conformes à la pratique du marché qui auraient été consenties à des proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

Il n'y a pas, au 31.12.2020, de prêts et autres crédits en cours non conformes à la pratique du marché qui auraient été consentis aux proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

5.23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

(en CHF 1'000)

en CHF 1'000)

	A vue	Dénonçable	Echu				Immobilisé	Total
			Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans		
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	6'456'481							6'456'481
Créances sur les banques	183'774	–	365'083	155'081	618'802	90'341	–	1'413'081
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–	–	–	–	–
Créances sur la clientèle	1'164'468	226'145	1'199'920	301'703	1'068'827	770'307	–	4'731'370
Créances hypothécaires	2'585	2'046'160	778'302	608'464	3'181'018	5'389'078	–	12'005'607
Opérations de négoce	53'607	–	–	–	–	–	–	53'607
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	16'141	–	–	–	–	–	–	16'141
Immobilisations financières	131'464	–	10'810	205'140	863'997	958'098	598	2'170'107
Total								
31.12.2020	8'008'520	2'272'305	2'354'115	1'270'388	5'732'644	7'207'824	598	26'846'394
31.12.2019	6'400'734	2'279'557	2'087'676	1'207'994	5'322'658	6'771'260	882	24'070'761

Fonds étrangers/instruments financiers

Engagements envers les banques	645'808	250'100	1'802'086	683'098	–	–	–	3'381'092
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	747'160	70'265	–	–	–	817'425
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'089'968	5'481'968	633'066	555'460	–	–	–	16'760'462
Engagements résultant d'opérations de négoce	511	–	–	–	–	–	–	511
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	12'562	–	–	–	–	–	–	12'562
Obligations de caisse	–	–	237	60	803	–	–	1'100
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	–	–	230'000	68'000	1'133'000	3'060'155	–	4'491'155
Total								
31.12.2020	10'748'849	5'732'068	3'412'549	1'376'883	1'133'803	3'060'155	–	25'464'307
31.12.2019	9'660'729	5'272'397	2'837'791	1'226'573	755'947	2'937'370	–	22'690'807

5.24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

(en CHF 1'000)

	2020		2019	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	6'447'024	9'457	4'717'418	10'684
Créances sur les banques	236'403	1'176'678	148'902	960'180
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–
Créances sur la clientèle	3'417'886	1'313'484	3'015'827	1'552'962
Créances hypothécaires	11'672'187	333'420	11'323'580	354'723
Opérations de négoce	53'607	–	50'579	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	13'518	2'623	15'092	1'664
Immobilisations financières	1'819'465	350'642	1'413'162	505'988
Comptes de régularisation	34'638	–	25'959	–
Participations	56'579	32'477	57'589	32'135
Immobilisations corporelles	116'655	–	120'024	–
Autres actifs	248'697	–	435'854	–
Total des actifs	24'116'659	3'218'781	21'323'986	3'418'336
Passifs				
Engagements envers les banques	1'089'213	2'291'879	1'259'119	1'999'857
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	817'425	–	544'762	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	13'180'850	3'579'612	11'777'207	3'081'481
Engagements résultant d'opérations de négoce	511	–	1'158	1
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'498	10'064	1'610	6'577
Obligations de caisse	1'063	37	2'143	37
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	4'491'155	–	4'016'855	–
Comptes de régularisation	92'771	–	111'004	–
Autres passifs	120'154	–	326'343	–
Provisions	12'955	–	12'190	–
Réserves pour risques bancaires généraux	230'000	–	245'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserve légale issue du capital	304'050	–	310'890	–
Réserve légale issue du bénéfice	672'907	–	604'568	–
Propres parts du capital	–20'832	–	–12'593	–
Bénéfice reporté/perte reportée	713	–	957	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	98'415	–	93'156	–
Total des passifs	21'453'848	5'881'592	19'654'369	5'087'953

5.25 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

(en CHF 1'000)

	2020		2019	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Europe • France	1'610'457	5.8	1'624'132	6.5
• Luxembourg	191'239	0.7	191'271	0.8
• Allemagne	160'466	0.6	171'070	0.7
• Royaume-Uni	132'366	0.5	91'738	0.4
• Autres pays européens	374'870	1.4	487'542	2.0
Emirats arabes unis	105'770	0.4	123'615	0.5
Etats-Unis et Canada	125'823	0.5	139'216	0.6
Autres	517'790	1.9	589'752	2.3
Actifs à l'étranger	3'218'781	11.8	3'418'336	13.8
Suisse	24'116'659	88.2	21'323'986	86.2
Total des actifs	27'335'440	100	24'742'322	100

5.26 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

(en CHF 1'000)

	Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année de référence		Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année précédente	
	Valeur absolue	Part en %	En CHF	Part en %
Classe de notation (selon l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, Serv)				
0/HI	2'038'107	77.9	2'203'386	77.4
1	11	0.0	5	0.0
2	135'326	5.2	208'510	7.3
3	78'732	3.0	47'037	1.7
4	9'080	0.3	58'034	2.0
5 et 6	169'145	6.5	168'787	5.9
7	1'708	0.1	4'278	0.2
Sans notation	184'275	7.0	156'280	5.5
Total	2'616'384	100.0	2'846'317	100.0

La notation de la Serv est reconnue par la Finma.

5.27 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

(en CHF 1'000)

	Monnaies					
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
Actifs						
Liquidités	6'394'969	58'805	1'357	404	946	–
Créances sur les banques	23'670	729'939	541'559	4'388	25'565	87'960
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–	–	–
Créances sur la clientèle	2'500'200	969'300	1'224'779	13'532	23'559	–
Créances hypothécaires	11'843'513	156'771	5'323	–	–	–
Opérations de négoce	963	–	–	–	–	52'644
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	16'141	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'861'047	198'542	101'056	2'832	6'630	–
Comptes de régularisation	34'638	–	–	–	–	–
Participations	86'699	2'205	152	–	–	–
Immobilisations corporelles	116'655	–	–	–	–	–
Autres actifs	187'646	84	60'153	762	52	–
Total des actifs bilantaires	23'066'141	2'115'646	1'934'379	21'918	56'752	140'604
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	420'752	1'143'828	2'487'988	177'660	49'742	15'489
Total des actifs	23'486'893	3'259'474	4'422'367	199'578	106'494	156'093
Passifs						
Engagements envers les banques	832'735	561'718	1'835'585	35'452	24'205	91'397
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	113'505	703'920	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	13'387'524	1'789'772	1'435'419	70'664	41'773	35'310
Engagements résultant d'opérations de négoce	186	253	44	3	25	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	12'562	–	–	–	–	–
Obligations de caisse	1'100	–	–	–	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	4'491'155	–	–	–	–	–
Comptes de régularisation	92'771	–	–	–	–	–
Autres passifs	91'671	27'384	890	–	209	–
Provisions	12'955	–	–	–	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	230'000	–	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du capital	304'050	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du bénéfice	672'907	–	–	–	–	–
Propres parts du capital	–20'832	–	–	–	–	–
Bénéfice reporté/perte reportée	713	–	–	–	–	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	98'415	–	–	–	–	–
Total des passifs bilantaires	20'567'912	2'492'632	3'975'858	106'119	66'212	126'707
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2'939'138	776'217	447'409	93'440	39'012	29'474
Total des passifs	23'507'050	3'268'849	4'423'267	199'559	105'224	156'181
Position nette par devise	–20'157	–9'375	–900	19	1'270	–88

5.28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

(en CHF 1'000)

	2020	2019
Engagements de couverture de crédit et similaires	24'084	19'161
Garanties de prestation de garantie et similaires	105'452	78'247
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	757'932	977'165
Autres engagements conditionnels	700	700
Total des engagements conditionnels	888'168	1'075'273

Les engagements irrévocables sont principalement liés à l'activité de crédit du *trade finance* et aux prix des matières premières.

5.29 Répartition des crédits par engagement

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.29 des comptes consolidés en page 107.

5.30 Répartition des opérations fiduciaires

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.30 des comptes consolidés en page 107.

5.31 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Selon le chiffre marginal 229 de la circulaire Finma 2015/1, la banque n'est pas soumise à l'obligation de publier cette annexe.

5.32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur

(en CHF 1'000)

	2020	2019
Résultat de négoce provenant des		
Instruments de taux (y compris les fonds)	665	1'676
Titres de participation (y compris les fonds)	100	1
Devises	28'372	29'462
Matières premières/métaux précieux	1'311	451
Total du résultat de négoce	30'448	31'590

5.33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique *Produits des intérêts et des escomptes* ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Les chiffres de la maison-mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.33 des comptes consolidés en page 108.

5.34 Répartition des charges de personnel

(en CHF 1'000)

	2020	2019
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	108'803	109'172
<i>dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable</i>	5'367	5'857
Prestations sociales	25'544	25'873
Autres charges de personnel	3'341	3'843
Total des charges de personnel	137'688	138'888

5.35 Répartition des autres charges d'exploitation

(en CHF 1'000)

	2020	2019
Coût des locaux	8'671	8'315
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	34'323	34'649
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	168	196
Honoraires d'audit ¹	842	811
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	812	799
<i>dont pour d'autres prestations de service</i>	30	12
Autres charges d'exploitation	39'208	41'125
Total des autres charges d'exploitation	83'212	85'096

¹ Inclus les honoraires d'autres sociétés d'audit que l'organe de révision.

5.36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

A la suite de l'évolution des risques dans l'année écoulée, la banque a décidé de dissoudre, lors du 1^{er} semestre 2020, CHF 15 mios de la rubrique Réserves pour risques bancaires généraux. Les provisionnements ont en outre été adaptés en tenant compte de la situation économique. Voir l'annexe 5.36 des comptes consolidés en page 108.

5.37 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition

La banque n'a pas fait de réévaluation de ses participations ou de ses immobilisations corporelles.

5.38 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

La BCGE n'a pas de domicile d'exploitation à l'étranger. La totalité du résultat est réalisée en Suisse.

5.39 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

(en CHF 1'000)

	Taux en % ¹	2020	Taux en % ¹	2019
Impôts courants BCGE	18.5%	18'954	21.6%	33'995
		18'954		33'995

¹ Taux moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel.

5.40 Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation

Voir l'annexe 5.40 des comptes consolidés en page 110.

Proposition de répartition du bénéfice (en CHF 1'000)

138

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée le 29.04.2021 un dividende de 7.5% (2019: 7.5%).

Ci-après, la répartition du montant à la disposition de l'assemblée générale.

	31.12.2020	31.12.2019
Résultat de la période	98'415	93'156
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	713	957
Dissolution de la réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement	6'840	6'840
Total à la disposition de l'assemblée générale	105'968	100'953
Dividende de 7.5% (2019: 7.5%)	27'000	27'000
<i>dont Dividende de 1.9% exonéré fiscalement (2019: 1.9%)</i>	<i>6'840</i>	<i>6'840</i>
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% des dividendes payés)	5'400	5'400
Total des distributions	32'400	32'400
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	66'000	61'000
Autre attribution à la réserve légale issue du bénéfice	6'840	6'840
Report sur l'exercice suivant	728	713

Impressum

Editeur

Banque Cantonale de Genève (BCGE)
Département Corporate affairs et communication
communication@bcge.ch

Coordination

Nathalie Vernaz,
Corporate affairs et communication

Remerciement particulier aux personnes qui ont été en première ligne dans la réalisation de ce rapport

- Jérémie Linder, Josiane Tistounet, Patrick Senger, Ingo Bionda, Christelle Didier: Chefs des Etats-majors.
- Sandra Riedo: division Genève.
- Brice Tétrel: Etat-major Finance.
- Yvan Nicolet, Paul Tomassi, Antoine Weideli: Comptabilité.
- Hamid Bensouna, Marc Doerks: Contrôle de gestion.
- Laurent Brossy: Sustainable finance leader.
- Elisabeth Ray Tang, Denis Buff, Grégory Eltschinger, Romaine Jordan: Ressources humaines.
- Marie-Laure Rochet: Pierre Villanti, Grégoire-Pierre Dufeil: Marketing.
- Maria Ribbi, Marcel Mettler: Etat-major de conduite et planification.
- Grégory Jaquet: Corporate affairs et communication.

Ainsi qu'à tous les autres collaborateurs et collaboratrices BCGE et aux divers interlocuteurs qui ont également contribué.

Conception et réalisation

Alternative communication SA
Alternative.ch

Photolitho

rs solutions

Impression

Atar Roto Presse SA Genève

Photographies

Loris von Siebenthal
Fred Merz | Lundi 13
Alain Besse

Langues

Français, anglais

Copyright

Toute reproduction totale ou partielle est soumise à l'autorisation de l'éditeur.

Avril 2021

Banque Cantonale de Genève SA

Coordonnées

Siège

Quai de l'Île 17 – CP 2251 – 1211 Genève 2
Tél. +41 (0)58 211 21 00
E-mail: info@bcge.ch
bcge.ch

21 agences à Genève

Succursales en Suisse

Lausanne: Avenue de la Gare 50 – CP 159 – 1001 Lausanne – Tél. +41 (0)21 321 07 07
Bâle: Aeschengraben 10 – 4051 Bâle – Tél. +41 (0)61 226 61 00
Zurich: Lintheschergasse 19 – Postfach 4068 – 8021 Zurich – Tél. +41 (0)44 224 65 65

Filiales

Banque Cantonale de Genève (France) SA

bcgef.fr
Tél. +33 (0)4 72 07 31 50
Lyon: 20, place Louis-Pradel – 69001 Lyon
Annecy: 1, rue Paul-Guiton – Villa Sienna – 74000 Annecy
Paris: 5, rue de la Baume – 75008 Paris

Capital Transmission SA

Tél. +41 (0)58 211 21 00
capitaltransmission.ch
Genève: Quai de l'Île 17 – 1204 Genève
Zurich: Lintheschergasse 19 – 8021 Zurich

Dimension SA

dimension.ch
Tél. +41 (0)21 317 52 10
Avenue de la Gare 20 – 1003 Lausanne (siège)
Quai de l'Île 17 – CP 2251 – 1211 Genève 2 (succursale)

Loyal Finance AG

Gessnerallee 38 – 8001 Zurich
Tél. +41 (0)44 215 50 90
loyalfinance.ch

Bureaux de représentation

Dubaï: Sheikh Zayed Road, Park Place – 14th Floor – PO Box 102810 – Dubai – UAE
Tél. +971 4 329 83 00
Hong Kong: Unit 1803 18/F Alexandra House – Chater Road 18 – Central – Hong Kong – China
Tél. +852 280 81 80

